THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1726unse_1

1726
3/2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1726.

13

DOMUS LUGDUNENSIS SOC. JESU

Collegii Billom

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juillet 1726.

Soc. Jes.

Cat. inscriptus

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les Freres Bruyset, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMmencé au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	7. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1726.

ARTICLE LV.

LA LANGUE FRANÇOISE expliquée dans un Ordre nouveau; où l'on trouve des principes certains, sur toutes les parties du discours; plusieurs Lettres choisies tirées des meilleurs Auteurs, avec des Remarques critiques & un Abregé de la Versification. Par M. U. Malherbe. A Paris chez Nicolas le Breton, Quai des Augustins, au coin de la ruë Gist-le cœur, à la Fortune 1725. *in* 12. *pp.*

LE fond de cet Ouvrage est une Grammaire Françoise. Après

celles qu'on a vuës de Mr. l'Abbé Regnier & du Pere Buffier, & qui ſont ſi connuës, on ne pouvoit en entreprendre une autre que pour y mettre quelque choſe de nouveau. Auſſi l'Auteur nous annonce-t-il dans ſon titre *un Ordre nouveau*; mais dans l'exécution il ſuit la maxime, que la voie la plus battuë, eſt la meilleure; & l'ordre qu'il garde eſt de parler comme les autres de la prononciation des lettres les unes après les autres. Il paroît ſeulement ici une nouveauté d'ordre dans la premiere page; car on y parle de l'*y* Grec avant que de rien dire des autres lettres; & on dit que l'*y* n'ayant que le ſon de l'*i* Latin ou de l'*i* François ne difére en aucune maniere de ce dernier. L'Auteur, comme on voit, ſuppoſe qu'on ſçait par avance ce que c'eſt que le ſon de l'*i* Latin & de l'*i* François; mais ſi par hazard on donnoit cette inſtruction à un Etranger qui ne ſçauroit ni le Latin ni le François, il n'en demeureroit pas plus inſtruit. C'eſt apparemment pour cette raiſon que le P. Buffier dans ſa Grammaire, en parlant du ſon des lettres, a cru qu'il fal-

loit commencer par désigner chacun des ſons de la langue Françoiſe par le rapport qu'il a avec le ſon des mots de langues Etrangéres vivantes, le plus répanduës dans l'Europe; telle que l'Allemand, & l'Anglois; l'Italien, & l'Eſpagnol. D'ailleurs quelques-uns demanderont peut-être quel eſt le vrai ſon de l'*i* Latin, car nous ne pouvons aujourd'hui diſcerner quelle étoit la prononciation des Latins; & les Nations de l'Europe qui parlent aujourd'hui cette langue, prononcent l'*i* & les autres lettres de l'alphabet Latin chacune à leur maniere, & ſouvent avec quelque différence.

Comme l'Auteur dès les premieres lignes de ſon Ouvrage, donne lieu à diverſes réfléxions, on pourroit encore examiner, ſi l'*y* ne difére en aucune maniere de l'*i* François; ſi, par exemple dans le mot *Abbaye* l'y ne déſigne pas une autre prononciation, que s'il étoit écrit *Abaie*? M. l'Abbé de Dangeau croyoit le contraire, quand il a avancé, que l'*y* tenoit lieu en pareilles occaſions de deux *i*; dont l'un ſeroit la derniere lettre de la premiere ſyllabe, & l'autre la premiere

lettre de la ſeconde ſyllabe du même mot. Mais ces détails qui ont trouvé place dans les recherches d'habiles Grammairiens, ont été peut-être négligez, par l'Auteur; par ce qu'elles avoient été faites ailleurs; & que lui il ſe propoſe particulierement, comme il le dit dans ſa Préface, *d'ajouter ſes penſées & ſes recherches à celles de quelques habiles gens, qui ſe ſont occupez à faire des remarques ſur la Langue Françoiſe.*

Ce deſſein eſt des plus eſtimables; & après les Grammaires que nous avons eu depuis quelques années, il ſeroit très-utile de marquer ce qui ſeroit omis ou défectueux dans les précédentes. Il ſeroit bon, par exemple, d'ajouter ici des préſervatifs contre les Régles qu'a établi le P. Buffier, comme lui-même il en a mis contre diférentes Grammaires Françoiſes, dans la quatriéme édition de la ſienne; & comme apparemment il continuera d'en mettre dans la cinquiéme édition qui ſe va faire. Mr. Malherbe aura eu la retenuë de ne pas faire ici la choſe ſi diſtinctement; mais nous la regardons comme faite équivalem-

ment, en une infinité d'endroits de ſon Livre, où il dit des choſes qui ne s'accordent nullement avec ce qu'on trouve dans la Grammaire du P. Buffier. Ainſi ou l'un ou l'autre pour le moins a beſoin de préſervatifs : Entre eux le débat. Cependant nous allons donner quelques exemples pour mettre ceux qui ſçavent exactement notre langue, à portée de juger, auquel de ces deux Ouvrages il faut ſe tenir. C'eſt ce qui ſera plus utile à nos Lecteurs, que la diſcuſſion de maximes Grammaticales, qui ne paroiſſent ici avoir rien de particulier que ce point.

M. Malherbe page 5. dit que chacune des cinq voiles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *dans l'Alphabet a un ſon immuable*; & le P. Buffier dit que le ſon en eſt determiné ſi differemment par l'uſage que la ſeule lettre *e* prend trois ou quatre ſons diférens, [nomb. 105.] comme dans les mots *fée*, *fer*, *diſére*. Et c'eſt ce qu'avoit dit auſſi Mr. l'Abbé de Dangeau. Peut être Mr. Malherbe veut il dire, qu'on prononce ordinairement chacune de ces cinq voyeles, par un ſon qui eſt toûjours le mê-

me, en prononçant de ſuite l'Alphabet; mais c'eſt ce que les autres ſemblent traiter d'abus, en voulant qu'on diſtingue les diverſes infléxions de ſon, que comporte & que ſignifie une même ſorte de voyele; puiſqu'étant la même à l'égard des yeux, elle n'eſt pas la même à l'égard de l'oreille.

M. Malherbe (même pag. 5.) dit que *s'il ſe rencontre deux ou trois voyeles de ſuite, on nomme cet aſſemblage, diphtongue*; & le P. Buffier au contraire prétend qu'on appelle *diphtongue* non pas préciſément deux ou trois voyeles de ſuite; mais ſeulement *deux ou trois voyeles de ſuite, leſquelles réünies enſemble ne forment qu'un ſon; ou bien deux voyeles qui forment deux ſons, prononcez dans un tems auſſi court que ſeroit formé un même ſon ordinaire.* Ainſi dans *béatifier* les voyeles *e* & *a* quoiqu'elles ſe rencontrent de ſuite, ne font point une *diphtongue*, au lieu qu'elles en font une dans *beau* parce qu'*eau*, en ce mot, ne forme qu'un ſon ſemblable à celui d'un *o* ſimple. Les voyeles *i* & *e* dans le mot, *bien*, font encore une *diphtongue*, parceque les deux ſyllabes de ce mot, ſe pronon-

cent en un tems à peu-près aussi court, que celui où l'on prononceroit le seul son *ben*; & c'est ce qui s'appelle une diphthongue propre.

Chaque page nous fournit ainsi dans ce Traité de l'Ortographe, une juste matiere, a des préservatifs contre l'un ou l'autre de ces deux Grammairiens.

M. Malherbe pag. 5. dit que l'*e* muet ne se rencontre qu'à la fin des mots; & le P. Buffier dit au contraire qu'il se rencontre par tout; non seulement dans les endroits où il est écrit, comme dans *redire*, *demande*, *doublement*, *aimera*, & mille autres semblables; mais encore en des mots où il n'est pas écrit, & où il se prononce quand deux consones se prononcent de suite dans un même mot, comme dans le mot *plan*, où il se prononce comme si l'on écrivoit par un *e* muet *pelan*.

M. Malherbe pag. 42. dit que les Adjectifs qui ont un *e* à la fin prennent au feminin deux lettres d'augmentation, sans énoncer quelles lettres ils prennent, ni quel changement il y faut faire comme si la chose étoit in-

diférente : le P. Buffier au contraire nomb. 152. rapporte plusieurs adjectifs qui prennent au feminin trois lettres, au lieu de deux ; & il ne laisse pas indiférent le choix de ces lettres ; quelques adjectifs prennent selon lui *h*, *e* comme *blanc* qui forme *blanche* ; d'autres adjectifs prennent, *u* & *e* d'augmentation & outre cela ils changent le *c* final en *g* ; comme *public*, *caduc* qui font *publique*, *caduque* ; Enfin quelques-uns prennent trois lettres d'augmentation au lieu de deux ; ne fût ce que l'adjectif *Grec* qui fait au feminin *Grecque*. Certainement, l'ouvrage d'un de ces deux Auteurs merite en cet endroit particulier, de grands préservatifs, comme on le voit ici.

Il n'en merite pas moins dans ce qui regarde les verbes ; nous en avons sous les yeux un exemple d'autant plus important, que l'usage en est plus fréquent ; c'est le participe du verbe auxiliaire *avoir* ; M. Malherbe écrit par tout *û*, *j'ai û*, *j'avois û* ; au lieu que le P. Buffier, après tous les Auteurs connus de Grammaire Françoise, écrit *eû*, j'ai eû, *j'avois eû* : en

Juillet 1276.

obſervant néanmoins que l'on prononce ſeulement *u*; c'eſt-à-dire, que M. Malherbe aura eû égard uniquement au ſon, & nul égard à l'uſage, ſi ce n'eſt à l'uſage du Gazetier de Hollande & d'autres ſemblables étrangers; que l'Academie Françoiſe n'a pas encore reconnus pour des Auteurs Claſſiques, dans l'uſage de nôtre langue.

M. Malherbe pag. 232. dit que l'*e* muet final précédé de la voyele *u* prend deux points, comme *nue*, *ruë*: Le P. Buffier prétend qu'on ne doit point employer les deux points ſur une voyele ſinon pour marquer qu'une voyele ne fait pas un même ſon avec la précedente; or un *e* muet ne peut jamais faire un même ſon avec un *u* voyele dont il eſt précédé, comme dans *ruë*, *nuë*; mais ſans prendre parti entre ces deux régles oppoſées, on ne voit pas trop le beſoin d'écrire, *venuë*, *abatuë*, au lieu d'écrire ſimplement *venue*, *abatue*.

Pag. 184. M. Malherbe dit que les adjectifs qu'on employe pour marquer la loüange ou le blâme, ſe mettent ordinairement après le ſubſtantif. Le

P. Buffier ne paroît point de ce ſentiment; il n'improuveroit pas que l'on dît *un ſçavant homme, un méchant homme, une bonne perſonne, une ridicule entrepriſe*. Il ne paroît pas même qu'on puiſſe méconnoître cet uſage, & ceux qui admettroient une régle contraire, pour un principe, ou pour un uſage conſtant, qu'on rappelleroit à une vraie Analogie ſeroient très-ignorans dans nôtre Langue. Quoiqu'il en ſoit, il eſt peu d'endroits dans ce Livre, où il n'y ait des choſes oppoſées à ce qu'on trouve dans la Grammaire du P. Buffier, qui a un ſi grand cours dans l'Europe, & qui a même été luë dans les aſſemblées régulieres de l'Academie Françoiſe. Eſt-il poſſible que l'Academie eût ſi conſtamment donné ſon attention, à une Grammaire qui auroit eu beſoin d'un auſſi grand nombre de préſervatifs, que ſemble l'indiquer la Grammaire de M. Malherbe? Peut-être celui-ci a-t-il voulu éviter de copier de trop près celui là; mais ſi en s'écartant de lui, il s'étoit au même tems écarté de la juſteſſe & de la préciſion des régles, auroit-il eu de ceux qui ſe donnent pour les arbitres

de la littérature, auroit-il eu dit-je une approbation authentique, & en particulier ſur la maniere de placer les adjectifs dont nous parlions tout à l'heure? Il eſt vrai que la pluſpart des gens de Lettres, même ceux qui parlent & qui écrivent le mieux nôtre Langue, en ignorent parfaitement l'Analiſe Grammaticale; & l'on a oüi dire à feu M. l'Abbé de Dangeau, depuis la mort de M. l'Abbé Regnier, qu'il ne connoiſſoit pas trois perſonne qui entendiſſent la ſuite & l'œconomie de notre Grammaire. Ainſi la plus part ſont excuſables de ce côté-là; mais l'eſt-on également d'en parler ou d'en décider, quand on n'y entend rien? Du moins pourroit-on diſpenſer les faiſeurs d'extraits publics, ou Auteurs de Journaux de s'exercer ſur des matiere dont ils n'ont pas aſſez de connoiſſance pour démêler ce qui eſt de meilleurs ou de moins bon en chacun des Ouvrages dont ils rendent compte au Public : c'eſt là-deſſus qu'on a formé un projet d'établir un *Journal des Journaux* qui fit le rapport & la diſcuſſion des Extraits des Journaliſtes, pour examiner ſi leur rapport

est fidéle, & si leur discussion est exacte. Il est dit-on commencé en Holande; il sera encore meilleur de l'executer en France.

Au reste ce que le Journal de Paris rapporte de l'Ouvrage de M. Malherbe, en marquant sur le témoignage même du Libraire, que c'est un *Ouvrage singulier* : cela, dis-je, se vérifie très-bien dans un recueïl de *Lettres*, imprimées ailleurs, & qui est joint à cette Grammaire; car on n'avoit point vû le recueïl de mêmes Lettres dans aucune autre Grammaire : outre que M. Malherbe ajoute de fois à autre quelques lignes de remarques de sa fâçon. La seconde chose singuliére que nous avons trouvée en cette Grammaire est une sorte de liste de mots qui se prononcent diféremment *étant égaux dans la prononciation* (il veut dire *qui ont la même prononciation*, ou qui se prononcent *de la même maniere*;) comme *Antre*, antrum; *entre*, inter; *Autel*, Altare; *hôtel*, domus; *bal* & *bail* [ces deux ci ne se ressemblent pas trop] *clair*, clarus; *Clerc*, Clericus; &c.

L'Auteur à la fin de son Livre a mis

un *Abregé de la Versification Françoise*, & dès les trois premieres lignes, il se trouve encore que lui ou le P. Buffier ont besoin de préservatifs & d'explication, sur ce qu'ils entendent par un *poëme regulier*. M. Malherbe dit en général que tout vers d'un autre nombre de sillabes que de douze; dix, huit, sept & six sillabes ne sçauroit être employé dans un *poëme regulier*. Le P. Buffier (nomb. 113.) de son Abregé des Régles de la Poësie Françoise à la fin de sa Grammaire, fait comprendre que les vers qui ont moins de six syllabes entrent très-bien dans les Chansons, les Cantates, les Opera, & autres piéces libres, telles que les Epîtres, les Fables. Celles en particulier de M. de la Fontaine qui sont le modéle des autres, en fournissent un exemple, dès les deux premiers vers de son Ouvrage.

La Cigale ayant chanté
Tout l'Eté.

Si ce ne sont pas là des Poëmes Reguliers; Ne seroit-il pas à propos de marquer ce qui est permis ou non

dans ces ſortes de Poëmes, qui ont ſouvent plus de cours & de ſuccès que les plus réguliers ?

Le beſoin de préſervatifs ſe trouvera encore de coté ou d'autre par rapport au nombre douteux des ſillabes de certains mots. M. Malherbe dans cet Article ne fait nulle mention des régles que rapporte le Pere Buffier (nombre 1115.) & qui paroiſſent importantes : par exemple, que les ſons, *ia*, *ie*, *io*, &c. font toujours en vers deux ſillabes, quand ils ſont immédiatement précedés d'une *r* ou d'une l; *cri-a*, *voudri-ons ſupli-ez* &c. ſi cette obſervation n'eſt pas juſte, cet Auteur mérite un préſervatif; & ſi elle l'eſt, M. Malherbe n'en mérite pas moins, de l'avoir omiſe.

Le dernier obſerve au ſujet du *Sonnet*, qu'il faut une exception à la régle *qu'un même mot ne doit pas être* emploïé deux fois dans un Sonnet C'eſt néanmoins ce que M. Deſpreaux a marqué dans ſon Art Poëtique quand il dit a propos du Sonnet qu'Apollon

Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer

Et qu'un mot déja fini osât s'y
remontrer.

M. Malherbe apporte ici pour exception si *le mot est répeté sans faire figure* il donne pour exemple d'un mot *qui fait figure* la répétition du mot *fils* en ces deux vers.

Que mon fils *ait perdu sa depoüille*
mortelle.
Ce fils *qui fut si cher & que j'aimois*
si fort.

C'est aux Lecteurs à examiner le poids de chacune de ces autorités, si la chose en vaut la peine; car selon le Pere Buffier (nomb. 1161.) *la mode des Sonnets* semble avoir passé.

La mode de l'*Ode*, qui s'est ranimée il y a quelques années, particuliérement au sujet de l'Enthousiasme, n'a point attiré de réfléxion particuliere de Monsieur Malherbe ; il donne seulement pour exemple une *Ode* de sa composition adressée à un Magistrat, dont voici la quatriéme Strophe.

Au ſortir de cette retraite
Combien de fois en votre honneur ;
Pomone a-t-il pris la ſerpéte
Pour hâter des fruits la lenteur ?
Veillez ſi bien à leur naiſſance
Qu'il ne craigne aucune influence:
Et ſi fatigué d'un long cours ,
Il ſent une ſoif qui le preſſe ;
Faites que dans vôtre largeſſe
Il trouve auſſi-tôt du ſecours.

Ceux qui ſe ſont plaints depuis un tems, qu'on vouloit trop donner à l'Entouſiaſme , ne ſe plaindront pas apparemment ici d'aucun excès d'élévation. Du reſte il faut croire que l'Auteur a des raiſons qu'on ne voit pas, pour avoir fait *Pomone* de maſculin.

L'Auteur témoigne avoir une grande delicateſſe en matiere de vers, quand il veut réprouver ce que l'uſage autoriſe, d'un *e* muet final précedé d'une autre voyéle , & ſuivi d'un autre mot qui commence par une voyele, comme *Pompée à la faveur* &c. Il y trouve une eſpéce d'*hiatus ;* il dit qu'il ne s'en trouve point d'e-

xemples dans Malherbe, c'eſt-ce qu'il faudroit vérifier. Mais il ſe rencontre des *hiatus* auſſi importans, & beaucoup plus fréquens dans les voyeles Nazales à la fin des mots; comme, *peut-on à ſon ſujet*, *on* & *a* ſont ici deux voyeles & font un *hiatus* entr'eux : il faut s'accommoder de ce qu'autoriſe l'uſage qui tient fort de l'arbitraire en ces points là comme en beaucoup d'autres.

ARTICLE LVI.

ECLAIRCISSEMENT SUR l'Analyſe des infiniment petits par M. Varignon. A Paris chez Rollin, Quay des Augg. 1725. in 4°. pp. 118. ſans compter la Pref. & les figures.

QUoique l'Analyſe des infiniment petits de M. le Marquis de l'Hôpital n'ait pas trop beſoin d'éclairciſſemens, & que les perſonnes qui la liſent après les préliminaires géometriques qui conviennent, y trouvent autant de clarté que de méthode, Il eſt vrai cependant qu'un

homme auſſi exercé dans cette Analyſe que l'étoit M. Varignon, ne peut manquer de donner ſinon de ſimples explications, du moins des additions conſidérables qui developpent de plus en plus cette ſcience de l'infini. C'eſt de ces additions que nous allons ſur tout rendre compte dans cet Extrait.

A la page 2. M. Varignon remarque fort bien & demontre que les differences des ordonnées circulaires ne ſont pas telles qu'on pouroit d'abord les imaginer ſur l'Analogie des differences des appliquées rectilignes ordinaires. L'Analogie, par laquelle cet Auteur les détermine, mérite qu'on la liſe dans le livre, où nous la laiſſons à cauſe de la figure & des caractéres qu'on ne peut donner en extrait & que ce n'eſt pas la peine de tranſcrire.

La maniere (*art* 42.) dont M. Varignon détermine la tangente de la Logarithmique ſpirale par le calcul exponentiel eſt fort ſçavante, mais on n'a point beſoin de le prendre ſur un ton ſi haut pour y arriver

Il y a un Problême (*p*. 48.) dans lequel une courbe quelconque étant donnée, il s'agit d'en trouver une au-

tre aussi d'espéce donnée quelconque qui touche la premiere en un point donné. Tout consiste à unir ensemble les Equations des deux courbe, de sorte qu'elles n'en fassent qu'une, parcequ'en effet dans le point de contact ces deux courbes s'unissent pour n'en faire qu'une.

Mais on voudroit bien demander aux Géométres s'il est permis alors, comme le fait voir M. Varignon, de supposer égales les differentielles des ordonnées des deux courbes; car il semble que quoique dans ce point de contact l'ordonnée d'une courbe devienne égale à celle de l'autre, ce soit par accident, & seulement parce qu'on a disposé ces courbes de maniere qu'elles se touchent, ce qui n'influe en rien dans la nature des ces courbes ni de leurs ordonnées, & qu'ainsi ces ordonnées ayent leurs accroissemens fort différens & fort inégaux dans les deux courbes differentes & inegales, qui n'ont qu'un point, ou si l'on veut absolument deux points de communs.

A la pag 41) M. Varignon donne un éclaircissement sur l'infini mathe-

matique, qu'il distingue en infini absolu exprimé par $\frac{a}{o}$ & en infini relatif exprimé par $\frac{a}{dx}$. On ne dit rien du premier exemple, sur lequel il ne laisse pas d'y avoir bien à dire; mais M. Varignon termine cet article par ces paroles. « pour bien sentir la dif-
» ference qu'il y a entre l'infini abso-
» lu $\frac{a}{o}$ & l'infini relatif $\frac{a}{dx}$, il faut
» considérer que quelque grandeur
» M. qui divise $\frac{a}{o}$ infini absolu, elle
» donnera toûjours $\frac{a}{mo} = \frac{a}{o}$ infini absolu,
» aulieu que divisant $\frac{a}{dx}$ infini relatif,
» elle le changera en $\frac{a}{mdx}$ fini. si *m.* est
» aussi un fini relatif. » Les deux parties de ce discours paroissent également fausses en géométrie. Car 1°. il est faux que quelque grandeur qui divise un infini absolu $\frac{a}{o}$ il demeure toûjours infini absolu, puisque je puis le diviser par un autre infini absolu, &

& par lui-même ce qui me donnera $\frac{\infty o}{\infty a} = 1.$ fini abſolu.

2°. Il eſt faux que $\frac{a}{mdx}$ ſoit fini ſi *m.* eſt un fini relatif. Car ſi *m.* eſt fini *mdx* demeure toûjours infiniment petit, par la raiſon, que *vitium ex quocumque defectu.* Le fini *m.* ne rend pas fini l'infiniment petit *dx*, puiſque l'infiniment petit pris un nombre fini de fois demeure infiniment petit, & qu'il faut le prendre une infinité de fois pour faire quelque choſe de fini; au-lieu que l'infiniment petit *dx.* communique ſa qualité d'infiniment petit à *m.* & le rend infiniment petit; parceque *m.* n'eſt fini qu'autant qu'on le prend une fois ou un nombre fini de fois, Car *m.* veut dire une fois *m.* mais ſi on prend cet *m.* une moitié, un tiers de fois, un centiéme de fois, un infinitiéme de fois, il décroît toûjours & devient un infiniment petit de même eſpéce que ce dénominateur qui le multiplie ou, pour parler juſre, qui le diviſe.

Après cela cette diſtinction entre l'infiniment petit abſolu & le relatif

ne paroît pas trop avoir lieu en géométrie, où à le bien prendre & sur tout ici, il n'est question que de grandeurs relatives. Et d'ailleurs comment le sçavant Auteur n'a-t-il pas pris garde à ce qu'il dit ailleurs & à ce que tout le monde dit que *dx*. ne se prend en géométrie comme infiniment petit, que par ce qu'il se prend dans l'instant de l'evanoüissement où il se confond en effet avec zero.

A la page 43) M. Varignon remarque que la supposition *ddy*. égale à l'infini est un signe équivoque du rebroussement des courbes dans les points où cette supposition a lieu, & il fait voir plusieurs courbes où *ddy* = à l'infini, & qui cependant n'ont point de rebroussement; desorteque *ddy* = à l'infini prouve seulement que la tangente en ce point est une derniere ordonnée; c'est-à-dire, est parallele aux ordonnées: tant il est vrai que la géométrie moderne est allée un peu vîte dans ses découvertes, & qu'elle est un peu sujette à révision. Toute vérité ni apparement toute erreur n'est pas encore decouvert, & la gloire des siécles à venir pourra bien consister à de-

poüiller le nôtre d'une partie de celle qu'il s'eſt trop preſſé de s'appropier.

Le morceau qui regarde la diviſion des Angles rectilignes en un nombre quelconque de parties égales eſt quelque choſe de plus qu'un ſimple éclairciſſement. Cette diviſion dépend d'une Lemme préliminaire qui eſt de *viete*, ſçavoir qu'un arc circulaire étant diviſé en un nombre quelconque de parties égales par des cordes qui partent d'un même point de la circonference, & qui ſont tirées à tous les points de diviſion, la premiere corde eſt à la ſeconde comme telle autre eſt à la ſomme des deux plus voiſines dont l'une la précede & l'aula ſuit. De-là l'Auteur tire une formule générale qui lui donne une table pour la valeur de toutes les cordes ſucceſſives. Cette valeur eſt pour chaque corde une Equation du dégré exprimé par le nombre des parties en quoi l'arc eſt diviſé. Ce qui fait conclure à M. Varignon que la triſection géométrique de l'Angle dépend de la ſolution d'une Equation du troiſiéme dégré, & eſt impoſſible par le cercle ſeul & la ligne droite, qui ne peu-

vent se couper qu'en deux points.

A la page 59. M. Varignon remarque fort-bien que l'infini relatif étant multiplié par le zero relatif, donne un produit fini : ce qui peut être démontre de cette maniere facile & sans toutes ces distinctions d'infini absolu ou relatif. Car si je divise 3 par zero, le quotient en est infini, parce qu'en trois le zero se trouve une infinité de fois. Or la multiplication rétablit les choses dans l'état d'où la division les a ôtées. Si on multiplie donc cet infini par zero, on aura trois : desorte qu'il est vrai de dire 1°. qu'une infinité de zeros sont quelque chose de fini, & que pour élever le néant à quelque chose il faut une puissance infinie. 2°. que le zero ou le néant n'abaisse les choses qu'à un dégré d'infini plus bas qu'elles ne sont, le fini au pur néant ou à l'infiniment petit, l'infini au fini, l'infini du second genre à celui du premier, celui du troisiéme au second &c. Ainsi zero multipliant l'infini ne fait pas un pur zero, mais un zero d'infini ; c'est-à-dire, un fini ; le zero ne tombant pas tant sur la chose que sur sa puissance, & ne l'a-

néantiſſant pas tant que la dégradant.

A la page 83. Il y a un problême qui eſt des plus beaux en ce genre. M. Varignon poſe une courbe quelconque; il la developpe enſuite de pluſieurs manieres differentes, ſoit en commençant par un bout ou par l'autre, ſoit en commençant par un point quelconque mitoyen ce qui donne alors des developantes rebrouſſées. Or cet Auteur demontre qu'une des courbes formées par ces developemens, étant donnée en total & en parties, les autres dévelopantes ſeront auſſi données chacune en particulier dépendamment de la quadrature du cercle. La démonſtration en eſt trop longue & la figure trop compliquée pour les mettre ici en entier ou en extrait. Ceux qui ont le Livre de M. Varignon s'en paſſeront, & les autres ſur cet énoncé, s'ils ſont Géométres, pourront en trouver la démonſtration, qui eſt plus difficile dans l'expreſſion que dans l'idée, ſur tout s'ils poſſedent le Livre de M. de l'Hôpital & en particulier le Lemme de l'Article 166. M. Varignon ajoûte ici un autre Lemme d'une égale beauté &

d'une g ande étenduë pour la quadrature des eſpaces renfermez par les dévelopantes.

Cette propoſition, (page 87.) que les Secteurs du Cercle ſont en raiſon composée des quarrez de leurs rayons & de leurs angles, n'eſt difficile que par l'énoncé; car ſans autre figure ni calcul, qui que ce ſoit eſt en état de voir qu'un Secteur eſt d'autant plus grand que ſon angle eſt plus grand, & qu'il appartient à un plus grand Cercle; or les Cercles ſont comme les quarrez des rayons.

De calculo exponentiali. C'eſt-à-dire, *du calcul exponentiel.*

Ce morceau qui ne regarde point le Livre de M. de l'Hôpital, roule cependant ſur le calcul infiniteſimal: ainſi le Libraire l'ayant trouvé à la ſuite des éclairciſſemens, l'a imprimé auſſi tout de ſuite pour ſe conformer à l'intention de M. Varignon qui paroiſſoit les avoir deſtinez à paroître enſemble.

D'abord l'Auteur répond, & répond fort bien à trois doutes de M.

Niewentit, qui ne comprenoit pas 1°. comment les ordonnées de la Logarithmique pouvoient ſervir d'abſciſſes à une autre courbe. 2°. Comment le Logarithme d'une quantité exponentielle étoit le Logarithme de cette ſimple quantité, multipliée par ſon expoſant indéterminé. 3°. Comment le Logarithme d'une quantité eſt égal à la ſomme de ſa différence diviſée par cette même quantité. Tout cela ſe comprend aujourd'hui facilement, & M. Varignon l'explique fort bien. Il donne enſuite des régles pour differentier les quantitez exponentielles de toutes ſortes de degrez ſimples ou élevez. Il conſtruit par la Logarithmique les courbes exprimées par des équations exponentielles, & il en donne les quadratures. On ſçait aſſez tout cela aujourd'hui; & M. Varignon avertit même que M. Bernoulli le jeune l'avoit publié avant lui dans les actes de Leipſik en Mars 1697. Cela eſt ſuivi d'une méthode pour trouver les tangentes des courbes exprimées par des équations exponentielles.

Au ſujet du calcul Logarithmique M. Varignon remarque que quoique

le rapport de + à d x soit infini, la fraction $\frac{dx}{x}$ n'est pas zero pour cela; parceque selon lui, cette fraction represente celle-ci. $\frac{adx}{x}$ Il est vrai que cet a. represente l'unité, & peut être sous-entendu; mais l'unité qu'il represente est linéaire & non numérique selon M. Varignon. Mais tout cela est-il exact? 1°. Quand a. seroit quelque chose de plus que l'unité, adx. ne laisseroit pas d'être un infiniment petit, & $\frac{adx}{x}$ representeroit un rapport infiniment petit, c'est-à-dire, évanoüissant, & dans le moment de l'évanoüissement, & par conséquent un zero géométrique. 2°. $dly. = \frac{adx}{x}$ & la multiplication de dx. par a. ne l'empêche pas d'être égal à cet infiniment petit dly. 3°. Cette distinction de l'unité en unité numeraire & linéaire, & la conclusion que M. Varignon en tire, de ne jamais prendre aucune grandeur continuë par l'unité numérique, paroissent peu fondées & fort nuisibles au calcul, qui est bien facilité par ces suppositions de $a = l$. 4°. Tout ce qui se dit

de l'unité linéaire ſe tranſporte fort bien à l'unité numérique, & les Logarithmes numériques ſe tirent fort juſte des Logarithmes linéaires & Géométriques. 5°. Il ne faut pas même être la dupe d'une expreſſion arbitraire : ces *a.* ou *l.* ne ſont que des expreſſions de quelque réalité Géométrique ou en général Phyſico-Mathématiques , & ſignifient uniquement une ligne, une ſurface, ou un corps , ou quelquefois même un eſprit, &c.

Enfin tout ceci finit par une méthode, pour trouver les valeurs des puiſſances, dont les ſeuls expoſants ſont inconnus ; c'eſt à-dire, de trouver ces expoſants inconnus. Il y a long-tems que le public eſt en poſſeſſion de cette méthode de M. Leibnits qui en eſt le premier inventeur.

Démonstration à la portée de tout le monde de cette vérité de la Géometrie trascendante, que 3. par exemple, divisé par zero, est égal à l'infini. P. L. P. C. I.

Si je divise 3. par 3. j'ai un, parce qu'en 3. combien de fois 3. une fois. Si je divise 3. par deux; j'ai un & demi ou trois moitiez, parce qu'en 3. deux s'y trouve une fois & demi. Si je divise 3. par 1. j'ai trois, parce qu'en trois il y a trois fois un. Enfin divisant 3. par une moitié j'ai 6. le divisant par un quart, j'ai 12. le divisant par un huitiéme, j'ai 24. parce que 3. contient six moitiez, 12. quarts, 24. demi quarts, ou huitiémes, &c.

Donc plus le diviseur est petit, plus le quotient est grand, & celui-là décroissant à l'infini, celui-ci croît à l'infini. Donc le diviseur étant infiniment petit & égal à zero, le quotient doit être infiniment grand. Ce qu'il falloit démontrer.

Remarque Géométrique du même sur cette expression plus qu'infini.

M. Varignon proscrit cette expression. Cependant si je pousse la démonstration précédente plus loin en descendant au dessous de zero, & que je divise 3. par moins un, moins deux, moins trois, &c. Le quotient croîtra réellement toûjours, & sera par conséquent plus qu'infini passant régulierement tout de suite du positif au négatif par un sault peu intelligible, mais réel. Il est vrai que faisant abstraction des signes, & ne regardant que l'expression numérique ou linéaire de ce quotient, il est fini; mais il n'est pas permis de faire cette abstraction, puisque réellement moins trois, moins deux, moins un, n'est pas la même chose que trois, deux, un.

ARTICLE LVII.

LA VIE DU CARDINAL d'Amboiſe, premier Miniſtre de Loüis XII. avec un Parallele des Cardinaux celebres qui ont gouverné des Etats, dédiée au Roi, par M. Loüis le Gendre Sous-Chantre & Chanoine de l'Egliſe de Paris, Abbé de Clairfontaine. in 12. A Roüen, chez Robert Machuel, derriere le Chœur de Saint Martin ſur Renelle. MDCCXXVI. Avec Approbation & Privilége. 2. tom. le premier contient 465. pp. le ſecond 412. avec la Table; & in 4°. pag.

MOnſieur l'Abbé le Gendre ſoutient dans cet ouvrage l'honneur qu'il s'eſt fait par ſon Hiſtoire générale de France, par l'abregé de la même Hiſtoire, par l'Hiſtoire particuliere du regne de Loüis XIV. & par celle de la vie de feu M. de Harlai Archevêque de Paris. Le ſtile de l'Auteur eſt ici toûjours le même, vif, concis, élégant; il conſerve le même art de lier les faits, de caractériſer les

personnes qu'il produit ſur la Scene, & d'exercer par tout une critique qui fait connoître qu'il craint beaucoup plus le reproche d'être flateur au complaiſant, que de paroître moins vrai ou moins ſincere.

Nous regrettons que cet Ecrivain n'ait pas eû tous les Memoires qui ſembloient être neceſſaires pour nous apprendre de nouvelles particularitez de la vie du Cardinal d'Amboiſe: il a ſçû du moins donner un tour nouveau à ce que d'autres Hiſtoriens avoient dit avant lui. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût exactement marqué les Epoques de chacun des événemens qu'il a ſi bien détaillez. On ne l'accuſera pas ſans doute de n'être qu'un pur Annaliſte ; & les cenſeurs de ſon Livre ne le reprendront point de la fauſſeté des dattes, puiſqu'aſſez ſouvent il s'en remet à leurs recherches. Les réfléxions ſont courtes, naturelles, intéreſſantes : les politiques en trouveront peut-être quelques-unes trop hardies ou trop inſtructives.

Le Cardinal George d'Amboiſe étoit iſſu d'une des plus Illuſtres Maiſons de France : ſon pere étoit pre-

mier Chambellan, ou pour s'expliquer à la maniere d'aujourd'hui, premier Gentilhomme de la Chambre ſous Charles VII. & ſous Loüis XI. Il étoit né avec de l'eſprit, de la droiture, & de l'ambition : ce n'étoit pas cependant un génie vaſte, dont les lumieres fuſſent fort étenduës; il concevoit même avec peine; mais ce qu'il avoit conçû, il l'arrangeoit parfaitement bien; ſa plus grande qualité étoit de mettre un ordre admirable dans ſes idées, & d'entrer dans un détail, qui facilitoit le ſuccès de ſes entrepriſes, il s'attacha dès ſes premieres années à Loüis, Duc d'Orleans, qui depuis fut le Roi Loüis XII. S'il eut dans la ſuite la plus grande part aux bienfaits de ce Prince, il n'en eut pas moins dans le commencement à ſes diſgraces.

Loüis Duc d'Orleans avoit pris les armes contre la Dame de Beaujeu, fille de Loüis XI. & Regente du Royaume pendant la minorité de Charles VIII D'Amboiſe déja nommé Evêque de Montauban intrigua ſi puiſſamment à la Cour, qu'il perſuada au jeune Roi de ſe tirer de l'eſ-

clavage de la Regente, & d'aller joindre le Duc d'Orleans ; mais le complot ayant été découvert, on l'arrêta prisonnier, & il fut resserré pendant plus de deux ans dans une étroite captivité. Pour comble de malheur, le Prince son protecteur fut lui-même en 1488. fait prisonnier à la bataille de Saint Aubin du Cormier par le fameux la Trimoüille, qui pour son coup d'essai, n'ayant encore que vingt-cinq ans, remporta une victoire complette sur les François mécontens, & sur les troupes du Duc de Bretagne. Deux Cordeliers, dont l'un étoit Confesseur du Roi, & l'autre Confesseur de la Regente, obtinrent enfin la liberté de d'Amboise, qu'on renvoya dans son Diocése, sur ces entrefaites François II. Duc de Bretagne mourut, il ne laissa que deux filles, dont Anne, qui étoit l'aînée, fut fiancée à Maximilien, fils de l'Empereur Frederic III. & par les intrigues de d'Amboise épousa peu de tems après Charles VIII. alors on rappella d'Amboise, & la fin de son exil fut la récompense de cet important service. Depuis son retour à la Cour, il enga-

gea le Roi à faire revenir le Duc d'Orleans, & se procura l'Archevêché de Narbonne, mais il n'y resta pas longtems; car le Duc d'Orleans ayant été nommé Gouverneur de Normandie, fit élire son confident d'Amboise Archevêque de Roüen. Dès-lors ce Prince, qui n'aimoit pas les affaires, quoiqu'il fût capable d'en soutenir le poids, remit à l'Archevêque tout le détail du Gouvernement, en moins d'un an & demi l'ordre & le repos furent rétablis dans la Province par les soins du Prélat infatigable.

On ne parla bien-tôt plus que de la conquête du Royaume de Naples, que Charles VIII. entreprit par l'avis d'Estienne de Vers & de Guillaume Briçonnet, qui avoient seuls sa confiance, encore que leur mérite fût aussi médiocre que leur naissance. L'Archevêque de Roüen y suivit le Duc d'Orleans, qui esperoit en même-tems chasser du Duché de Milan Ludovic Sforce qui s'en étoit emparé: il se trouva au combat Naval, où le Duc d'Orleans battit la Flote de Naples, & consterna tellement les ennemis que le Roi n'eut plus qu'à se mon-

trer pour en triompher. Ainſi Charles VIII. entra victorieux dans Florence le 17. Novembre 1694. dans Rome, le 31. Decembre; dans Naples, le 22. Fevrier ſuivant, & ſe rendit maître en huit jours de tout le reſte du Royaume. Le Duc d'Orleans prit de ſon côté pluſieurs places dans le Milanez; mais des conquêtes ſi rapides furent peu durables. Quoique Charles en revenant en France eût terraſſé à la journée de Fornouë preſque toutes les forces d'Italie, il ſe vit bien-tôt enlever ſes nouveaux Etats, & ne ſurvêquit gueres à ſes pertes: il mourut le 7. d'Avril 1498. à l'âge de 27. ans; & eut pour Succeſſeur Loüis XII. qui fut proclamé Roi de France, Roi des deux Siciles, Roi de Jeruſalem, & Duc de Milan. Ce Duché lui appartenoit comme principal héritier de ſon Ayeule Valentine, ſœur & unique héritiere du Duc Philippe Marie dernier Prince légitime de la Maiſon Viſconti.

L'ambition de d'Amboiſe fut alors ſatisfaite; il devint premier Miniſtre de ſon Maître; mais en le devenant, il entreprit d'en remplir les devoirs de

maniere que le Roi & le peuple en fussent également contents. „ Il se „ persuada, dit nôtre Auteur, qu'un „ premier Ministre n'est pas seulement l'homme du Roi, mais encore „ l'homme du peuple, & qu'autant „ qu'il doit être exact à maintenir les „ droits du Prince; autant doit-il être „ attentif, à soulager le peuple, à le „ défendre de la violence, à lui faire „ rendre la justice, à faire joüir tranquillement chacun selon son état, „ de ses biens & de ses libertez. Sur ce „ principe, aussi tôt que le Roi fut „ sacré, d'Amboise retrancha un „ dixiéme de tous les subsides; il con„ tinua depuis à les faire diminuer „ jusqu'à ce qu'ils fussent réduits au „ tiers; & quelque guerre que dans la „ suite il eût à soûtenir, il ne rétablit „ rien de tout ce que l'on avoit ôté, il est certain que d'Amboise menagea beaucoup les Sujets du Roi; mais qu'il n'ait jamais augmenté ou diminué les impôts, suivant les besoins de l'Etat, c'est un fait si extraordinaire, & si l'on ose ainsi parler si unique depuis le commencement de la Monarchie, qu'il paroît incroyable. L'on

doute que ſi M. l'Abbé le Gendre eut conſulté les Regiſtres de la Chambre des Comptes & les Ordonnances de nos Rois, il eut donné à ſon Cardinal cet éloge que Saint Loüis même n'a pas merité.

Quoiqu'il en ſoit, il ne manquoit à la félicité du Royaume que de voir naître des héritiers de la Couronne & des vertus de Loüis XII. qui mettoit moins ſa gloire à être le maître que le Pere de ſon peuple. Il falloit pour cela faire déclarer nul le mariage du Roi avec Jeanne de France, troiſiéme fille de Loüis XI. D'Amboiſe obtint ſans peine cette grace d'Alexandre VI. Pontif auſſi eſtimable pour ſes grandes qualitez, que déplorable pour ſes mœurs. Cezar de Borgia, bâtard du Pape, en apporta la Bulle, & reçût vingt mille livres de penſion avec le Duche de Valentinois, & une compagnie de cent hommes d'armes. On lui fit en même tems épouſer la Princeſſe Charlote d'Albret, & d'Amboiſe, qui avoit été le Promoteur de cette grande affaire, fut gratifié par le Roi d'une augmentation de penſion, & honoré par le Pape du Chapeau de

Cardinal. Quelque deſintereſſement que M. le Gendre attribuë à ce premier Miniſtre, il n'en eſt pas moins vrai qu'en ſervant ſon Maître, il ne s'oublia jamais, & qu'en ayant beaucoup de zele pour le ſervice de ſon maître, il en avoit encore plus pour ſa propre élévation; ce qui le diſtingue, c'eſt qu'avec beaucoup d'ambition il avoit beaucoup d'honneur & de probité, il auroit été très-irreprochable de ce côté là, ſi malgré la parole & les promeſſes du Roi il n'eût pas ſacrifié les Bentivogles au Pape, & les Piſans aux Florentins.

Il ne tarda pas après la diſſolution du mariage à en faire contracter au Roi un ſecond avec Anne Ducheſſe de Bretagne, veuve de Charles VIII. On ſtipula dans le Contract que la Bretagne ſeroit ſoumiſe à la domination du Roi; & qu'elle ſeroit neanmoins gouvernée ſelon ſes Loix & ſes coutumes, & que la Ducheſſe Reine en toucheroit les revenus. D'Amboiſe s'étant ſi glorieuſement acquitté des fonctions de principal Miniſtre voulut remplir encore celle d'Archevêque. Il alla viſiter ſon Diocéſe; mais

les devoirs de la Prélature cederent bien-tôt aux obligations du Ministere ; Il tint en 1499. les Etats Généraux de Normandie dans la Capitale de cette Province, & fit de l'Echiquier formé de gens d'épée, d'Eglise & de Loi qui s'assembloient deux fois l'année, un tribunal ordinaire qui fût toûjours ouvert; & auquel sous François I. on donna depuis le nom de Parlement.

Pendant son absence & celle du Roi, les Regents & les Ecoliers de l'Université se souleverent, au sujet de quelques Ordonnances qu'ils disoient être contraires à leurs privileges : ils fermerent les Classes, & se vangerent du Roi & du Ministre par les libelles & les injures ; ce qui donna lieu à l'un & à l'autre de revenir incessamment à Paris. Toute l'Université allarmée de leur approche, envoya des députez pour demander pardon. On les reçût à la Cour avec de grandes huées; car les personnes de qualité, dont la plûpart ne sçavoient alors ni lire ni écrire, méprisoient souverainement les gens de Lettres. D'Amboise n'épargna point

à ſon tour les reproches & les menaces; mais il s'en tint à cette punition contre des gens de College, que le Roi ſe contenta de traiter d'inſolens, qui l'avoient injurié juſquesdans leurs Sermons.

On reprit bien-tôt après le grand projet de la Conquête du Milanez & du Royaume de Naples avant que de l'executer, le Miniſtre fit renoncer René II. Duc de Lorraine à toutes ſes prétentions ſur la Provence. Il conclut la paix avec Philippe Archiduc d'Aûtriche, qui pour ſa Comté de Flandres rendit foi & hommage dans Arras, la tête nuë, ſans épée, & ſans ceinturon entre les mains du Chancelier de France, qui repreſentant le Roi, étoit aſſis & couvert. Il renouvella de même les anciens Traitez avec les Rois d'Angleterre & de Caſtille, & fit conſentir l'Empereur à une Tréve. Le Pape, les Florentins, les Venitiens, & quelques autres Souverains d'Italie, auſquels on fit diverſes promeſſes, s'allierent avec la France; deſorte que le ſuccès de l'entrepriſe ſembloit preſque immanquable.

D'Amboiſe venoit d'être revêtu de

la qualité de Légat *à Latere* dans toute l'étenduë du Royaume, avec ce nouveau Titre qui lui fit concevoir l'envie de monter sur la Chaire de Saint Pierre, il partit pour l'Italie où le Roi fut à peine arrivé que Milan & les meilleures places du Duché furent conquises. La ville & l'Etat de Gênes se soumirent de même au vainqueur. On laissa pour y commander le brave Stuart, d'Aubigni & le Maréchal de Trivulce, tous deux grands Capitaines, & capables de garder les nouvelles Conquêtes. Mais leur mesintelligence jointe à l'avarice de Trivulce en pensa causer la perte : Sforce rappellé par ses sujets rentra dans Milan, & se rendit maître de Novare & de quelques-autres villes. A cette nouvelle d'Amboise leva douze mille Suisses ; & ayant rassemblé tous les François, mit le siége devant Novare. Il gagna les Suisses que Sforce y avoit renfermez avec lui ; cette garnison mercenaire demanda de l'argent au Duc qui en manquoit. Point de combat faute de payement ; les Suisses refusérent de repousser les François ; on capitula, & les assiegez n'obtinrent

que la vie & la liberté de ſortir deux à deux picques traînantes, enſeignes pliées. Sforce croyant échaper ſe confondit avec les Soldats Suiſſes ; mais ſoit qu'il fût vendu, ſoit qu'il fût reconnu nonobſtant ſon pourpoint, ſes chauſſes, & ſa barbe poſtiche de Suiſſe, il fut pris dans les derniers rangs, & conduit au Cardinal qui l'envoya priſonnier en France : digne punition d'un uſurpateur qui n'avoit détrôné ſon neveu que pour devenir la tyran de ſes ſujets.

D'Amboiſe alla faire ſon entrée triomphante à Milan ; & n'accorda le pardon à cette ville qui s'étoit révoltée, qu'après l'avoir tenuë quelques jours dans la crainte continuelle de voir tous les Citoyens paſſez au fil de l'épée, & les maiſons réduites en cendres. Comme il avoit toute l'autorité du Roi, il donna par préférence aux anciens Officiers le Gouvernement du Duché, & le Commandement Général des Armées au jeune Chaumont ſon neveu qui fit connoître dans la ſuite, ſuivant le rapport de M. l'Abbé le Gendre, que le choix du Cardinal, quoique injuſte

& prématuré, étoit cependant utile & glorieux à la France: Paul jove & Guichardin ne parlent pas ainsi de Chaumont ; ils prétendent l'un & l'autre qu'il ne fut jamais ni brave ni expérimenté dans l'art militaire , & que tout son mérite consistoit dans l'appui & l'autorité de son oncle , après la mort duquel il fut également méprisé du Roi & des troupes. Ils ajoûtent que faute de valeur & d'experience , il ne sçût ni secourir la Mirandole, ni prendre Modene , & que pour avoir manqué ces deux entreprises il mourut de chagrin & dans la disgrace de Loüis XII.

Ce n'étoit pas assez d'avoir subjugué le Milanez ; le Cardinal porta encore ses vûës sur le Royaume de Naples. A cet effet , il prolongea la tréve avec l'Empereur, qui manquant toûjours d'argent , se déclaroit aussi toûjours pour celui qui lui en donnoit davantage. Il prêta des Troupes au Duc de Valentinois pour dépoüiller quelques Barons Romains de leurs biens ; & par ce moyen il engagea le Pape Alexandre à se déclarer pour les François. Moyennant la cession de

quelques places ſur le Golfe Adriatique, il fit entrer les Venitiens dans ſon alliance. Les Florentins auſquels il ſacrifia la ville de Pize, quoiqu'elle fût ſous la protection de France, ſignerent auſſi la ligue ; & il convint avec Ferdinand Roi de Caſtille & d'Arragon de partager avec lui le Royaume de Naples.

A peine la Guerre fut elle déclarée que tout le Royaume tomba ſous la puiſſance des deux Rois de France & de Caſtille, mais c'étoit le ſort des François de faire les conquêtes, & celui des Caſtillans d'en profiter ; on ſe broüilla ſur le partage, & après quelques ſiéges & quelque combats, on fit la paix, qui fut bien-tôt violée par les Eſpagnols, dont les ſuccès ſous la conduite de Gonzague de Cordouë, ſurnommé *le grand Capitaine*, furent auſſi conſidérables que la guerre qu'ils renouvellerent étoit injuſte.

Cependant Alexandre VI. qui faiſoit profeſſion d'immoler à ſes paſſions & aux intérêts de ſon fils toutes les perſonnes qui lui étoient odieuſes ou ſuſpectes, mourut d'un vin

empoisonné qu'il avoit fait préparer pour le Cardinal Cornet dont il n'étoit pas content. L'Officier chargé de la bouteille, crût que c'étoit un vin exquis, & en presenta au Pape & au Duc de Valentinois qui vinrent fort échauffez dans l'appartement où ils avoient invité plusieurs Cardinaux à manger : ils demanderent à boire en entrant ; & l'Officier vuidant la bouteille les empoisonna l'un & l'autre. Le Pape qui but le vin pur, ne résista point au mal ; le Duc qui y avoit mêlé de l'eau en réchapa ; mais il perdit toute la force de l'esprit & du corps & ne survêquit à son pere que pour voir tomber sa fortune & sa réputation, & pour souffrir long-tems dans d'extrêmes douleurs le châtiment de ses forfaits. Jamais fils ne ressembla plus à son pere pour les bonnes & les mauvaises qualitez ; ils avoient l'un l'autre une merveilleuse dextérité en toutes sortes d'affaires ; un genie rare & fécond en expédients ; une fermeté inébranlable, & un courage supérieur à tous les périls. Du reste ils étoient tous deux si déréglez, si violents dans leurs passions, que le vice sembloit

leur être naturel: on n'en parle qu'avec horreur dans l'Histoire, & notre Auteur ne craint point de leur attacher la honte d'empoisonneurs publics.

Dés que la nouvelle de la mort d'Alexandre fut publique, d'Amboise se rendit à Rome dans l'esperance de lui succeder: L'Armée Françoise qui alloit à Naples n'étoit qu'à six lieuës de cette ville. Le Duc de Valentinois promit de joindre à la faction Françoise tous les Cardinaux qui dépendoient de lui; mais à peine fut on entré au Conclave qu'on élût le Cardinal Picolomini qui prit le nom de Pie III. Ce nouveau Pape étant mort, d'Amboise se hâta une seconde fois d'avoir les suffrages des Cardinaux qui se mocquerent encore de ses vaines prétentions; ils choisirent par acclamation le Cardinal de la Rovere, qu'on appella Jules II. on eut lieu de s'étonner de cette élection. Jules, pour toute vertu, n'avoit que les talents d'un homme de guerre, & d'un homme de plaisir; il étoit magnifique dans ses équipages, courageux & constant dans ses résolutions; d'ail-

leurs inquiet, turbulent, dur, inflexible, peu ferme dans ſon amitié & implacable dans ſa haine. Pour conſoler d'Amboiſe de n'être point Pape, Jules lui continua la Légation de France, & y joignit celle d'Avignon & de Bretagne, foible conſolation pour le Cardinal d'Amboiſe, qui en perdant la Thiare, unique objet de ſes vœux, apprit encore que les armées du Roi, ſoit dans le Royaume de Naples, ſoit dans le Rouſſillon avoient également échoüé en toutes leurs entrepriſes.

De ſi malheureux évenemens lui ſuſciterent de grands ennemis à la Cour; mais ſa conſtance & ſa ſageſſe l'éleverent au-deſſus de leurs cabales: il reprit toute ſa ſupériorité dans les Conſeils, & s'en ſervit utilement pour ménager la paix entre la France & la Caſtille par le mariage du Roi Ferdinand, avec la Princeſſe Germaine de Foix, ſœur de Gaſton, Duc de Nemours. Ferdinand avoit perdu depuis peu ſa premiere Epouſe Iſabelle Reine de Caſtille. En faveur de ſon alliance avec la Princeſſe Germaine, on lui abandonna le Royaume de Na-

ples à charge de reversion aux Rois de France, si Germaine n'avoit point d'enfans.

Pendant la Paix, d'Amboise engagea Loüis XII. à donner en mariage sa fille unique à François Duc d'Angoulême, héritier présomptif de la Couronne, ce qui lui attira les loüanges & les applaudissemens de toute la nation. Il eût en même-tems, l'honneur d'être nommé avec le Roi, Juge Souverain de la contestation entre l'Empereur Maximilien & le Roi Ferdinand qui se disputoient la Regence de Castille, & la Tutelle de l'Archiduc Charles leur petit-fils. Il décida en faveur de Ferdinand, contre Maximilien; qui pour s'en venger prit la résolution de s'emparer de la Lombardie ou de rétablir les Sforces à Milan. Vains projets d'un Prince accoutumé depuis long tems à menacer & à ne rien executer. Aussi d'Amboise s'embarrassa peu de ses armes qui paroissoient toûjours levées & ne frapoient jamais : il craignoit beaucoup plus Jules II. qui entreprit alors de dépoüiller les Bentivogles Souverains de Bologne. Il n'osa se déclarer con-

tre ce violent Pontif; & eût même la foiblesse de lui donner des troupes pour chasser de leur ville ces Seigneurs qui s'étoient mis sous la protection de Loüis XII. Les François prirent en effet Bologne, & toute la récompense qu'en eut le premier Ministre, fut une promesse que lui fit le Pape d'élever son neveu à la dignité de Cardinal. C'étoit acheter cet honneur par une lâcheté qu'on ne sçauroit pardonner à d'Amboise.

Le Pape n'en conçût que plus de mépris pour le Roi & pour le Ministre. Il commença à leur faire sentir la haine secrette qu'il portoit à l'un & à l'autre, par la révolte qu'il ménagea dans la ville de Gênes, où il excita le peuple contre la Noblesse attachée depuis long-tems à la France. La sédition alla si loin que les Nobles furent obligez de se retirer dans leurs Terres ou dans le Château avec Philippe Comte de Ravestein Gouverneur de la Ville & de l'Etat. Les Rebelles élûrent alors pour Doge un Teinturier nommé *Paul de Nove* & huit Tribuns pour commander sous lui. Quoique ce nouveau Doge ne se

fût jamais mêlé que de son métier, il ne laissa pas de marquer autant de vigueur, de conduite & de fermeté qu'en auroit eû un Général qui auroit vieilli dans le Commandement des Armées. Il fit d'abord attaquer par mer & par terre la ville de Monaco, & il l'auroit sans doute emportée, si les Troupes Françoises ne fussent heureusement arrivées au secours du brave Lucien Grimaldi à qui la Place appartenoit, & qui avoit résolu de s'ensevelir plûtôt sous ses ruïnes que de la rendre. Malgré ce premier échec le Doge mit le siége devant le Château de Gênes. On fit marcher de France une armée de vingt mille hommes de pied, & d'environ quinze mille Gendarmes ou Chevaux-Legers. Il étoit tems que cette puissante armée arrivât pour sauver le Château qui ne pouvoit plus tenir que deux jours contre les efforts des Assiégeans. Alors les Genois changerent le siége en Blocus, & jetterent leurs meilleures Troupes dans les retranchemens qu'ils avoient faits sur la montagne qui couvre leur ville, & dans le vallon qui aboutit à un de

leurs Fauxbourgs bâtis ſur le bord de la mer.

Chaumont Neveu du Cardinal & Général de l'armée, ſous les Ordres du Roi fit avancer trois mille François & autant de Suiſſes pour aller inſulter ſur la Montagne le baſtion que les Genois ſoutenoient de leurs plus braves Soldats, d'une prodigieuſe artillerie, & de quantité d'ouvrages qu'ils avoient faits pour en défendre l'approche. A la tête des ſix mille hommes deſtinez à cette attaque marchoient cent Officiers François, au nombre deſquels étoient dix ou douze Princes, le celebre Chevalier Bayard, & le Sage la Paliſſe qui avoit l'honneur de les commander. Rien ne put réſiſter à l'intrépidité de ces Illuſtres François; la bleſſûre de la Paliſſe qui reçut un coup dans la gorge & fut obligé de ſe retirer ne ſervit qu'à ranimer leur courage: ils grimperent juſqu'au haut de la Montagne & s'y étant mis en bataille, ils pouſſerent de poſte en poſte les ennemis avec une telle furie, qu'ils en tuerent quatre ou cinq mille & les chaſſerent de tous leurs retranchemens. Le Roi

& le Cardinal, dès la nuit ſuivante prirent avec le reſte de l'Armée le chemin du Vallon qui conduit au fauxbourg & arriverent ſur les neuf heures du matin à la vûë de la Ville.

Paul de Nove en cette extrémité eut recours au ſtratagéme. Il offrit de ſe rendre pourvû qu'on donnât une amniſtie générale, & qu'on maintint les habitans dans leurs libertez & dans tous leurs priviléges. Cependant il fit avancer ſes Troupes vers la montagne afin de reprendre les forts qu'il avoit perdus. Le Cardinal s'apperçût de ſon deſſein & en avertit le Roi qui détacha une partie de l'Armée avec ordre aux Soldats les plus avancés de donner vigoureuſement ſur l'Ennemi, & après cette premiere charge de ſe retirer comme en fuyant vers le derriere de la montagne où il y avoit des Troupes fraîches & de l'Artillerie. Les Genois donnerent dans le piége, & pourſuivant ces prétendus fuyards l'épée dans les reins arriverent juſqu'au lieu de l'embuſcade. On les chargea en même tems de tous côtés, & on en laiſſa près de dix mille ſur la place; le

reste se sauva dans la Ville avec le Doge qui en fit fermer les portes, & n'eut plus d'autre ressource que de demander grace au Roi victorieux qui fit son entrée le lendemain à la tête de toute l'Armée. Pendant huit ou neuf jours on laissa les habitans entre l'espérance de la vie & la crainte de la mort, & ce ne fut qu'au bout de ce terme qu'un legiste nommé *Rizo* leur déclara que le Roi leur accordoit la vie & leurs biens, mais que pour punir, leur revolte il abrogeoit toutes leurs Loix & leurs Coutumes, & vouloit qu'ils fussent gouvernez selon celles qu'il leur prescriroit. On n'excepta de l'Amnistie qu'un très-petit nombre des seditieux, entre lesquels fut leur Doge, & le Tribun Justiniani qui furent enlevez de l'Isle de Corse où ils s'étoient retirez & eurent l'un & l'autre la tête tranchée à Genes.

Dans l'effroi surprenant que cette expédition avoit causé à toute l'Italie il eût été aisé au Roi de porter plus loin ses conquêtes, & de reprendre ce qu'il avoit cedé du Royaume de Naples à Ferdinand Roi d'Arragon; mais le Cardinal préféra la paix à la

guerre & concerta entre les deux Rois une entrevûë qui se fit à Savonne, petite Ville de l'Etat de Genes, où Ferdinand aborda sans avoir demandé ni ôtage ni saufconduit, ni aucune autre sûreté. Cette franchise charma si fort Louis XII., qu'il alla avec la même confiance rendre visite a Ferdinand dans sa Galére & ne se fit accompagner que de Chaumont Grand Maître de France, & de S. Severin Grand Ecuyer. On avoit fait un pont pour aller de la Galére au Port. Ferdinand & la Reine Germaine sa nouvelle Epouse saluerent le Roi un genou en terre. Le Roi les embrassa, & après leur avoir donné les plus grandes marques d'amitié, les conduisit au Château. La politique de Ferdinand l'engagea seule à se mettre sans précaution & sans nécessité au pouvoir d'un Roi qu'il avoit souvent trompé, & qu'il vouloit tromper encore par cette conduite si extraordinaire & si peu convenable à son caractere soupçonneur fourbe & défiant. En effet si-tôt qu'il fut affermi dans la Regence de Castille que le Roi lui avoit ajugée préferablement à l'Em-

pereur Maximilien, & qu'il crut n'avoir plus rien à craindre ni a eſpérer de Loüis XII, il ne ſe ſouvint plus des proteſtations & des promeſſes qu'il avoit faites à Savonne.

Il y reçut dit l'Hiſtorien de grands honneurs, mais plus on lui en faiſoit, plus il affectoit d'agir moins en Roi qu'en Courtiſan. Jamais il ne prenoit la premiere place qu'avec repugnance, & qu'après ſe l'être fait dire par le Roi deux ou trois fois. Soit qu'ils allaſſent l'un & l'autre à l'Egliſe ou à la promenade il venoit du Château prendre le Roi à l'Evêché & l'y reconduiſoit juſques dans ſon appartement. Il en uſoit de même avec d'Amboiſe, ne prenant qu'avec peine & jamais ſans cérémonies le pas & la main ſur le Cardinal; loin de s'offenſer de ce que Loüis XII. ſe diſpenſa de traiter avec lui, il parut charmé de n'entrer en Négociation qu'avec le Miniſtre, qu'il honora toûjours comme ſi c'eût été ſon égal. On ne ſçait ce qui ſe paſſa dans leurs ſecrets entretiens; mais il y a apparence qu'on y concerta dès-lors la guerre contre les Venitiens, dont le Roi avoit de-

puis long-tems pluſieurs Sujets de ſe plaindre.

Ces Politiques Républiquains ne ménagoient le Roi que dans leurs preſſants beſoins, & l'abandonnoient auſſi-tôt que le danger étoit paſſé. Ils eurent, ſuivant leur maxime, recours à la France contre l'Empereur Maximilien, qui vint les attaquer lorſqu'il y penſoient le moins. La défaite de leur Ennemi vaincu par les François que le Roi leur avoit envoyez ſous les ordres du Maréchal de Trivulce leur fit oublier leur liberateur ils conclurent avec l'Empereur ſans la participation du Maréchal, une Trêve qui les mit dans la ſuite à deux doigts de leur perte. Le Roi extremement irrité de cette derniere infidélité, & le Cardinal encore plus aigri de ce que contre leur parole, ils lui avoient fait manquer deux fois le Souverain Pontificat, ne différerent plus à leur declarer la guerre.

Pour la faire avec plus de ſuccès d'Amboiſe propoſa de ſe liguer entre eux avec le Pape qui en ſollicitoit le Roi, avec Ferdinand qui y étoit déja déterminé, & avec Maximilien qui le

desiroit ardemment depuis la Trêve honteuse qu'il avoit faite avec eux. D'Amboise partit aussi-tôt pour aller à Cambray regler les conditions de cette ligue avec Marguerite d'Autriche Duchesse Doüairiere de Savoye & Plenipotentiaire de l'Empereur son Pere. Le prétexte qu'on prit fut de terminer les différends qu'il y avoit du côté de Flandres entre le Duc de Gueldres qui s'étoit mis sous la protection du Roi & le jeune Archiduc Prince Souverain des Pays-bas. Mais le vrai sujet de l'entrevûë étoit de conclure la ligue pour perdre les Venitiens ou du moins pour les obliger à rendre ce qu'ils avoient pris & detenoient injustement à l'Empereur dans le Frioul, au Roi dans le Milanez, au Pape dans la Romagne, & au Roi Catholique dans le Royaume de Naples. Par le Traité qui fut signé le 10. Decembre 1508. on convint que les Alliez s'entr'aideroient mutuellement à chasser les Venitiens; qu'on inviteroit les Rois d'Angleterre & de Hongrie, & les Ducs de Savoye & de Ferrare à entrer dans la ligue; que dans deux mois les Princes confede-

rez en ratifieroient tous les articles ; que dès le premier Avril ſuivant le Pape fulmineroit une Sentence d'interdit qui ſeroit encouruë de fait par les Venitiens s'ils ne rendoient dans quarante jours ce qu'ils occupoient injuſtement; que dès le même jour le Roi de France d'un côté,& le Roi d'Arragon de l'autre entreroient dans l'Etat de Veniſe, & que l'Empereur à la ſollicitation du Pape viendroit les y joindre au bout du terme où les Venitiens auroient encouru les cenſures.

Quoique d'Amboiſe au retour de Cambrai eût ſenti de grandes douleurs de la goute, de la fiévre & de la colique, il ſe crut gueri de tous ces maux quand il fallut partir pour aller punir ces Républiquains qui lui avoient ôté la Thiare de deſſus la tête. L'Armée Françoiſe fut en front de bandiere au tems marqué. Le Roi la commandoit en perſonne, & ſans attendre les Alliez qui n'avoient pas fait la même diligence, il paſſa l'Adde, prit en chemin la Ville de Rivolte & ſurprit l'arriere-garde des ennemis à l'endroit où les deux chemins ſe joignent entre Aignadelle & Vaïla.

Leur Armée étoit de trente-mille Fantassins, de quatre-mille Chevaux legers, & de trois-mille hommes d'Armes. Il y avoit dans celle du Roi huit-mille Suisses, & treize-mille autres Fantassins Normans, Gascons, & Bourguignons, deux-mille trois-cens hommes d'Armes, & d'autant de volontaires des premieres Maisons du Royaume. L'avant-garde étoit commandée par Chaumont Neveu du Cardinal, & par le Maréchal Trivulce; le Corps de bataille par le Roi, & le Corps de reserve par le Duc de Longueville. Le Comte de Petigliane étoit Général de l'Armée Venitienne, & avoit sous lui Barthelemi d'Alviâne aussi vif & impétueux dans l'exécution de ses desseins que Petigliane étoit lent, & précautionné dans ses entreprises. Les Venitiens étonnez de voir les François de si près firent volteface, & d'Alviâne qui ne demandoit qu'à combattre engagea l'action avant que Petigliane s'en fût apperçû. Son Infanterie dont il jetta une partie dans les vignes, & mit l'autre sur une digue où il fit faire à la hâte quelques épaulemens soutint le premier choc

avec tant de bravoure qu'il repouſſa trois fois le Maréchal de Chaumont, qui avoit commencé l'attaque ſans avoir envoyé reconnoître les Ennemis; il en coûta la vie à deux ou trois cens Suiſſes, & le reſte de l'Armée Françoiſe couroit riſque d'avoir le même ſort, ſi le Roi ne fût accouru à propos, & n'eût ranimé ſes Troupes par ſa préſence; Alors les choſes changerent de face. Les Fantaſſins, les Gendarmes & les Volontaires animez par l'exemple du Roi penétrerent à l'envi dans les vignes; & en moins de deux heures rompirent les Bataillons Venitiens, les taillerent en piéces ou les mirent en fuite. L'effroi & le trouble fut ſi grand parmi les fuyards que le Comte de Petigliane ne put les raſſembler de plus de quinze jours, & qu'à plus de douze lieuës du Champ de Bataille. On prit le Canon, les Bagages, les Drapeaux & une quantité prodigieuſe de toutes ſortes de Munitions; neuf ou dix mille Ennemis reſterent ſur la Place. Il y eut autant de bleſſez & de priſonniers, du nombre deſquels fut le brave d'Alviâne qui ne ſe rendit au Vainqueur que

couvert des blessûres, & abandonné de tous ceux qui pouvoient encore le défendre. Jamais Victoire ne fut plus complete & n'eut des suites plus heureuses; On ne laissa reposer les Troupes que le jour même de la Bataille, & dès le lendemain on fit battre la Ville de Caravas qui fut forcée en deux heures, & dont on fit pendre aux Crenaux la garnison qui n'avoit pas voulu se rendre avant qu'il y eût bréche à la Place. Les Villes de Bergame, de Bresce, de Crême, de Cremône, de Pizzighiton, craignant un pareil sort, se rendirent à discretion; il n'y eut que celle de Pesquiere qui osa se défendre, & se laissa pendre d'emblée le deuxieme jour du siége. Tous les gens de guerre qui la défendoient furent passez au fil de l'épée, & on pendit à un arbre le Provediteur & son fils qui combattoient à leur tête; ainsi le Roi fut maître en dix ou douze jours de tout le pays qu'il devoit avoir par le Traité de Cambrai.

Dans l'étrange consternation où l'on fut à Venise le Senat envoya demander la paix; & pour l'obtenir il donna ordre aux Gouverneurs des

Villes de retirer leurs garnisons & de laisser les habitans dans une pleine liberté de se donner au Prince qu'ils voudroient choisir pour Souverain. Par là Jules II. rentra sans peine dans les Villes de la Romagne, & le Roi d'Arragon récouvra aussi aisément les Places maritimes que les Venitiens avoient usurpées sur le Golfe Adriatique : il ne tint qu'à l'Empereur de conquerir de même les Villes du Frioul qu'on lui avoit cedées ; mais sa lenteur ordinaire lui fit manquer une si belle occasion, & fut la ressource des vaincus, qui n'ayant pû obtenir la paix de l'Empereur se fortifierent dans Padouë & l'obligerent à lever honteusement le siége de cette Place, & à réprendre le chemin d'Allemagne. Alors ils s'adresserent au Pape qui sans avoir égard à la foi des Traitez, sacrifia la cause commune à ses propres intérêts. Ils obtinrent de lui leur absolution & la paix à des conditions si avantageuses au Saint Siége, qu'on fut étonné que les Venitiens malgré la malheureuse situation où ils se trouvoient y eussent consenti.

Depuis cette réünion du Pape avec la République Jules II. ne cessa d'agir soit en Allemagne soit en Angleterre ou chez les Suisses contre Loüis XII. Il en vint même jusqu'à lui declarer ouvertement la guerre sous prétexte que le Roi protegeoit le Duc de Ferrare Vassal du St. Siége, & dont la Cour Romaine avoit resolu la perte, parce qu'il ne laissoit passer aucune barque sur le Po, sans faire payer des impôts que Jules jugeoit contraires à ses droits & à son autorité : cependant la crainte qu'eut le Pape du Cardinal d'Amboise l'empêcha de se mettre alors en Campagne ; mais il ne tarda pas à exécuter ses desseins contre la France après la mort de ce Cardinal qui fut frappé d'une maladie mortelle à Lyon, & mourut le vingt-cinquiéme de Mai 1510. la dixseptiéme année de son Episcopat, la douziéme de son Ministere, & la cinquantiéme de son âge.

On n'a point fait en France, dit nôtre Auteur, ni à Rois ni à Reines de plus superbes Funerailles que furent à Lyon & à Roüen les obséques de ce Grand-homme. Mais le plus grand

ornement à sa pompe funébre fut la mémoire de ses vertus, & la douleur sincére de tous les Ordres du Royaume. Et comment, ajoute cet Historien, ne pas regreter un Ministre qui n'eut en vûë que la félicité publique & qui pendant son Ministere avoit travaillé sans relâche aussi bien que sans intérêt à la gloire du Roi, au bien de l'Etat & au soulagement des Peuples; Ce qui lui attira avant & après sa mort l'honorable nom de Pere du Peuple. On convient que le Cardinal mérita ce glorieux titre; mais on ne tombe pas d'accord que le zéle du Cardinal pour son Roi & pour sa Patrie fut aussi desintéressé que M. l'Abbé le Gendre le publie. Il ne parut jamais oublier dans son Ministere ni l'élevation de sa propre personne ni la grandeur de la Maison. Un Ministre François, qui non content d'être Cardinal veut être encore Pape, & que son ambition a rendu plusieurs fois le joüet de toute l'Europe, & qui d'ailleurs avoit acquis des biens immenses comme le dit Guichardin & comme on le voit par son Testament, qui fut enfin au rapport de Seissel ex-

tremement attentif a enrichir ſa famille; & qui ſans avoir égard aux ſervices des plus Grands hommes de l'Etat fait donner avant le tems les premieres dignités de l'Egliſe & de la Couronne & le Commandement des Armées à ſes Neveux ou à ſes Parents, ne nous ſemble pas un Miniſtre dont on doive ſi fort préconiſer le deſintereſſement. Cependant nous avoüerons avec plaiſir que les belles qualités du Cardinal furent beaucoup plus grandes que celles des autres, & que s'il ne fut pas en tout irreprochable; Il donna des exemples de zéle pour ſon Maître & de bonté à l'égard du Peuple & de pluſieurs autres Vertus qui feront toûjours reſpecter ſa mémoire & cherir de tous les François la douceur de ſon Miniſtere.

ARTICLE LVIII.

LA VIE DU CARDINAL d'Amboise. Tome 2.

NOus retranchons ici le caractére particulier que nôtre Auteur repete de son Heros, & nous passons au parallele qu'il en fait avec les quatre Grands Cardinaux Ximenes, Volsey, Richelieu & Mazarin, à qui leurs Maîtres remirent comme à lui le gouvernement de leurs Etats. D'Amboise gouverna douze ans, Ximenes neuf à dix, Volsey près de vingt, Richelieu dixhuit, & Mazarin autant. Ximenes, dit nôtre Historien, étoit né avec d'heureuses dispositions pour devenir un jour un Grand Religieux & un Grand Evêque, mais il n'avoit point l'esprit d'affaires, encore moins l'esprit de ménagement necessaire pour y réüssir; la seule necessité l'obligea dans l'occasion à avoir non pas de la douceur, car il n'en eut guéres pour personne, mais de la condescendance. On ne sçait d'où M. l'Abbé le Gendre a tiré ce caractére de Ximenes. M.

 Flechier

Flechier Evêque de Nîmes, & Mr. l'Abbé Marſolier dans leur Hiſtoire nous en donnent une idée bien différente : Ximenès, ſuivant ces deux illuſtres Auteurs, étoit né avec tous les talens qui font les Grands Miniſtres; il ſe plaiſoit dans les Grandes Affaires, & les manioit avec hardieſſe, mais avec une ſageſſe & une dextérité admirable. Il ſçavoit reſiſter aux Grands, mais il aimoit à leur pardonner, & ſuivant les occurences il prenoit un air de douceur & de bonté, de fermeté & de grandeur d'âme qui lui attiroient également l'eſtime, la crainte, le reſpect, ou l'amour & la bienveillance de ceux avec qui il traitoit.

Volſey avoit l'eſprit aiſé & étoit également propre à tout, aux plaiſirs aux Sciences, jugeant ſainement de tout quand il agiſſoit de ſang froid, & prenant de juſtes méſures quand la paſſion dont il n'étoit guéres le maître ne lui faiſoit pas prendre des reſolutions outrées. On auroit pû ajoûter à ce caractére que ce Cardinal étoit l'homme de ſon ſiécle le plus éclairé, & qu'il ſçut pour l'intérêt de ſon Maî-

tre triompher de la politique des Princes Etrangers.

Le Cardinal de Richelieu étoit un grand génie, capable de tout, & quelque fois plus vaste que grand. C'étoit un aigle, mais à force de s'élever il sembloit se perdre dans les idées. Il concevoit de beaux projets, mais il ne se donnoit pas toujours le tems d'en bien préparer les moyens. Son dessein d'abaisser la grandeur de la Maison d'Autriche n'auroit servi qu'à ruïner son Maître, si les conjonctures heureuses n'eussent suppléé au défaut des mésures que le Cardinal n'avoit pas prises. Ce portrait auroit été plus ressemblant si l'on eût dit que Richelieu prévoïoit les évenements par l'étendue de son génie, & que supérieur aux moyens d'une sagesse ornaire, il avoit l'art d'exécuter ce que les autres n'auroient osé entreprendre ni penser.

Mazarin n'avoit pas l'esprit aussi élevé ni aussi vaste que Richelieu, mais ses desseins étoient plus mésurez & mieux concertez; du reste c'étoit un homme tout mystére tout artifice, & si accoutumé à promettre &

à ne point tenir que personne ne se fioit en lui. C'est en dire trop & trop peu de ce Cardinal : ses lumieres l'élevoient au dessus de son emploi; son courage l'empêcha de ceder aux plus terribles revers. Tout étranger qu'il étoit il sçut dominer & pacifier en dominant le Royaume qui sentit malgré lui les heureux effets de son administration.

D'Amboise, dit M. le Gendre, eut au contraire la confiance du Roi & des Peuples, parceque le Roi & les Peuples étoient persuadez de son habileté & de ses bonnes intentions. Ce n'étoit point un esprit brillant, mais c'étoit un esprit sage, mésuré, prévoïant qui régloit ses mésures & ses précautions sur la grandeur de ses desseins; de sorte qu'il ne fut trompé dans l'exécution qu'une ou deux fois par des gens à qui les plus grandes dignités sembloient donner droit de ne pas garder leurs serments. C'étoit, ajoute M. le Gendre un genie de négociation; on ne sçait s'il y en eut jamais une plus adroitement conduite que celle de ce Cardinal pour engager les Italiens, les Espagnols, les An-

glois & les Allemands à ne point traverser ses grands desseins sur l'Italie. Il y conquit le Milanez en une campagne, le pays s'étant revolté il le reconquit en une autre, & prit le Duc prisonnier; en même tems il engagea Genes à se rendre, & cette Superbe Ville ayant six années après secoüé le joug, il la reduisit par la force. Il faut avoüer que ces doubles Conquêtes témoignent que si d'Amboise sçavoit prendre le pays ennemi, il ne sçavoit pas bien le garder. Le génie de négociation qu'on attribuë à d'Amboise ne parut guéres ni dans ses prétentions au Souverain Pontificat qui échoüerent toujours, ni dans les mésures qu'il prit pour garder le Royaume de Naples dont les François qui en furent les Conquérans, ne pûrent rester les possesseurs.

Qu'ont fait, demande nôtre Auteur, les quatre concurrens de d'Amboise, qui approche de ces exploits? Tout le ministére de Volsey se réduisit à des intrigues de Cabinet, par lesquelles il se joüa tantôt de François I. tantôt de Charles-Quint suivant qu'il étoit plus ou moins content de ces

Princes. Il eſt vrai que Volſey n'étoit point Guerrier ; mais eſt-ce être moins Grand Miniſtre, que de triompher de ſes voiſins plûtôt par la ſupériorité du génie ou de la politique, que par la force des Armes.

La Conquête d'Oran en Afrique eſt, dit-il, le Chef d'œuvre de Ximenès, & il ne parle point de la Conquête du Royaume de Grenade, de l'abaiſſement des Grands d'Eſpagne révoltez, de la conſervation du Royaume de Navarre, & de la paix maintenuë en Caſtille ſous la Regence, malgré l'éloignement du Roi, la foibleſſe de la Reine, & les oppoſitions continuelles des autres Miniſtres.

Le Chef d'œuvre de Richelieu, reprend-il, eſt la priſe de la Rochelle, mais cette Conquête eſt-elle comparable à celle de Genes? Vingt-mille hommes défendoient la Rochelle qui manquoit de vivres & de munitions; plus de ſoixante-mille Combattans étoient dans Genes où tout ſe trouvoit en abondance; les premiers ne ſe rendirent que par famine, après un an de ſiége, dont le ſuccès auroit manqué ſi la flotte Angloiſe eût fait ſon devoir.

Les Genois au contraire ne cederent qu'à la force, & furent obligez en cinq ou six jours de se rendre à discretion. Mais ne peut-on pas objecter que ce fut plûtôt à la fortune de Loüis XII. qu'à la conduite de d'Amboise qu'on dût la prise de Genes; au lieu qu'on ne peut attribuer la reddition de la Rochelle qu'au courage, & à la sagesse du Cardinal de Richelieu? Dans ce parallele on auroit pû ne pas omettre les triomphes de Richelieu sur les Calvinistes, ses autres succès dans les divers endroits où il porta la guerre, non plus que son grand art à gouverner les Peuples & à les soumettre à l'autorité Royale.

Le Cardinal Mazarin eut la gloire de la levée du siége d'Arras & de la victoire de Retel. Il eut encore ce que M. le Gendre ne dit pas celle de rester le maître en France après les guerres Civiles, & de former en paix le plus grand, le plus belliqueux, & le plus sage de nos Rois.

Notre Auteur pour achever son parallele entre dans quelques actions particulieres de ces cinq Ministres & touche quelques-unes de leur princi-

pales qualités ; il dit que Ximenès, Volſey, Richelieu & Mazarin mirent l'Etat qu'ils gouvernoient à deux doigts de ſa ruïne. Le premier par une dureté exceſſive à l'égard des Grands. Le ſecond par un orgueil inſupportable ; le troiſiéme par un acharnement à les humilier ; & le quatriéme par une foibleſſe, ou une timidité qui leur rendit leur premiere audace. D'Amboiſe au contraire ne fut ni foible, ni dur, & les contint ſi à propos dans le devoir qu'il s'en fit également craindre & reſpecter. N'y a-t-il pas plus de gloire, reprend M. le Gendre, à prevenir le mal par habileté qu'à le guerir par violence ? Oüi ſans doute, lorſqu'en effet on prévient les maux dont on eſt ménacé ; mais ſous le regne de Loüis XII. que ſon caractére, & non pas ſon Miniſtre rendit le meilleur de nos Rois, il n'y avoit ni ſeditions à craindre, ni guerres Civiles à prévenir. Il réprend les quatre premiers Miniſtres d'avoir ſurchargé les Peuples d'impôts, & de n'avoir pas été exemts du reproche d'en avoir fait conſtruire leurs Superbes Edifices. D'Amboiſe fut, dit-il,

plus heureux, il bâtit sa magnifique Maison de Gaillon, sans être taxé d'avoir jamais profité des dépouilles du Peuple. Mais Ximenès partagea cette gloire avec lui, & ce n'est pas assez pour donner la préference à d'Amboise sur les autres, que de n'avoir pas éxigé d'impôts sous un Roi qui vouloit être le Pere de ses Sujets. On sçait d'ailleurs que d'Amboise ne mourut guéres moins riche que Volsey, Richelieu & Mazarin, & que dans la concurrence Ximenès qui possedoit le plus de bien, étant mort le moins riche doit être en cela préferé aux autres. Richelieu, continuë notre Auteur, ne pouvoit se rassasier de gloire, Volsey & Mazarin n'avoient jamais assez d'argent, l'un pour dépenser, & l'autre pour thezauriser. D'Amboise au contraire, ne parut, dit-il, affamé ni de gloire ni d'argent; M. l'Abbé le Gendre a-t-il donc oublié le desir de la Thiare qui fut le mobile de la plus part des actions de son Cardinal? Son Testament où il est parlé de sommes excessives est-il une preuve qu'il n'aimoit pas à amasser. Quoiqu'il en soit, Ximenès refusa toutes les digni-

tés qu'on lui offrit; il fallut des ordres ſupérieurs pour les lui faire accepter. Il vécut toujours en pauvre au milieu des grandeurs & il ne toucha jamais aucun argent de ſes revenus. Il n'en fut pas moins magnifique dans les occaſions d'éclat. Il n'éleva point trop haut ſes parents, leur mérite fut la meſure de ſes graces. Doit-on encore lui préferer d'Amboiſe ſur cet Article.

D'Amboiſe, reprend M. le Gendre, ſçut ſe faire aimer ſans en être moins ni eſtimé ni craint. Ximenès, Volſey & Richelieu furent eſtimez & craints, mais jamais aimez; Mazarin plus malheureux qu'eux ne fut aimé, ni eſtimé ni craint. Il fallut pour la ſureté de ces quatre Miniſtres, leur donner des Gardes; c'eſt un grand honneur à d'Amboiſe de n'en avoir pas eû beſoin. L'uſage d'avoir des Gardes en France auroit décrié le Miniſtre ſous un regne où le Roi faiſoit ſa principale garde de l'amour de ſes Peuples. Il ne faut pas donc faire trop d'honneur à d'Amboiſe de n'en avoir pas demandé. Ximenès en ſouffrit non point par ce qu'il en avoit beſoin; mais par-

ce qu'il étoit non seulement Ministre, mais Régent du Royaume. Et ce n'est pas lui rendre justice que de dire qu'il ne fut pas aimé de tous les gens de bien de Castille. A l'égard de Richelieu, il gouverna dans un tems où il falloit se faire craindre pour faire regner son Maître. Les plus Grands hommes de l'Etat ont estimé le Cardinal Mazarin. On le craignit & si on ne l'aima pas, on en doit plûtôt attribuer la cause à son origine étrangere, qu'à ses défauts personnels. Nôtre Auteur louë ensuite le Cardinal d'Amboise sur sa modestie dans ses Equipages, dans ses Meubles & dans toute sa Maison; il reproche à Richelieu d'avoir pris la Cuirasse, le Buffe, l'Epée & les Pistolets au siége de Cazal; je ne reconnois point, dit-il, en de pareilles petitesses ce fameux Ministre qui abattit en France le Parti Huguenot, & qui commença de ruïner la trop puissante Maison d'Autriche. Il faisoit beau voir, ajoute-t-il, le Cardinal Ximenès commander en Mître & en Chape, l'Armée qu'il mena en Afrique, & avoir pour aide de Camp & pour Officiers de sa Garde, des Corde-

liers en Baudrier & en Epées; cette Religieuſe Maſcarade ne pouvoit qu'apprêter à rire. Nous n'en diſconvenons point; mais ce ne ſont-là que des Ombres qui ne préjudicient guéres à la ſupériorité du génie de ces deux Grands Cardinaux : Quelques défauts legers ne ſervent qu'à relever le grand mérite : La médiocrité des eſprits communs les préſerve ſouvent des foibleſſes dont les Grands hommes ne ſont pas exemts; mais ils ne ceſſent pas pour cela de reſter dans leur médiocrité.

Le dernier trait par où nôtre Hiſtorien finit ſon parallele eſt l'oubli des injures. Ximenès, dit-il, tout devot qu'il étoit avoit peine à pardonner; Volſey beaucoup plus; Richelieu ſe faiſoit un plaiſir de ſe venger; Mazarin évitoit l'embarras de la vengeance, & d'Amboiſe ne vouloit connoître ſes Ennemis que pour ſe tenir ſur ſes gardes & pardonner leurs injures ſans en perdre le ſouvenir. Nous croyons que c'eſt à tort qu'on accuſe Ximenès d'avoir difficilement pardonné à ſes Ennemis; en vingt occaſions il a pû les écraſer, & il les a tou-

jours reçûs en grace. C'est d'ailleurs une question encore indécise si Richelieu sacrifioit plûtôt au bien de l'Etat qu'à ses propres intérêts les personnes dont il n'étoit pas content. On convient néanmoins que sa trop grande séverité ternit la gloire de son Ministere ? Mais d'Amboise lui est-il pour cela préferable, & doit-on dire, comme le prétend M. le Gendre, qu'il fut ou plus estimable ou du moins autant qu'aucun de ses concurrens ? Qu'on dise à la bonne-heure qu'il fut bon, sage & judicieux Ministre ; mais qu'il ait égalé ou surpassé le genie, la politique, & les divers talens des autres Cardinaux à qui on le compare, c'est dont quelques personnes peut-être trop prévenuës de l'opinion commune ne conviendront pas.

A la suite de cette Histoire on trouve un Recuëil de diverses Piéces concernant la vie du Cardinal d'Amboise. La premiere est la Genéalogie de la Maison d'Amboise ; la seconde est son élevation à l'Archevêché de Roüen ; la troisiéme le pardon accordé en 1500. au nom de Loüis XII. aux habi ans de Milan par le Cardinal ; la

4[e] est le Traité d'alliance contre les Venitiens fait à Cambrai l'an 1508; la cinquiéme est le Testament du Cardinal; la sixiéme contient les particularités de sa maladie, de sa mort & de ses obséques; la septiéme est l'opposition de l'Université de Paris à l'Enregistrement des Bulles de la Legation du Cardinal d'Amboise en 1503; la huitiéme est un Extrait des Regîtres du Chapitre de Roüen concernant la Cloche appellée George d'Amboise; la neuviéme contient les Piéces justificatives du privilége de la Fierte; la dixiéme est un Extrait des Regîtres de l'Hôtel de Ville de Paris concernant l'Entrée que fit à Paris le Cardinal Legat en 1501. & sa reception au Parlement en 1502; l'onziéme est un autre Extrait des Regîtres du Parlement où l'on decrit la Reception du même Cardinal Legat *à Latere*, & sa venuë au Parlement, le 21. Février 1522; la derniere marque la parenté de François II. de Harlai Archevêque de Roüen, puis de Paris avec le Cardinal d'Amboise. Cette parenté vient de Catherine de la Mark fille de Robert IV. Duc de Boüillon & mere d'A-

chille de Harlai, laquelle étoit iſſuë par les femmes, de Marie d'Amboiſe Niéce du Cardinal.

Avant que de finir cet Extrait on ne peut trop loüer M. le Gendre, de ce qu'au milieu des importantes occupations que ſon mérite lui attire ſouvent de la part de la Cour, il trouve encore le tems de donner au Public d'excellens Ouvrages qui font honneur à ſa Patrie & à ſon nom.

On ne doit point être étonné de ce qu'il n'a point appris au Public, que la vie du Cardinal d'Amboiſe avoit déja été écrite par le Sieur des Montagnes, & imprimée à Paris chez Etienne Recher dès l'année 1631. ce Livre n'eſt qu'un tiſſu de paſſages des Auteurs contemporains qu'on cite à la marge, & une Chronologie aſſez exacte des faits les plus memorables qui ont illuſtré la vie & le miniſtere de ce grand Cardinal. Il ne paroit pas qu'elle ait été luë ou ſuivie par M. l'Abbé le Gendre, qui s'eſt particulierement attaché a nous tracer le caractere de ſon Héros, & des perſonnes illuſtres de ſon tems; & a nous marquer toutes les circonſtances des actions qui ont

le plus contribué a ſa gloire, ſans ſe mettre en peine de groſſir ſon Hiſtoire, & d'en remplir les marges de Citations d'Auteurs, & d'Années, ou Notes Chronologiques que bien des gens croient néceſſaires, & qu'il a jugées inutiles. Il n'a pas cependant omis les Epoques les plus eſſentielles; Mais dans tout l'Ouvrage il regne un air de ſincerité, de Nobleſſe, & de deſintereſſement, qui charmera tous les Lecteurs qui aiment la vérité.

ARTICLE LIX.

VOYAGES DE JEAN Ovington faits à Surate, & en d'autres lieux de l'Asie & de l'Afrique avec l'Histoire de la Revolution du Royaume de Golconde, & des observations sur les vers à soye. Traduit de l'Anglois. 2. voll. in 12. premier vol. pag. 323. sans la Preface qui en a 24. II. vol. pag. 318. A Paris chez Etienne Ganeau Libraire ruë Saint Jacques aux Armes de Dombes 1725. Avec Approbation & Privilege du Roi.

CE voyage à compter depuis le départ de l'Auteur jusqu'à son retour, comprend près de quatre ans & demi, M. Ovington étant parti de Gravesand en Angleterre le 11. Avril 1689. & étant arrivé à Kingsal en Irlande le 18. Septembre 1693. On ne nous marque point en quel tems ce voyage a paru en Anglois. Il y a tout lieu de présumer que ce fut peu après le retour de l'Auteur. Pour la Traduction Françoise qui nous donne lieu

d'en parler, ce n'eſt qu'en 1725. qu'on l'a fait paroître, c'eſt-à-dire, 32. ans après le retour de M. Ovington; deſorte que ſi la Traduction eſt fraîche; il n'en eſt pas de même de l'ouvrage, ni du voyage, où l'on ne peut apprendre que des nouvelles d'au-deſſus de 32. ans. Cependant comme cet ouvrage roule plus ſur des connoiſſances des lieux & des mœurs des Païs ou à paſſé l'Auteur, que ſur des faits & des évenemens qui dépendent du tems & qui varient ſelon les conjonctures, il ne laiſſera pas de faire plaiſir au Lecteur par des remarques & des ſingularitez qui ne ſe trouvent point auſſi-bien ſpécifiées dans d'autres relations des mêmes contrées. C'eſt à quoi auſſi nous nous attacherons plus particulierement dans cet extrait, ſans nous aſtreindre à ſuivre trop ſcrupuleuſement l'Auteur dans toutes ſes courſes, & ſans entrer en détail ſur des points que tant d'autres Relations antérieures ne nous ont point laiſſé ignorer juſqu'ici.

Mais avant que de rendre compte de l'ouvrage plus particulierement, il eſt à propos d'informer le Lecteur de

ce qui regarde l'Auteur, auſſi-bien que du caractere de l'original Anglois de ſon voyage, ſur quoi nous ſuivrons ce qui en eſt rapporté dans la Préface de la Traduction Françoiſe, qui fait le ſujet du preſent extrait.

Jean Ovington Auteur de ce voyage étoit Chapelain du Roi d'Angleterre lorſqu'il s'embarqua pour les Indes. Il s'attacha & ſur la route & dans tous les lieux où il ſéjourna durant ſon voyage à remarquer tout ce qu'il y trouva de plus digne de la curioſité du public, & à ſe mettre en état d'en donner une connoiſſance exacte & diſtincte. La Politique, la Religion, le Commerce, l'Hiſtoire naturelle & les Coûtumes de chaque païs furent l'objet principal de ſon attention & de ſes recherches; & il n'épargna rien pour en rendre un compte fidéle à ſes compatriotes dans la Relation qu'il donne de ſon voyage.

On avouë que cette Relation n'eſt pas ſans défaut dans l'original Anglois. On y reprend en particulier un ſtile extrêmement diffus & ampoullé, peu d'exactitude dans la maniere de narrer, & trop de confuſion dans les

choſes mêmes, qui y ſont rapportées avec trop peu d'ordre ; ſans parler de l'eſprit de parti & des préjugez de Religion qui l'ont engagé dans des déclamations vaines & tout-à-fait étrangeres a ſon ſujet.

On attribuë à ces défauts l'indifférence où l'on a été ſi long-tems à l'égard de cet ouvrage qu'on n'avoit point encore oſé traduire pour le faire connoître hors de l'Angleterre ; & l'on a cru qu'en y remédiant, on pourroit en rendre la lecture agréable, & utile. C'eſt donc à quoi le Traducteur s'eſt appliqué en réformant le ſtile, & le réduiſant à la ſimplicité que demande cette ſorte d'ouvrage ; en adouciſſant pluſieurs expreſſions ; en ôtant les ornemens ſuperflus, en mettant chaque choſe à ſa place, en ſuppléant les circonſtances omiſes & neceſſaires, & en retranchant tout ce qui étant hors d'œuvre pouvoit rendre la narration languiſſante. Auſſi faut-il rendre cette juſtice au Traducteur qu'il a fait diſparoître de ſa Traduction la plûpart des défauts qu'on reproche à l'original Anglois, & qu'après les ſoins qu'il a pris pour don-

ner à cette Relation une meilleure forme qu'elle n'avoit dans l'original, il mérite de paſſer pour quelque choſe de plus qu'un ſimple Traducteur.

M. Ovington partit de Londres le 11. Avril 1689. pour aller à Surate, ſur le vaiſſeau le *Benjamin*. La premiere terre où l'on s'arrêta dans le cours du voyage fut l'Iſle de Madere. On avoit crû juſqu'ici, comme M. Ovington en convient lui même, que cette Iſle avoit été découverte pour la premiere fois par *Jean Gonſalve* & *Triſtan Vaz* ſous la protection de Henri Infant de Portugal; mais ſi l'on en croît M. Ovington, c'eſt aux Anglois que les habitans du lieu font honneur de la premiere découverte de cette Iſle par l'avanture d'un Gentilhomme Anglois, qui s'étant embarqué à Briſtol avec ſa femme en 1344. pour paſſer en France, fut pouſſé dans cette Iſle, où il mourut de chagrin. L'équipage, qui eût plus de courage & de réſolution, ayant mis enſuite à la voile, & étant arrivé heureuſement aux Côtes de Barbarie, y trouva quelques Portugais, qui ayant profité de la connoiſſance que les An-

glois leur donnerent, & de la ſituation & de la beauté de cette Iſle, s'en emparerent, & changerent en peu de tems ce lieu de deſert en un jardin de plaiſir. D'autres prétendent que cette Iſle ne fut découverte par les Portugais qu'en 1429. qu'on la nomma Madere à cauſe de la quantité de bois qui s'y trouvoit; qu'après en avoir abattu une partie, on crut que le plus court étoit d'y mettre le feu; mais que l'embraſement devint ſi furieux que ceux qui étoient dans l'Iſle ne purent ſauver leur vie qu'en ſe réfugiant dans l'eau. Il arriva delà que les cendres qui reſterent ſur la terre après cet incendie, la rendirent extraordinairement fertile; mais cette fertilité qui n'étoit qu'accidentelle, eſt tellement diminuée à preſent, comme le remarque l'Auteur au commencement du troiſiéme chapitre de ſon premier volume, qu'on eſt obligé d'y laiſſer repoſer la terre trois ou quatre ans ſans lui faire rien porter; & ſi au bout de ce tems, on n'y voit point croître de genêt qui annonce le retour de ſa fertilité, on n'en attend plus rien, & on la regarde comme une terre entiere-

ment ſtérile. Outre les Portugais à qui l'Iſle appartient, il s'y trouve auſſi des Marchands Anglois qui y ſont habituez, & avec qui les Portugais s'allient volontiers, pourvû que les autres ſe faſſent Catholiques. Hors de là on ne les gêne point ſur leur Religion; mais auſſi ne peuvent-ils eſpérer d'être enterrez dans l'Iſle quand ils meurent Proteſtans, car en ce cas on leur donne la Mer pour ſepulture. A l'égard des Eccléſiaſtiques de cette Iſle l'Auteur convient qu'ils ſont fort zélez pour la foi, & qu'ils ont beaucoup d'ardeur pour convertir les Etrangers qui abordent dans leur Iſle : ce qui penſa donner lieu a quelques hoſtilités entre le Vaiſſeau Anglois & les habitans de l'Iſle; mais comme ces petites avantures n'ont rien de bien important, nous ne nous y arrêterons pas, non plus qu'à tout ce que l'Auteur rapporte de cette Iſle aſſez connuë depuis long-tems par d'autres relations.

De Madere le Vaiſſeau alla à San-Jago une des Iſles du Cap verd, qui eſt gouvernée pour le Civil comme pour le Spirituel par l'Evêque du lieu;

& comme il s'y trouve un grand nombre de Negres qui ſont venus s'y établir d'Afrique, & qui ont embraſſé la Religion Romaine, on n'y a pas la même delicateſſe qu'à Madere à leur égard & on les admet aux Ordres Sacrez.

Proche de l'Iſle de San-Jago, il y en a une autre appellée *Fogo* ou de feu, qui par la fumée & la flâme qu'elle vomit continuellement, incommode fort le voiſinage. De ce Volcan, dont l'ouverture eſt élevée au deſſus des nuages, il ſort une ſi grande quantité de pierres de Ponce, que la Mer en eſt toute couverte aux environs. On trouve ici pluſieurs particularités ſur le Requien, le Dauphin, le Marſoüin & l'Albicore. Un de cette derniere eſpéce ayant été harponné ſur la queuë, trouva moyen de ſe dégager, & ſuivit le Vaiſſeau durant une ſemaine; lors même qu'on faiſoit par jour deux dégrez, c'eſt à dire cent vingt-mille, d'ou l'Auteur conclut que les Poiſſons ne dorment point. On laiſſe aux Naturaliſtes à examiner ſi la conſéquence eſt ſûre & déciſive. On a tant d'exemples de poiſſons qu'on a ſurpris

endormis, que le fait particulier d'un Albicore ne ſuffit pas pour détruire le préjugé général. L'Auteur rapporte au ſujet de la Torpille une particularité qu'il ne faut pas omettre, quoi qu'il n'en parle que par oüi dire, & comme d'une choſe arrivée dans un Vaiſſeau où il n'étoit pas. Ce poiſſon, quand on le touche immédiatement, cauſe un engourdiſſement ou un tremblement violent dans la main ou dans le pied qui le touche. Il ſe trouva cependant dans le Vaiſſeau où l'on en faiſoit l'experience, un particulier qui touchoit la Torpille tant qu'on vouloit, ſans qu'il éprouvât ces accidens. Tout ſon ſecret, comme il le declara, ne conſiſtoit qu'à retenir fortement ſon haleine quand il touchoit la Torpille; & ceux qui en firent l'expérience, en reconnurent la vérité.

Le Vaiſſeau après avoir paſſé à la vûë de l'Iſle d'Annobon, qui eſt à un dégré & demi de latitude Méridionale, & où l'on ne put aborder quelqu'effort qu'on fît pour cela, s'approcha de la Côte d'Afrique vers la Riviere de Congo. Ce qui donne lieu à l'Au-

 teur

teur de faire la deſcription de cette Côte, de parler de la fertilité du païs, des mœurs des habitans, de leurs ſuperſtitions, & du peu de cas qu'ils font de l'or & de l'argent.

Ce que l'Auteur raconte de la ſuperſtition de ces Peuples, mérite quelque attention. Quand nos Miſſionnaires parlent du commerce que certains Peuples ſoit dans l'Afrique, ſoit dans l'Aſie, ſoit dans l'Amerique, ont avec le Diable; on ne leur fait pas l'honneur de les croire. Voici ce que dit ſur cette matiere, non un Miſſionnaire Catholique, mais un Miniſtre Anglican, qui ne doit pas être ſoupçonné de trop de penchant à la crédulité.

Les Afriquains, dit-il, ne voyagent jamais ſans porter avec eux leurs Fétiches. Chacun en porte de différentes manieres, ſelon que leur Grand Prêtre leur permet d'en porter. Il ſemble, dit-il d'abord, que ce ſoit des eſpéces de Taliſmans que l'on ſuppoſe agir par le moyen de leurs figures ſur les choſes naturelles, & avoir la force d'éloigner de quelque lieu la pluye, la grêle, les animaux ſauva-

ges&c. Tels étoient, ajoute-t-il, la mouche d'airain de Virgile, avec laquelle il empêchoit les mouches d'entrer dans la Ville de Naples; la ſangſuë d'or qui lui ſervoit à faire mourir toutes celles qui étoient dans un foſſé; la figure d'une Cicogne poſée par Apollonius à Conſtantinople pour y attirer les oiſeaux, & la figure que fit un Carme nommé Julien Riſton du Pré à Florence contre la Goute: toutes choſes, dit l'Auteur, que le Peuple ignorant attribuë mal à propos à la Magie, & aux Sortiléges, & qu'il n'attribuë, pour lui, qu'à une Vertu occulte. On peut cependant croire, pourſuit l'Auteur, à cauſe de l'ignorance profonde où eſt ce Peuple à l'égard des ſecrets de la nature, *& de la grande familiarité qu'il a avec le Diable*, que toutes les figures qu'ils mettent ſur leurs fétiches, ſont magiques, & *qu'elles n'agiſſent qu'en vertu d'un pact exprès ou tacite, qu'ils ont fait avec le malin eſprit. Car je ſuis perſuadé*, continue-t-il, *que parmi cette nation, auſſi bien que parmi pluſieurs autres, il y en a qui ſont entrez en liaiſon avec l'eſprit infernal, par le*

moyen duquel ils ont fait des choſes qui ſont au deſſus de la portée ordinaire de l'homme. Il remarque encore que ces Africains ſe ſervent d'enchantemens en pluſieurs occaſions, mais ſur tout pour garder leurs arbres fruitiers, où dès qu'ils ont attaché leurs fétiches, perſonne n'oſe en approcher pour en prendre les fruits. Il parle au même endroit, chap. VI. d'une Iſle flotante qui pouvoit avoir environ cent pieds en longueur & en largeur, & qui étoit couverte d'herbes hautes de trois pieds, quoi qu'elle fût ſi près de la ligne. L'Auteur obſerve que dans les contrées proche de la Riviere de Zaire ou de Congo, il y a des Elephans en plus grande quantité que dans les pays voiſins, & que les brebis, au lieu de cette laine douce qu'elles portent en Europe, n'ont qu'un poil rude ſemblable à celui des Chiens. Il dit avoir obſervé la même choſe dans les brebis qui ſont aux Indes; & il attribuë cela à la chaleur brûlante de l'air qui deſſéche tout ce qu'il pourroit y avoir de gras & d'huileux dans le poil de ces animaux, & leur donne cette rudeſſe.

M. Ovington donne enſuite la deſcription du Pays de Malemba Royaume qui eſt ſur cette Côte, & où, comme en pluſieurs endroits des Indes, c'eſt le fils de la ſœur du dernier Roi, & non le fils du Roi même, qui lui ſuccede. Ces Peuples y ont l'uſage de la Circonciſion, & un Culte Public aſſez bien réglé : gens fort ſobres d'ailleurs, & réglant leur nourriture, plûtôt ſur ce qu'exige la neceſſité, que ſur ce que demande le plaiſir. Ils craignent fort le Diable qu'ils appellent *Benimbe*. Ils m'ont aſſûré pluſieurs fois, dit l'Auteur, qu'il y en avoit qui étoient morts des coups qu'ils en avoient reçûs, & qu'on en avoit emporté d'autres dans leur lit tout froiſſez. Ce qu'il y a de plus à craindre parmi ces Peuples, auſſi bien que dans bien des endroits des Indes, c'eſt l'empoiſonnement; en quoi ils ſont ſi habiles, qu'ils ſçavent compoſer des poiſons qui ne font leur effet qu'au bout d'un certain tems, & même au bout d'une année. C'eſt pour cela que les gens ſages qui trafiquent avec ces Peuples, ſe donnent bien de garde de rien dire ou de rien faire qui

puiſſe les offenſer, & qu'ils s'abſtiennent de manger avec eux.

De Malemba le Vaiſſeau alla toucher à Sainte Helene, Iſle que la Couronne d'Angleterre a cedée à la Compagnie des Indes Orientales. L'Auteur donne la deſcription de cette Iſle qui eſt fort peuplée, & raconte le ſtratageme dont on ſe ſervit pour la peupler. Dans le deſſein qu'on avoit d'y envoyer une colonie de filles & de femmes, on fit courir le bruit que les hommes à marier qui demeuroient dans cette Iſle, étoient tous Commandans ou fils de Seigneurs. Cela en engagea grand nombre à s'embarquer : elles furent bien ſurpriſes à leur arrivée dans l'Iſle, de voir ces prétendus Seigneurs Metamorphoſez en Manans occupez à l'Agriculture, & il fallut pourtant qu'elles s'en contentaſſent faute de mieux.

Trois mois après que le Vaiſſeau fut parti de Sainte Helene, il doubla le Cap de Bonne Eſpérance, où il penſa perir par une des plus furieuſes tempêtes qu'on ait eſſuïé dans cette plage, où elles ſont d'ailleurs aſſez

fréquentes. Dela entrant dans le Canal qui ſe trouveentre la Côte Orientale de l'Afrique & l'Iſle de Madagaſcar ou de St. Laurent, le Vaiſſeau arriva à l'Iſle de Sainte Jeanne qui eſt à l'extrémité Septentrionale de Madagaſcar entre cette Iſle & la terre ferme d'Afrique vers le douziéme dégré & demi de latitude Méridionale; & comme cette Iſle n'eſt pas fort connuë, nous en donnerons ici quelque notice ſur ce qu'en dit Monſieur Ovington.

L'Iſle de Sainte Jeanne a environ trente mille de longueur & quinze de largeur. Cette Iſle eſt très-fertile; elle abonde en oiſeaux & en ris: elle porte du poivre, des yames, des bananes, & de toutes les ſortes de fruits qu'on trouve communément dans les Indes. Le Gibier y eſt à grand marché. Les Chevres y ſont ſi grandes & ſi graſſes, qu'elles paſſent d'un tiers celles des autres Pays; auſſi coutent-elles trois Ecu piéce, tandis qu'un jeune Bœuf n'en coûte que deux. L'abondance qu'on y trouve, eſt ce qui engage la plûpart des Vaiſſeaux qui vont vers Surate & vers les parties

Septentrionales des Indes, à aller s'y rafraîchir. Il eſt libre à chacun de cuëillir les fruits qu'il ſouhaite, les Arbres y étant très-communs, hors les Noix de Cacao dont les Maîtres ſe reſervent la propriété. Les femmes y ſont en quelque ſorte Eſclaves, ſelon la coutume aſſez générale dans l'Orient, de les tenir dans une obéïſſance & une ſoumiſſion plus abſoluë qu'il ne ſe pratique dans aucune contrée de l'Europe. Ce ſont elles qui font toute la beſogne de la Maiſon, & elles ne ſe mettent à table que quand les maris en ſont ſortis. La premiere fois que les Anglois aborderent à cette Iſle, où ils furent jettez par un naufrage, ils penſerent y trouver la mort ſans le ſçavoir, en dormant la nuit ſur la terre, ce qui eſt très-dangereux à cauſe des brouillards froids qui s'y élevent, & dont ils furent fort incommodez : mais leur force & leur bonne conſtitution, joint au ſoin qu'on eut d'eux, les ſauva. Les Anglois ſont fort bien venus dans cette Iſle, & il n'a tenu qu'à eux de s'y établir, quoiqu'ils ne l'ayent pas fait juſqu'ici. Ces Peuples n'ont que des idées fort

obſcures de Religion, & ſont fort ſuperſtitieux. La crainte continuelle qu'ils ont du Diable, les entretient dans cette ſuperſtition. Entre les maux qu'il leur cauſe, il enleve tous les ans un de leurs Enfans qui ne manque pas de diſparoître; c'eſt du moins, ajoute l'Auteur, ce qu'il nous ont ſouvent aſſûré avec la douleur & le chagrin ſur le viſage. Pluſieurs d'entre eux entretiennent commerce avec le Diable, & prédiſent par ſon moïen l'arrivée des Vaiſſeaux : c'eſt de quoi M. Ovington apporte lui-même un exemple dont il a été témoin.

De cette Iſle de Sainte Helene le Vaiſſeau alla moüiller à celle de Bombay qui tire ſon nom de la bonté de ſon Port. Elle eſt ſituée au 19^e^ dégré de latitude Septentrionale. La Couronne de Portugal à qui elle appartient, la ceda à celle d'Angleterre en faveur du mariage de l'Infante de Portugal avec le Roi Charles II. & elle a été enſuite donnée à la Compagnie des Indes Orientales pour la commodité de ſes Vaiſſeaux & de ſon Commerce. Auſſi n'eſt-elle conſidérable que par ſon Port & ſon Fort;

car d'ailleurs l'air y eſt non ſeulement très-mauvais, mais même mortel aux Européans qui y demeurent. Auſſi quelque inſtance que fît le Commandant à M. Ovington pour l'engager à y demeurer, ſur tout n'y ayant point de Miniſtre; le ſort de ſes Prédeceſſeurs dans le Miniſtére, dont le dernier étoit mort quinze jours auparavant, & trois ou quatre autres les années précedentes, l'empêcha de ſuccomber à la tentation. Ces morts ſi fréquentes font dire aux Anglois qu'à Bombay Deux Mouſſons ſont l'âge d'un homme. Outre les cauſes naturelles, qui peuvent donner lieu à cette mortalité & que rapporte M. Ovington, il l'attribuë encore à la corruption & à la diſſolution des mœurs de ceux qui habitent dans cette Iſle. Elle eſt d'une grande dépenſe pour la Compagnie des Indes par cette mortalité qui l'oblige à remplacer ſouvent ceux qui y périſſent; mais comme c'eſt la ſeule Place forte qu'elle ait dans le voiſinage du Mogol, il eſt de leur intérêt de s'y maintenir. Auſſi y ont-ils ſoutenu le ſiége en 1688. contre une Armée de 25. mille

hommes que le Mogol avoit envoyée pour la prendre & qui la serra de fort près. Mais enfin la Paix se fit, & l'Armée du Mogol se retira. L'Auteur donne ici la description de l'Isle de l'Elephant petite Isle a trois lieuës de Bombay, ainsi nommée à cause d'une figure d'Elephant taillée en pierre, & grande comme le naturel, qu'on y voit. Elle renferme outre cela une Pagode fameuse dans toute cette contrée, & dont l'Auteur fait un détail assez exact. Enfin vers le milieu de Septembre 1690. le Vaisseau ayant reçû ordre de partir pour Surate, se rendit à la barre de *Sualy*, où il n'y a qu'aux Vaisseaux d'Europe qu'il soit permis d'aborder, à l'exclusion de ceux des Indes, qui sont obligez d'entrer dans la Riviere de Surate, ou de jetter l'ancre à son embouchûre qui est éloignée de deux lieuës de *Sualy*, comme *Sualy* l'est de quatre de Surate qui étoit le terme du voyage.

Comme l'Auteur employe ici plusieurs chapitres à traiter de l'origine de l'Empire du Mogol, de la Révolution du tems d'Aureng-Zeb, & d'autres particularités dont on est déja assez

inſtruit, nous ne le ſuivrons pas dans ce détail, & nous n'en toucherons que ce qui s'y trouvera de plus ſingulier.

Tels ſont des Serpens apprivoiſez qu'on y garde dans des corbeilles & qui ſont inſtruits â danſer. Leurs Maîtres les careſſent comme des petits chiens, les prennent dans leurs mains, & les obligent quelquefois à les mordre ſans qu'il leur en arrive de mal, Au reſte il ne faut pas ſuppoſer que ce ne ſoient que de petits Serpens; M. Ovington dit qu'il en vit un jour un ſi gros dans la Factorerie des Anglois, que ce Serpent avala en ſa préſence un des plus grands Oiſeaux, tout entier & avec ſes plumes.

Cependant, dit l'Auteur, les Serpens ſont dans le Mogol beaucoup plus dangereux que divertiſſants, à cauſe du grand nombre qui s'y en trouve, & dont le venin naturellement mortel n'a d'autre reméde qu'une Pierre qu'on nomme à cauſe de cela *la Pierre à Serpent.* Cette Pierre n'eſt pas une Pierre naturelle, mais une Pierre factice dont il enſeigne la compoſition & la maniere de s'en ſervir, auſſi bien que le moyen

de discerner celles de ces Pierres qui sont bonnes, de celles qui ne le sont pas. On a encore en ce pays-là un antidote contre les poisons, qui y passe pour Souverain : c'est la Noix de Coco des Isles de Maldives dont nôtre Auteur enseigne aussi l'usage.

M. Oving: on distingue les habitans naturels du Mogol en trois espéces : les *Maures* ou *Mogols*, les *Banians* ou anciens gentils ; les *Parsis* ou *Gaures*. Les Maures y sont les plus considérez, comme étant de la Religion du Prince qui est la Mahometane; aussi occupent-ils toutes les grandes Charges de la Cour, & tous les prinipaux Gouvernemens. L'Auteur descend ici dans quelque détail sur leurs boissons, leur nourriture, leurs jeûnes, leurs Funerailles, leur Langue, leur Ecriture, la maniere de cacheter leurs Lettres, leurs Voitures, & leurs Coûtumes.

Mais il s'étend encore plus au long sur ce qui regarde les Banians qui sont les plus nombreux, & les plus riches des Payens des Indes. Ils sont distinguez en vingt-quatre Castes ou Sectes diférentes, à chacune desquelles il est défendu de s'allier par mariage, ou

même de manger avec les autres. Et quand on eſt né dans une profeſſion on ne peut la quitter : de ſorte que les deſcendans d'un Cordonnier ne peuvent ſe diſpenſer d'être Cordoniers à perpétuité. Selon le caractere que M. Ovington fait ici des Banians, ce ſont de fort bonnes gens, d'un eſprit doux & paiſible, d'une habileté extrême dans le negoce, d'une attention infinie à leurs intérêts, & ſi avides de gagner ; que tel d'entre eux riche de cent mille livres de bien ne fera point de difficulté d'aller pour ſix ſols d'un bout de la Ville de Surate à l'autre.

Tous les Banians de quelque côté qu'ils ſoient, croient également la Metempſycoſe ou la tranſmigration des âmes. M. Ovington rend compte de l'origine de ce ſentiment dans ces Peuples, auſſi bien que de leurs ſuperſtitions & de leur affection pour les bêtes, qui eſt une ſuite de leur opinion par rapport à la Metempſycoſe. Il traite enſuite de leurs coutumes, de leur nourriture, de leurs jeûnes, de leurs abſtinences, des cérémonies de leurs mariages, de leur maniere d'enterrer leurs morts, des fem-

mes qui se brûlent avec le corps de leurs maris, ce qui est plus rare aujourd'hui, les Gouverneurs ayant ordre de l'empêcher. Nous ne rapporterons rien de ce que l'Auteur dit aussi des Bramines, parce qu'il n'en dit guéres autre chose que ce qui s'en trouve dans bien des Livres, où ce qui les regardent est traité fort en détail. Les Faquirs sont parmi ces Peuples des espéces de Moines fanatiques dans leurs austérités outrées, & deraisonnables; plus que Cyniques dans la liberté que se donnent plusieurs d'entre eux de marcher tout nuds dans les ruës & les Places Publiques, & d'une friponnerie qui va jusqu'à une espéce de brigandage, profitant de leur grand nombre pour prendre par force dans les Campagnes ce qu'on refuse de leur donner. Ces Faquirs sont distinguez des Banians, & il y en a plusieurs & de différente sorte entre les Gentils & les Maures.

Les Parsis ou Gaures qui sont la troisiéme espéce des Peuples du Mogol, sont originaires de Perse & Adorateurs du feu, ce qui leur fait donner le nom de Gaures. Leur Religion est

celle des anciens Perſans, telle qu'elle étoit avant que le Mahometiſme y fût établi. Ils ne ſont pas ſi ſcrupuleux que les Banians dans leur nourriture; mais ils s'abſtiennent pourtant tous du Bœuf par reſpect pour la Vache. M. Ovington traite ici de ce qui regarde leurs Funerailles, leur Culte, leurs Coutumes, leurs talents, & leur adreſſe dans leur Profeſſions; ſurquoi il fait obſerver que ce ſont les plus habiles Ouvriers du Pays, & que la plûpart des Etoffes qui ſe font à Surate, ſont de leur façon.

L'Auteur après avoir rendu compte de l'Etat des Affaires des Anglois à Surate, donne dans le chapitre x. du II. volume de ſon Voyage une deſcription fort detaillée de *Maſcate*, Ville de l'Arabie heureuſe, ſituée ſur le Golfe Perſique, à l'Orient du Mogol; & fait enſuite la même choſe à l'égard de *Mocha*, & de pluſieurs autres Places remarquables qui ſont ſur la Mer Rouge. Comme l'Auteur ne marque point qu'il ait été dans ces lieux là, il ne peut en dire que ce qu'il a appris des Anglois, qui y ont trafiqué; cependant le détail qu'il en don-

ne en prenant depuis le Detroit de *Babelmandel* juſqu'à *Suez*, qui eſt à l'extremité de la Mer Rouge, & ce qui comprend un eſpace d'environ douze cens mille, paroît ſi exact & ſi bien circonſtancié, qu'on ne peut douter qu'il ne le tienne de bonne main. Il remarque au ſujet de la Ville de *Suez* une choſe qui mérite attention; C'eſt que Pline dans ſon Hiſtoire naturelle liv. 6. chap. 29. parle d'une Ville appellée *Suaſa*, qu'il dit être ſituée dans la partie de l'Arabie heureuſe qui touche à l'Egypte, ce qui quadre aſſez & pour le nom & pour la ſituation, avec la Ville de *Suez*.

M. Ovington après avoir reſté à Surate juſqu'en 1693. en partit le 14. Février de cette année pour retourner en Angleterre ſur le même Vaiſſeau qui l'avoit amené aux Indes. Le voyage ſe fit agréablement juſqu'au Cap de Bonne Eſpérance, où le Vaiſſeau arriva le 16. Mai & y demeura juſqu'au 2. de Juin.

Tout ce qui regarde ce Cap, l'établiſſement qu'y ont les Hollandois qui en ſont les Maîtres, & les Hottentots qui ſont les Naturels du Pays,

est si connu par différentes Relations, qu'il seroit inutile de rapporter ici ce qu'en dit M. Ovington, aussi bien que du reste de son voyage, qui n'eut rien de bien singulier jusqu'à son arrivée à Kingsal en Irlande où le Vaisseau aborda le 18. Septembre 1693.

La Relation qu'il a jointe à son voyage & qui regarde la derniere revolution arrivée dans le Royaume de Golconde, est un morceau bien écrit, & d'autant plus curieux, qu'on ne trouve ni dans cet évenement, ni dans les principaux personnages qui y figurent, rien qui sente la barbarie. Cette Relation particuliere est suivie d'un détail assez instructif & fort agréable sur les Royaumes d'Arracan & de Pegu qui sont voisins de Golconde. M. Ovington declare qu'il est redevable & de la Relation de Golconde & des autres morceaux qui la suivent à M. *Daniel Sheldon* qui a bien voulu les lui communiquer.

Avant que de finir cet Extrait, nous croyons devoir indiquer ici quelques singularitez qui n'ont pu y trouver place en leur rang; cela regarde principalement le II. vol. outre la

certitude des Bramines dans leurs predictions sur l'arrivée des Vaisseaux, dont nous avons touché quelque chose, & surquoi on peut lire des faits singuliers page 61. on trouvera encore page 67. des choses assez curieuses sur l'estime, & la veneration que les Maures & les Gentils ont pour les Singes dans les Indes, & sur la tradition qui y a donné lieu : des Remarques sur l'origine de la noirceur des Negres pag. 197 : d'autres sur ce qui regarde le Caffé page 171 : un détail des différens poids qui sont en usage dans le commerce à Surate; & enfin page 260. des particularitez très-curieuses sur les richesses immenses du Palais du Roi d'Arracan.

ARTICLE LX.

JUSTI FONTANINI de Antiquitatibus Hortæ Coloniæ Etruſcorum libri tres. C'eſt-àdire, *Antiquités de la ville d'Horta ancienne Colonie d'Etrurie, avec des figures en taille douce, par Mr. Fontanini, troiſiéme edition revûë & augmentée.* Vol. in 4° pag. 640. *A Rome chez les Pagliarini.* 1723.

ORTA ou Horta petite Ville d'Italie, ſituée ſur le Tibre dans le Patrimonie de St. Pierre, fournit la matiere de ce gros Ouvrage. L'Auteur en recherche le véritable nom & l'origine : il porte ſes recherches juſques dans les diverſes Pierres qu'on a déterrées dans la Ville & bien loin à la ronde ; il fait enfin de fréquentes digreſſions ſur ce qu'il rencontre en ſon chemin, & par ce moyen l'Ouvrage acquiert inſenſiblement beaucoup plus d'étenduë qu'il n'en promettoit. Il ne faut pas exiger des Sçavans beaucoup de juſteſſe & de préciſion. Ils en ſeroient trop gênez dans l'étalage de leur erudition.

Un Auteur en général doit s'étudier à expoſer ſon ſujet d'une maniere qui applique, qui intéreſſe & qui inſtruiſe, ſans s'écarter de ſa matiere; mais un Sçavant a des priviléges particuliers : il ſecouë le joug important des regles de l'Hiſtoire ou de la diſſertation, il s'ouvre à lui-même une plus vaſte carriere, il s'attache à tous les objets qui ſe préſentent, il dit tout ce qu'il ſçait, quelque fois ce qu'il ne ſçait pas, & entraîne avec lui ſon Lecteur dans mille routes détournées. Comme la diſſertation de M. Fontanini eſt pleine d'érudition, elle a auſſi un peu contracté le défaut ordinaire des Ouvrages de cette nature. L'Auteur ſe trouvant trop reſſerré dans la petite Ville d'Orta, bat tout la Campagne de Rome, & ſe proméne librement par toute l'Italie. Nous allons le ſuivre, autant qu'il eſt poſſible, dans ce labirinthe d'érudition.

Après avoir bien établi la vrai ſituation d'Orta que quelques Auteurs avoient déplacée mal à propos, il fait remarquer que pluſieurs Villes en divers Pays ont porté ce nom, & qu'il varie même dans les Auteurs dont les

uns disent *Hortas* ou *Ortas*, les autres *Hortanum*, *Orti*, *Horthi*, *Horta*. C'est pour ce dernier qu'il se declare, & il le croit Etrusque ou même Grec, fondé sur ce qu'il est fait mention dans l'Iliade d'une Ville de Thessalie nommée Horthe, & que plusieurs Auteurs racontent que les Pelagiens chassez du Peloponese & ensuite de la Thessalie vinrent s'établir en Etrurie & en Umbrie, peuplerent le Pays, & y bâtirent des Villes ausquelles ils donnerent le nom de celles qu'ils avoient quittées. Pise en est un exemple; car selon Strabon cette ancienne Ville d'Etrurie a reçu son nom & son origine des Piséens Peuple du Peloponese qui habitoit cette Ville de Pise si celébre par les jeux Olympiques. M. Fontanini n'adopte cependant pas absolument le sentiment de ceux qui représentent les Pelagiens errants, & fugitifs de Thessalie en Italie; car d'autres Auteurs prétendent que cette troupe errante ne se bannit elle-même de sa Patrie que pour chercher ailleurs une habitation plus commode & plus spacieuse, comme on vit dans la décadence de l'Empire Ro-

main les Huns, les Vandales, les Goths, les Francs, & ensuite les Normans se faire dans divers Pays de nouveaux établissemens plus riches & plus commodes.

Quoiqu'il en soit Mr. Fontanini prouve du moins que la Ville d'Horta est très-ancienne, & que sa fondation a précedé la prise de Troie, puisque Virgile compte ses habitans au nombre de ceux qui s'opposerent à la descente d'Enée en Italie.

Nursia & Hortinæ Classes, populique Latini.

A propos de ce vers l'Auteur releve Servius qui a prétendu sans raison que par le mot de *Classes*, il falloit entendre des Troupes de Cavalerie & non pas des Vaisseaux, puisqu'en effet le Tibre est navigable depuis Horta & plus haut jusqu'à son embouchûre.

Pour ce qui des *Hortenses*, Peuple dont il est fait mention dans quelques Auteurs, Mr. Fontanini prétend qu'ils n'ont rien de commun avec les habitans d'Horta, & il s'imagine que

c'eſt un nom corrompu de *Hortonenſes*, habitans de Hortona Ville ſituée au delà du Mont Algide. Il n'en eſt pas ainſi des *Hortenſius* de Rome. Car comme on ſçait que des familles Romaines tiroient ſouvent leur nom, d'une Ville avec laquelle elles avoient quelque rapport de naiſſance, de demeure ou d'intérêts, il ne doute pas que les *Hortenſius* n'ayent pris leur nom de la Ville d'Horta, & les Aquileius d'*Aquilea*.

Ce ſeroit peu pour la gloire d'Horta d'être une des plus anciennes de l'Etrurie, ſi elle n'avoit été autrefois une de ces douze *Lucumonies* qui compoſoient tout l'état des Etruſques du tems de la fondation de Rome & longtems après. Il eſt vrai que les Auteurs l'ont oubliée dans le denombrement de ces douze *Lucumonies* : mais Mr. Fontanini prétend que c'eſt à tort, & pour lui trouver place dans ce nombre, il ne lui en coûte que d'en retrancher *Veïes*. Il ne manque ni de paſſages d'Auteurs ni de raiſonnemens pour intéreſſer tant bien que mal ſa nouvelle conjecture.

Il s'agit après cela d'éprouver

qu'Auguſte établit une Colonie à *Horta*. C'eſt une nouvelle découverte peu importante aux yeux du vulgaire, mais infiniment précieuſe au jugement d'un Sçavant pour qui les petites minuties de l'Antiquité ont plus d'attrait, que n'en pourroit avoir l'Hiſtoire de tous les derniers ſiécles. Comme il n'y a dans tous les anciens Auteurs aucune trace de l'établiſſement d'une Colonie à *Horta*, M. Fontanini a recours aux monumens. Il conſulte les Tombeaux; il fait parler pour lui les Pierres & les Marbres; il dechifre leurs Inſcriptions, & comme il rencontre néceſſairement dans l'explication de ces Inſcriptions beaucoup de choſes qui le jettent à quartier; il faut le ſuivre dans ſes digreſſions, au hazard de le perdre quelquefois de vûë; mais après tout un Lecteur courageux gagne toujours à s'abandonner à un tel guide. M. Fontanini lui fait faire beaucoup de remarques ſur diverſes Inſcriptions qu'il cite: il lui apprend qu'Auguſte établit pluſieurs Colonies Militaires en Italie, & en quel nombre elles ont été, avec beaucoup d'autres traits d'une ſemblable
 érudition

érudition également curieuſe & intéreſſante.

Comme il eſt fait mention dans une Pierre de *Horta* de la Colonie des *Faliſques*, c'eſt un nouveau champ pour Mr. Fontanini. Il entre dans le pays des *Faliſques* & le parcourt. Il rencontre enſuite la Ville des *Feſcennins*, Amerie, & d'autres Villes, & chacune trouve ſa place dans l'Ouvrage. Mais un ſujet plus intéreſſant le rappelle bien-tôt à Horta. C'eſt le fameux Lac de Vadimon à deux milles de la Ville. Pline le Jeune en parle dans ſes Lettres comme d'une merveille de la nature. *Ce Lac*, dit-il, *eſt parfaitement rond dans toute ſa circonference, d'une médiocre étenduë, quoi qu'aſſez grande pour reſſentir l'agitation des vents. L'eau en eſt d'un bleu clair tirant ſur le verd ; elle ſent le ſoufre & à un goût étranger. Elle eſt bonne pour conſolider les fractures. Comme ce Lac eſt ſacré, on n'y navige point ; mais on y voit voguer & flotter au gré des vents pluſieurs petites Iſles couvertes des joncs & de roſeaux, qui ſe joignant enſemble forment quelquefois un continent, & enſuite ſe ſeparent*

pour courir de côté & d'autre, poussées par le vent comme autant de Vaisseaux. Quelquefois elles se rapprochent des bords avec lesquels elles paroissent unies; alors les bestiaux y entrent & sont bien-tôt emportez au milieu du Lac; &c.

Mais cette merveille, si c'en est une, ne subsiste plus; car le *Lac de Vadimon* que les habitans du Pays appellent *il Lago di Valdemonio*, n'est plus qu'un petit bassin d'une grande profondeur couvert de ronces & d'herbes marecageuses; & comme il s'est sans doute retréci depuis le tems de Pline, il est assez probable qu'il se comblera tout à fait dans la suite des tems, lorsque les eaux qu'il contient auront trouvé une issuë. Il est encore fort vrai-semblable que ce Lac, comme plusieurs autres, s'est formé autrefois par quelque grand tremblement de terre.

Le voisinage de ce Lac fournit à l'Auteur de nouveaux sujets de dissertations. *S. Land* fut martyrisé sous Diocletien auprès du Lac de Vadimon; M. Fontanini examine les Actes de son Martyre. On trouve dans le même territoire des Pierres inscrites

du nom d'*Hercule* : aucune n'échape à M. Fontanini, & dans chaque Pierre chaque mot ſubit un examen particulier. Les Médailles & les Monnoyes des Etruſques paſſent enſuite en revûë avec l'ancien Alphabet de ces Peuples, vrai ou faux, & ce qu'on a dit de leur premiere origine.

Que ſerviroit à un Sçavant d'avoir entaſſé dans ſon Porte feüille tant de remarques tirées de divers Auteurs, s'il les laiſſoit enſevelies dans la pouſſiere d'un Cabinet? *Scire tuum nihil eſt, niſi te ſçire, hoc ſciat alter.* Par exemple Mr. Fontanini s'eſt donné beaucoup de peine pour examiner s'il faut dire *Epiſtola* ou bien *Epiſtula*, & après une longue diſcuſſion il a conclu qu'il falloit dire *Epiſtula.* Une remarque ſi curieuſe, quoiqu'elle ne ſoit ni ſûre ni nouvelle, méritoit bien une longue digreſſion.

Bien des gens ne penſeront peutêtre pas la même choſe des Pierres Sepulcrales. Car enfin la plûpart de ces Pierres n'apprennent rien qui intéreſſe fort le Public. Qui eſt-ce qui ſe met en peine de ſçavoir ſi *Baberius Cerialis* ſignifie que Baberius qui étoit un

Bourgeois d'*Horta* fut Courrier de l'Empereur, ou si le mot *Cerialis* n'est qu'un surnom? On n'est guéres plus satisfait lorsqu'on a appris qu'un Affranchi a élevé un Tombeau à son Patron, ou une mere à sa fille, & qu'un *Tucius* enterré à Horta n'étoit point de la famille de cette fameuse vestale *Tucia* qui, pour prouver sa virginité, prit de l'eau du Tibre dans un crible & la porta ainsi jusqu'au Temple. Telle est cependant la matiere du premier Livre de cet Ouvrage.

La plus grande partie du second Livre est employée à combattre l'opinion de ceux qui ont voulu enlever à la Ville d'Horta la gloire d'avoir produit une femme Poëte, nommée *Proba*, très-celébre, dit M. Fontanini, par des *Centons* de Virgile sur la création du Monde, & la Vie de Jesus-Christ, que les siécles précedens n'ont pas pris le soin de nous conserver. Comme il y a eû une femme Romaine du même nom, fille & femme de Consul, & mere de trois Consuls, plusieurs Auteurs les ont confonduës toutes deux. Mais M. Fontanini developpe parfaitement ce point & ne man-

que pas de ſaiſir l'occaſion d'apprendre à ceux qui l'ignorent, ce que c'eſt que des Centons, & tout ce que les Auteurs ont dit de ceux de Virgile & d'Homere, avec beaucoup d'autres traits d'érudition auſquels on ne s'attend pas. Enſuite comme les Auteurs qui ont parlé de *Proba*, ajoutent que ſes Centons furent mis par le Pape Gelaſe I. au nombre des Livres Apocryphes, il rapporte le Decret de ce Pontife en ſon entier, conforme à un vieux Manuſcrit du Vatican, & différent en beaucoup de choſes de celui que d'autres Auteurs avoient déjà publié.

Ce Decret eſt précedé d'un Catalogue exact de tous les Evêques qui ont occupé le ſiége d'*Horta*. De tous ces Evêques *S. Caſſien* eſt le plus celébre, & M Fontanini rapporte tout ce qu'il en a pû recueillir. Ici le volume groſſit conſidérablement à peu de frais pour l'Auteur. Ce ſont divers Actes & la vie de *S. Caſſien* en proſe & en vers, tirés de pluſieurs anciens Manuſcrits. Les Leçons du Breviaire & la proſe de la Meſſe n'y ſont pas oubliées. Ce ſont enſuite des Lettres des

Papes & des Empereurs, des Actes de Donation, des Epigrammes &c. Cette maniere de groſſir les volumes par des piéces étrangeres eſt devenuë ſi commune depuis quelques années qu'on ſeroit tenté de croire qu'elle eſt du goût du Public, ſi l'on ne ſçavoit d'ailleurs combien peu de gens liſent ces ſortes de Collections. Auſſi ne paroiſſent-elles pas faites pour être luës, mais communément pour faire plaiſir au Libraire qui y trouve ſon profit, & pour impoſer au vulgaire par le nombre & la groſſeur des volumes. Le Public en a ſurtout l'obligation à une eſpéce moderne de Sçavans à qui les volumes *in folio* ne coûtent preſque rien, parcequ'en effet ils n'y mettent preſque rien du leur.

Ces deux premiers Livres ſont ſuivis d'un troiſiéme. C'eſt la deſcription d'*Horta* moderne. On y fait le denombrement des Reliques qui ſont dans les Egliſes, & des fêtes qu'on y celébre. On y donne l'explication de deux monumens anciens dont l'un répréſente *Ariadne* rencontrée par *Bacchus*, & l'autre une fête de vendange. L'Auteur fait enſuite l'Eloge du Car-

dinal . Ce troisiéme Livre est fort court, mais il est suivi d'un fort long *appendix*, où la piéce la plus considérable est une requête présentée au Pape Sixte V. pour faire construire un Pont à *Horta*.

Ceux qui liront l'Ouvrage de Mr. Fontanini, s'ils n'y trouvent pas assez de justesse & de précision, ni beaucoup de choses interessantes, y trouveront du moins une grande & laborieuse érudition, une impression fort belle, sur de très-beau papier avec plusieurs gravûres assez correctes. Monsieur Fontanini a été servi en ce point mieux que le Pere Montfaucon dans ses Antiquités, où le Graveur s'est avisé de répresenter le Peuple Romain assistant à un spectacle de Naumachie en justaucorps & en perruque quarrée.

ARTICLE LXI.

RELAZIONE DI QUANTO è occorso nella solenne funzione della Benedizione, e prima Impositione delle Mitre fatta all'Illustrissimo Capitolo Metropol. d'Urbino, &c. C'est-à-dire; *Relation d'une nouvelle Cérémonie faite à Urbin dans l'Eglise Métropolitaine, au mois d'Octobre* 1724. *Imprimée dans l'Etat d'Urbin* 1725. *Brochure pp.*70.

IL n'y a que la vanité qui soit avide d'honneurs & de distinctions; mais la pieté toute humble & reservée qu'elle est, peut quelquefois avoir de bonnes raisons pour les rechercher: c'est à ceux qui s'engagent dans une démarche si delicate à ne pas s'y méprendre. Il a parû beau à de simples Dignités, & Chanoines Métropolitains d'Italie, pour une plus grande celébrité de l'Office Divin, d'approcher autant qu'il leur seroit permis, du rang des Evêques par la Majesté de l'Extérieur; & de se montrer au moins quelquefois aux yeux du Peu-

ple la Mître en Tête, avec la Croix Pectorale, & les autres Ornemens qui sont particuliers aux Abbez. Le Saint Pontife, assis aujourd'hui sur la Chaire de St. Pierre, ne desaprouva point cette devotion, lorsqu'il n'étoit encore que Cardinal Archevêque de Benevent. Il appuya même les instances de son Chapitre, lequel sollicitoit à Rome la prérogative de la Mître, sous le Pontificat de Clement XI, & le Pape l'accorda en sa considération. De tels exemples ont toûjours des suites. La faveur que reçût en cela l'Eglise Métropolitaine de Benevent, est devenuë un titre pour celle d'Urbin, qui a cru pouvoir aspirer à en obtenir une pareille. Le Territoire d'Urbin est le Pays originaire des Albani : Clement XI. y a pris naissance, & le Cardinal Camerlingue Annibal Albani, son Neveu, ne pouvoit manquer de se prêter généreusement à une si belle occasion d'obliger sa Patrie. C'en étoit une fort naturelle au Pape Benoît XIII. pour signaler sa reconnoissance : il ne l'a pas laissé perdre ; il a rendu grace pour grace ; de sorte que par un Indult Apostolique

du 22. Août 1724. le Haut-Clergé de l'Eglise Métropolitaine d'Urbin est maintenant en possession du droit de porter la Mître, & de tous les autres honneurs & priviléges qui y sont annexez.

On conçoit assez que le jour, où l'Indult fut mis la premiere fois en exécution, dût être pour le Chapitre, & pour toute la Ville une Epoque solemnelle, marquée par les témoignagnes les plus éclatans de la joye publique. Ce sont les particularités de cette Cérémonie, dont l'on a jugé bon d'instruire le Monde Chrétien dans une Relation. Elle est poliment écrite, pleine d'Images qui font sentir tout le prix de la distinction accordée à la Métropole d'Urbin, & par là très-capable de multiplier les sollicitations en Cour de Rome sur ce nouveau genre de prérogatives, lesquelles en deviendront vrai-semblablement un peu plus communes. Entre les differens Actes qui y sont inserez, les Personnes Curieuses de Rubriques verront avec plaisir le Decret de l'Archevêque d'Urbin, Thomas-Maria Marelli. C'est une explication detail-

lée qui ſupplée à la généralité des termes de l'Indult, & qui régle exactement les prétentions de ceux pour qui il eſt porté, ſelon la plûpart des cas & des circonſtances où il s'étend. La liberté d'ajouter la Mître à l'Ecu des Armoiries n'y eſt pas oubliée. Les Membres de la Cathedrale d'Urbin compris dans l'Indult, ſont le Prêvot, l'Archidiacre, l'Archiprêtre, le Doyen, & quinze Chanoines. Le remerciment qu'ils firent au Cardinal Camerlingue, qui avoit bien voulu en être lui-même le porteur; & la Lettre d'Actions de graces qu'ils écrivirent à Sa Sainteté, ne ſont pas les ſeuls monumens que la Ville d'Urbin ait laiſſée de ſa gratitude. L'Archevêque & les Magiſtrats écrivirent pareillement au Pape ; & les Muſes du Pays déployérent en leur langue les ſentimens les plus vifs & les plus ingénieuſement tournez. La Piéce de Poëſie la plus conſidérable eſt une Ode, dans laquelle le Poëte [Franceſco-Maria Gaſpari] adreſſe la parole à la Ville même d'Urbain. Tout y conduit à former un Eloge complet de Benoît XIII. Mais ſept petits vers que l'Au-

teur y donne à celui de Clement XI. peuvent ſeuls balancer le mérite de l'Ode entiere. Les voici.

» *Nome altero almo, e poſſente*
» *Ne i tuoi faſti or mi dimoſtra*
» *Pari a quel del gran Clemente,*
» *Lume, e onor dell' Età noſtra,*
» *Di cui dir non puoi: Gia viſſe*
» *Tanto fece, e tanto ei ſcriſſe*
» *In ſua fama egli pur vive* &c.

On voit dans cette même Piéce une courte tradition ſur l'Hiſtoire des Mîtres, que le Poëte ſuppoſe avoir d'abord été inſtituées pour les Pontifes Hebreux ; être paſſées enſuite ſur la tête des anciens Céſars ; & enfin ſur celle des hommes Apoſtoliques & des premiers Paſteurs ;

» *Di quei forti eroi,* »
dit-il noblement
» *La di cui voce celeſte*
» *Per quant'e l'orbe ſi ſteſe.* »

ARTICLE LXII.

A VOYAGE TOTHE Islandi of Madera, Nieves, Jamaïca, toith à natural Historif, &c. C'eſt-à-dire, *Voyage aux Iſles de Madere, Nieves, la Jamaïque avec une Hiſtoire naturelle de la derniere de ces Iſles par le Chevalier Hanſloane Docteur en Medecine, Membre & Secretaire de la Societé Royale de Londres.* A Londres, deux tomes infolio, avec des Eſtampes. tom. 1. pag. 1707. tom. 2. pag. 1725.

C'Eſt à l'occaſion du ſecond volume qui eſt récent, que nous parlons de l'ouvrage entier ; & que nous rappellons le premier tome qui datte de plus loin. Il parut en Angleterre dans un tems où les conjonctures ne permirent pas qu'il parvint à nous. La premiere partie eſt diviſée en cinq autres parties principales, qui ſont la Préface, l'Introduction, la Relation du Voyage de l'Auteur ; l'Hiſtoire naturelle de la Jamaïque, & un Recüeil de Planches.

Dans la Préface l'Auteur rend compte de ce qui l'engagea à paſſer à la Jamaïque. Le Chevalier Sloane avoit toûjours une forte envie de ſatisfaire ſa curioſité ſur les merveilles que la nature opere en Amerique. Il avoit cependant pris des engagemens qui devoient naturellement le fixer à Londres. Il y exerçoit la Medecine, & il étoit Membre tout à la fois du College de Medecine & de la Societé Royale dans le tems que le Duc d'Albemarle fut nommé par le Roi Jacques II. Gouverneur de la Jamaïque: le Docteur Barwich Medecin ordinaire du Duc, pria M. Sloane de lui indiquer quelque Medecin qui voulût être du voyage, & qui fût de miſe pour l'emploi de Medecin du nouveau Vice-Roi. L'envie de s'inſtruire l'emporta chez M. Sloane ſur toutes les autres conſidérations; il s'offrit pour ce poſte que l'on vouloit remplir; & l'on conçoit aiſément que les intéreſſez n'eurent pas de peine à agréer les offres d'un homme de ſon mérite. Dans le reſte de ſa Préface il nous inſtruit ſur l'uſage dont peut être un ouvrage comme le ſien; ſur

les ſoins qu'il s'eſt donnez pour le rendre exact, & ſur les Auteurs qui ont avant lui traité l'Hiſtoire naturelle de l'Amerique.

Ce qu'il appelle l'introduction vient enſuite ; elle eſt de 154. pages & contient d'abord juſqu'à la page 90. une eſpece de Notice de la Jamaïque ; & dans le reſte un recit des maladies que le Chevalier Sloane a traitées pendant ſon ſéjour en cette Iſle, ou dans le cours du voyage qu'il y a fait.

Pour donner une exacte idée du Païs qu'il décrit, l'Auteur remonte juſqu'à la découverte du nouveau monde & à Chriſtophle Colomb. C'eſt à ce grand homme que les Européens doivent leur établiſſement à la Jamaïque ; il la reconnoît & y débarque après quelque réſiſtance de la part des naturels du Païs, le 3. de Mai 1494. à ſon ſecond voyage au nouveau monde. Il trouva la ſituation de cette Iſle & ſon terroir fort à ſon gré ; & ce fut apparemment à ſa priere que Ferdinand & Iſabelle la lui donnerent, à lui & à ſes ſucceſſeurs, en toute propriété. L'Auteur ne fixe

point au juſte l'année où la Colonie Eſpagnole s'y établit. Ils en étoient, dit-il, les maîtres en 1523. lorſque ſon Gouverneur envoya une petite Flotte de trois vaiſſeaux à la conquête de la Floride.

Les Eſpagnols au reſte ne s'établirent dans cette contrée, & ne s'en rendirent les maîtres qu'en dépeuplant le païs de ſes anciens habitans. De ſoixante mille hommes qu'ils étoient à l'arrivée de ces nouveaux hôtes, il ſe trouva qu'en peu d'années il n'en reſtoit plus un ſeul. Depuis ce tems-là, l'Iſle demeura ſous la domination des Eſpagnols juſqu'en 1655. que les Anglois en firent la conquête, & ceux-ci la conſervent encore aujourd'hui.

Les Anglois quoique ſeuls Maîtres de toute l'Iſle, n'en ſont pas les ſeuls habitans. Il s'y trouve avec eux des Creols, des Metifs, des Negres, des Eſclaves fugitifs, &c. Ces derniers, dans le tems que les Anglois firent la conquête de l'Iſle, abandonnerent leurs anciens maîtres pour vivre ſous la domination des conquerans, qui leur promirent & leur donnerent en

effet une liberté dont leur postérité joüit encore aujourd'hui.

Comme les Negres sont les seuls d'entre ces divers habitans, dont les manieres soient entierement opposées aux nôtres, ils sont aussi les seuls dont M. Sloane ait jugé à propos de nous peindre les mœurs. Encore auroit-il pû se dispenser de cette peine, puisqu'il ne nous apprend sur cette matiere, que ce qui est rebattu dans tant de relations, & mis souvent dans un bien plus grand jour que ne peut répandre sur ces sortes de descriptions, un homme dont le but est de nous instruire de toute autre chose. Ce n'est pas que ses recherches ne soient allées plus loin à certains égards que celles de tous les Historiens qui ont parlé jusqu'ici des coutumes & des usages des Negres. En effet, un seul voyageur ou faiseur de Relation, a t-il poussé le soin de contenter la curiosité du public, jusqu'à nous donner comme a fait M. Sloane, l'air & les paroles d'une chanson de Negres exactement notez?

Une chose fort singuliere qu'il nous apprend dans l'Article qui les

regarde, c'eſt le fait ſuivant. Pendant ſon ſéjour à la Jamaïque on lui montra une fille de douze à treize ans, qui née d'un pere & d'une mere Negres, ayant le viſage large & plat, le nez écraſé; en un mot, tous les traits du viſage tels que les ont ceux de ſa nation; ſes cheveux, ainſi que les leurs, crêpus & friſez en petites boucles, les avoit auſſi blonds qu'on les peut avoir, & le teint extrêmement blanc, il obſerve en même-tems que la mere, avant que de ſortir de la Guinée qui étoit ſon païs natal, avoit eû d'un mari Negre, un fils auſſi blanc que la fille dont on vient de parler. Voilà dequoi embarraſſer ceux qui font des ſyſtêmes ſur l'origine des Noirs.

Ce que le Chevalier Sloane dit des habitans, eſt précédé d'une deſcription aſſez exacte du païs. La Jamaïque eſt, ſelon lui, ſituée à 17. degrez 30. min. de latitude Septentrionale entre le Tropique du Cancre & la ligne Equinoctiale dans cette partie de la Mer du Nord, qu'on nomme le Golphe du Mexique. Il n'en détermine la longitude que par rapport à

Londres, qui eſt, dit-il, à 76. degrez au Sud-Oueſt de la Jamaïque. Cette Iſle a à l'Orient celle de Saint Domingue; au midi Porto Belo; à l'Occident la Baye de Honduras; au Nord l'Iſle de Cuba. Sa plus grande longueur d'Orient en Occident, eſt de 140. mille d'Angleterre ou environ quarante-ſix lieuës de France. Sa plus grande largeur du Septentrion au midi eſt de 60. mille, ou vingt lieuës de France. La partie du continent qui en eſt la plus proche c'eſt le Mexique qui en eſt éloigné de cent quarante lieuës.

Le terroir de cette Iſle eſt des plus fertiles de toute l'Amerique. L'on y trouve, outre les animaux qui ſont propres du nouveau monde, des chevaux, des bœufs, des moutons, & la plûpart de ceux que nous connoiſſons en Europe. L'air y eſt bon, & ſain, malgré les chaleurs que le voiſinage de la ligne, & ſa ſituation ſous la Zone torride y rend inévitables. On y vit cependant long-tems, quand on ſçait un peu ſe ménager & éviter les excès. Le Sieur Sloane y a vû un bon nombre de vieillards de cent ans, &

quelques-uns même de cent vingt. La longueur des nuits qui ſont preſque toûjours égales aux jours , les pluyes fréquentes, les vents frais qui s'élevent tous les matins avec le Soleil, & qui croiſſent toûjours à meſure que la chaleur du jour augmente , rendent l'air ſi tempéré , qu'au jugement de l'Auteur, on n'y ſouffre pas plus du chaud que dans quelques Provinces Méridionales de France.

Le plus grand commerce du païs eſt celui du ſucre ; il s'en fait une prodigieuſe quantité & de toutes les eſpeces à la Jamaïque. On y trouve outre cela en aſſez grande abondance les autres raretez de l'Amérique; les unes, parce qu'elles naiſſent dans le païs ; les autres par le negoce ſecret qu'on y fait avec les peuples du continent ſujets des Eſpagnols. C'eſt par ce moyen que les Anglois de la Jamaïque ont beaucoup d'or & d'argent, quoiqu'ils n'ayent point de mines dans cette Colonie.

Malgré tous ces avantages il n'y a plus aujourd'hui de villes qui ſoient un peu conſidérables à la Jamaïque. Celles que les Eſpagnols y avoient

construites furent tellement maltraitées ou négligées par les Anglois dans le tems de leur invaſion, & les premieres années qui la ſuivirent, qu'on n'en voit aujourd'hui que des ruïnes, qui font regretter les ouvrages dont elles ſont les debris. *Port-Royal* bâti à l'extrêmité d'une eſpece de Péninſule étoit la ville, ou pour mieux dire, le Bourg le plus conſidérable de l'Iſle, dans le tems que le Chevalier Sloane y étoit. Elle avoit un bon Port & un Château bien fortifié : peu d'années après ſon retour en Europe; c'eſt-à-dire en 1692. elle fut preſque entiérement abîmée par un tremblement de terre.

S. Jago de la Vega tenoit le premier rang après *Port-Royal*. S. Jago même l'emportoit à certains égards en ce qu'il étoit dès-lors la demeure du Gouverneur, le ſiége du Conſeil Souverain & de tous les Tribunaux de Juſtice de l'Iſle. C'étoit du tems des Eſpagnols une ville de deux mille maiſons, dont les ruës tirées au cordeau, étoient toutes paralleles, où ſe coupoient à Angles droits. En 1688. les Anglois n'y avoient qu'environ

300. maiſons éparſes au milieu des ruïnes de l'ancienne ville. La deſtruction de Port-Royal, & le ſéjour qu'ont toûjours fait à S. Jago, les principaux Officiers de la Colonie, ont dû contribuer à vérifier les eſpeces de prédictions que l'Auteur faiſoit il y a près de vingt ans ſur l'accroiſſement de cette derniere ville. On nous diſpenſera de nous arrêter aux autres bourgades ou habitations de la Jamaïque, puiſque l'Auteur lui-même les indique à peine.

Après avoir inſtruit ſon Lecteur ſur ce qui regarde la Jamaïque. M. Sloane qui écrit beaucoup plus pour les gens de ſa profeſſion que pour d'autres, finit ce qu'il appelle ſon *Introduction* par le dénombrement & l'expoſition de plus de deux cens maladies qu'il a traitées, des remedes qu'il y a employez, & du ſuccès qu'ils ont eû. Comme cet Article n'eſt guéres propre à flâter la curioſité du public, nous croyons en avoir aſſez dit en l'indiquant.

M. Sloane nous donne enſuite la Relation ou plûtôt le Journal de ſon voyage de Londres à la Jamaïque.

Le morceau le plus considérable de cet Article eſt celui qui regarde l'Iſle de Madere. M. Sloane s'imaginoit trouver en y abordant un accüeil peu gracieux, un peuple dur & barbare, dont tout étranger riſquoit de devenir la proye; tel en un mot qu'on peut ſe figurer une Colonie composée dans ſon origine de gens proſcrits, & que le ſeul déréglement de leurs mœurs avoit pour la plûpart conduits en ce païs. Sa ſurpriſe fut grande, quand il ſe vit accüeilli avec toutes les manieres honnêtes qn'il auroit pû attendre dans la ville d'Europe la plus polie. Eſprit, civilitez, générosité, tout ce qui rend le commerce agréable, il le trouva à Funchal Capitale de Madére. Il en ſortit comblé de preſens pour de legers ſervices qu'il y avoit rendus pendant ſon ſéjour. Funchal a dix mille habitans, & ſur ce nombre huit cens Religieux.

Après tous ces Préliminaires, l'Auteur vient au corps de l'ouvrage, à l'hiſtoire naturelle de la Jamaïque. Le premier tome n'en contient qu'un Livre diviſé en dix-ſept chapitres qui roulent tous ſur les plantes. Le pre-

mier regarde celles qui croiſſent au fond de la mer, où pour tout dire en un mot, le corail. Il en compte quarante-trois eſpeces différentes.

Le ſecond chapitre eſt ſur les champignons, mouſſerons, &c. il en décrit vingt-trois eſpeces.

Le troiſiéme Chapitre eſt ſur les Plantes Capillaires. Il eſt le plus ample du Livre dont il occupe preſque un tiers. L'Auteur y donne la deſcription de cent trois eſpeces differentes de plantes capillaires.

Le quatriéme roule ſur les herbes qui ont quelque rapport avec le foin, & les herbes de pâturage que les Latins appellent *herbæ gramineæ*. Il comprend ſous ce titre les différentes eſpeces de jonc. Il compte de ces herbes 56. ſortes différentes.

Le cinquiéme chapitre eſt ſur les herbes dont les fleurs ſont moins parfaites ou remplies de filamens : *Stamineous Flourers.*

Le ſixiéme eſt ſur les herbes dont la fleur n'a qu'une feüille. A la tête de celles-ci ſe trouvent le tabac. On ne copiera point ici la deſcription que fait l'Auteur d'une plante ſi connuë

 au-

aujourd'hui dans le monde. Un Flamand qui revenoit d'Amerique en apporta à Lisbonne en 1560. Il communiqua cette rareté à M. Nicot qui résidoit alors en Portugal. Celui-ci en fit bien-tôt passer en France, ou du nom de celui qui en étoit le propagateur on l'appella *Nicotiane*. Cette plante a une vertu Narcotique & l'yvresse qu'elle inspire engage les Prêtres des Idoles en Amérique à en user dans leurs cérémonies de Religion. Elle les jette dans une espece de délire, & les visions qui leur passent alors par la tête sont les oracles qu'ils debitent ensuite au peuple. Cette vertu Narcotique fait aussi qu'elle supplée quelquefois au défaut de nourriture, non pas en nourrissant, en rassasiant la faim, mais en l'amortissant par l'engourdissement qu'elle répand sur les esprits animaux. Ne pourroit-on pas encore regarder comme un effet de sa vertu Narcotique, ou de celle qu'elle a d'enyvrer, cette espece d'enchantement qui la fait rechercher dans toutes les conditions, & chez tous les peuples, depuis l'Européen le plus poli, jusqu'au plus

barbare Hottentot. Quoiqu'il en soit, de l'origine de ce goût pour le tabac si répandu aujourd'hui dans le monde, notre Auteur prétend qu'il a de bien mauvaises suites. Sa vertu Narcotique le rend une source féconde d'obstructions, de léthargies, de stupidité pour ceux qui en usent avec excès, comme il est au contraire pour ceux qui en usent modérément, de quelque maniere qu'ils le prennent, un grand remede contre les fluxions, les rhumes, les pituites, les catharres, la goute, les maux de tête, & généralement toutes les maladies dont le siége est dans les humeurs.

L'Auteur rend compte dans ce chapitre de 47. autres plantes qu'il range sous la même espece que le tabac.

Le septiéme chapitre comprend les plantes qui ont une espece de sommet ou de bouquet au haut de leur tige *Verticillates plants*. Il n'en rapporte que quatorze especes.

Le huitiéme chapitre est sur les herbes legumineuses ou qui ont la fleur, comme s'exprime M. Sloane, papillonée *papilionateous Flower*. Il en trouve de trente sortes.

Le neuviéme est sur les herbes dont la fleur a deux ou trois feüilles, il en compte douze sortes.

Le dixiéme chapitre est sur les herbes dont la fleur est composée de quatre feüilles.

Le onziéme regarde les herbes qu'il appelle *Vasculiferes*, & dont la fleur a cinq feüilles. Il en compte vingt-cinq différentes.

Le douziéme chapitre est des plantes *Umbelliferes* ou qui ont une espece de parasol ou de chaperon. Il n'en compte que de six especes.

Le treiziéme est sur les herbes dont la feüille a la surface âpre. *Asperifolia*, il n'en compte que cinq différentes.

Le quatorziéme est sur les herbes qui ont plusieurs semences à découvert & sans envelope. Il en rapporte vingt-cinq especes.

Le quinziéme est sur les herbes qui portent du fruit. Il en compte quarante-deux sortes.

Le seiziéme est sur les herbes dont les racines sont en oignon. Il en compte de vingt especes.

Le dix-septiéme est sur les herbes

dont les fleurs sont composées de plusieurs autres fleurs. Il en rapporte trente-une especes différentes.

Voila ce qui regarde le 1e. tome.

Le second tome mis au jour dix-huit ans après le premier, contient une Préface, une suite de l'Histoire naturelle de la Jamaïque, une espece d'*Appendix* qui renferme quantité de petites additions à semer sur tout le corps du Livre & qui se trouveront apparemment à leur place dans une nouvelle Edition, une Table fort ample, & environ cent cinquante planches.

Dans la Préface il rend compte des différentes causes qui ont si long-tems retardé la continuation de son ouvrage; les occupations que lui donnerent ses pratiques, sont la plus naturelle & la mieux fondée. Il répond ensuite à quelques objections faites contre son premier tome, trop frivoles pour mériter que nous nous y arrêtions.

La division du second tome est un peu différente de celle que l'Auteur a employée dans le premier. Il paroît qu'il y a plus d'ordre & d'exactitude dans la seconde méthode. Il partage

l'ouvrage en huit livres ſub-diviſez chacun en pluſieurs chapitres.

Le premier Livre traite des arbres, parmi ceux-là le Cacao auquel on doit le chocolat; l'arbre qui porte le coton; & le Palmier ſont ceux dont la deſcription ſeroit ici la plus intéreſſante pour les Lecteurs. Si la brieveté qui eſt eſſentielle à l'extrait, nous permettoit de nous étendre ſur chacune de ces plantes. Nous nous contenterons de dix que l'Auteur a recüeilli des meilleurs écrivains & a ajoûté du ſien tout ce qui peut ſatisfaire la curioſité ſur la figure, le fruit, la culture, & les uſages de ces ſortes d'arbres en particulier.

Le ſecond Livre contient les inſectes qui ſont à quelques différences accidentelles près, les mêmes qu'en Europe.

Le troiſiéme Livre regarde les animaux teſtacez, tous les animaux couverts d'écailles & les différens coquillages de terre ou de mer y ſont exactement décrits.

Le quatriéme Livre renferme les animaux que l'Auteur appelle *incruſtez cruſtaleous*, comme les Ecreviſſes, les Cancres, &c.

Dans le cinquiéme il parle des poissons qui n'ont ni croûte ni écaille, & il n'apprend sur cette matiere que ce que d'autres relations ont répété plus d'une fois.

Le sixiéme est pour les oiseaux. Ceux qu'il y décrit, sont ou des mêmes especes que nous avons en Europe, ou connus du moins pour la plûpart en deçà des mers.

Le septiéme comprend les quadrupédes & les serpens de la Jamaïque, pour les quadrupédes ils y ont tous ceux de l'Europe, bœufs, moutons chevres, chevaux, &c. Le seul un peu remarquable que nous n'ayons point en deçà des mers, c'est une espece de vache marine, sorte d'animal amphibie du poids de plus de 1500. livres dont la chair est excellente à manger, & prend, quand on la sale, un goût assez semblable à celui du Thon mariné. On lui trouve ordinairement dans la tête une ou deux pierres qui mises en poudre & avalées dans quelque liquide, font en moins de deux heures, fondre les plus grosses pierres formées dans la vessie.

Le huitiéme roule sur les pierres,

les ſables, les mineraux, &c. On trouve à la Jamaïque en quantité un fort beau gravier dont on ſe ſert pour ſabler les allées, du Jaſpe verd, du cryſtal de roche, du nitre, de l'orpiment, de l'ambre gris. Ce dernier Livre ne contient gueres que trois pages.

Il eſt ſuivi d'un Journal ſuccinct & peu intéreſſant du retour du Sieur Sloane en Angleterre. Il partit de la Jamaïque le 16. de Mars 1689. & arriva à la vûë de Plymouth en un peu moins de deux mois & demi de navigation.

Il nous reſte à parler des planches qui ne ſont certainement pas la partie la moins conſiderable du Livre de M. Sloane. Elles ſont au nombre d'environ 280. preſque toutes de Botanique partagées un peu inégalement entre deux volumes, & placées à la fin de chacun. On ne peut gueres voir d'ouvrages en ce genre qui flâtent plus agréablement la vûë par la juſteſſe du deſſein, la netteté & la fineſſe du burin, la beauté du papier, la reſſemblance des figures, du moins dans la plûpart de celles dont les modéles

nous ſont un peu plus connus. M. Sloane eut la précaution de faire deſſiner pluſieurs de ces plantes ſur les lieux. Il apporta les autres deſſechées en Angleterre où il les a fait graver avec le reſte.

Par tout ce que nous venons de dire il eſt aiſé de concevoir de quel ſecours doit être pour la Botanique, un Livre tel que celui dont nous donnons ici l'extrait. On y trouve un recüeil exact de tout ce que les Naturaliſtes modernes ont dit depuis deux ſiecles ſur les productions du nouveau monde. Sur chaque Article l'Auteur ſe contente preſque toûjours de les copier. Un chapitre n'eſt quelquefois chez lui qu'un tiſſu ſans ordre & ſans liaiſon de textes fidélement citez ſur la forme ou les proprietez de la choſe qu'il décrit ; & le ſoin avec lequel il rapporte tout ce que les autres ont dit ſur le ſujet qu'il traite, ne lui laiſſe ſouvent rien à ajoûter du ſien. Ainſi ce que les matieres ont de peu intéreſſant, une trop grande uniformité, la ſimplicité & même la rudeſſe du ſtyle, l'ennui des citations & des redites mettent ce ſçavant ouvrage hors de

la portée du vulgaire : ce n'eſt point un Livre d'uſage, c'eſt un threſor.

ARTICLE LXII.

REFLEXION GEOMETRIQUE ſur l'Angle de contingence des cercles. Par L. P. C. J.

LOrſque pluſieurs cercles poſez ſur un même plan, ou ſur une même ligne tangente, ſe touchent intérieurement au même point, quoique la circonférence du plus grand paſſe entre celle du plus petit & leur tangente commune, il paroît cependant, pour parler plus juſte qu'on n'a fait juſqu'ici, que l'angle du petit avec la tangente n'eſt en aucune ſorte diviſé par la circonférence du grand; & que les deux angles du grand & du petit avec la même tangente commune ſont toûjours égaux, mais que leurs pointes ne tombent pas ſur le même point de la tengente commune.

Pour en donner une idée il faut concevoir deux cercles quelconques, comme des Polygones d'un égal nom-

bre de côtez; ce qui eſt ſans doute exactement vrai. Or alors le côté par lequel un grand cercle s'applique à la tangente eſt plus grand que le côté par lequel le petit cercle s'y applique; donc le ſecond côté du grand cercle part d'un point de la tangente, différent de celui d'où par le ſecond côté du petit cercle, & ces deux côtez ſon parallèles. Je me contente d'indiquer cette réflexion qui a des uſages dans la Géométrie tranſcendante.

ARTICLE LXIII.

QUÆSTIO MEDICA DE Temperamentis. In almâ Monſpelienſi Acad. Queſtion de Médecine ſur les Temperamens, diſcutée dans les Ecoles de Médecine de Montpellier cette année 1726. ſous les auſpices de M. Deidier Prof. Royal.

IL s'agit de ſçavoir ſi le tempérament des corps eſt dû à leurs parties integrantes. C'eſt le propre état de la queſtion. Les anciens ont defini le tempérament, *la proportion des quatre premieres qualités, reſultant du*

mélange des elemens pour donner au corps le libre exercice de ses fonctions. De divers mélanges résultent diverses proportions & divers tempéramens qu'on distingue le mieux qu'on peut, & qu'on spécifie aux divers âges, aux divers sexes, aux divers Païs, aux diverses situations de la vie. Les Médecins, les Chymistes, les Physiciens ont suivi là-dessus des méthodes assez différentes, & tant qu'il y aura divers hommes, il y aura diverses opinions.

Les Médecins se sont pourtant rapprochez de la saine Physique, & M. Deidier dit fort philosophiquement qu'un corps sain fait ses fonctions précisement, parceque la circulation & le mouvement convenable à chaque partie s'y exécute, plus vîte dans les gros Vaisseaux, & plus lentement dans les petits; mais par tout avec mésure & proportion, & en raison réciproque des Vaisseaux & des humeurs qu'ils contiennent, & que c'est en cela que consiste la perfection de l'œconomie animale. Il établit ensuite avec la même sagacité philosophique que la cause prochaine & immédiate de cette circulation régulie-

re est dûë aux seules parties intégrantes des Vaisseaux & des humeurs, lesquelles parties agissent reciproquement les unes sur les autres pour maintenir une espéce d'équilibre, ou plûtôt de *contrebalancement* régulier & périodique entre ces Vaisseaux & ces humeurs, en sorte que la dilatation des parties des humeurs qui régle leur mouvement soit suivie de la contraction alternative des Vaisseaux qui cause & continuë ce mouvement des humeurs. C'est là un systême, non pas une hypothése, comme c'est une des moins soutenables, de rapporter tout aux liquides seuls, ou aux seuls solides.

De cette réaction mutuelle des solides, & des liquides, Monsieur Deidier déduit avec la même justesse la chaleur naturelle plus grande dans certaines parties, plus petite dans d'autres, & definit enfin le tempérament, *la proportion des quatre premieres qualités, resultant de l'union & du mouvement des parties intégrantes concertées pour former le mouvement de circulation & seconder toutes les fonctions naturelles*. De là se déduit avec

autant d'élegance toute la doctrine des températamens, selon Monsieur Deidier.

ARTICLE LXIV.

DESCRIPTION ABREGE'E d'une Horloge d'une nouvelle invention pour la juste mésure du tems sur Mer, avec le jugement de l'Académie, & une Dissertation sur la nature des tentatives pour la découverte des longitudes, &c. *Par H. Sully Horloger de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans.* A Paris, chez Briasson, ruë St. Jacques 1726. *in 4° 48. pagg.*

CE petit Ouvrage commence par une Lettre écrite par M. Sully à un Membre de la Societé R. de Londres ; c'est là qu'il donne la Description Abregée de son Horloge. Il y déclare d'abord que son objet a été de faire une machine dont le mouvement fût aussi égal & aussi constant, s'il est possible, que celui d'une Pendule à secondes, & qui n'eût pas les imperfections ausquelles les Pendules

ſont ſujettes ſur Mer & en diférens Climats.

Ces imperfections il les reduit à trois principales. 1° aux variations qui proviennent de la dilatation & du retreciſſement des métaux, dont le chaud & le froid ſont cauſes. 2° aux variations qui ſont cauſées par celles de la peſanteur dans les divers pays. 3° enfin aux variations que les divers mouvemens d'un Vaiſſeau cauſent dans une Pendule, plus ou moins, ſelon qu'elle eſt plus ou moins bien ſuſpenduë.

Sentant les difficultés M. Sully n'a penſé qu'à les ſurmonter. Il a été plus loin, & il a perfectionné ſon Horloge par deux endroits. 1° par l'application d'une certaine courbe qui n'eſt pas encore connuë des Géométres, & qui conſerve ſelon lui un parfait iſochroniſme aux arcs des vibrations de diverſes grandeurs, de quelque cauſe que cette diverſité de grandeur puiſſe provenir. 2° en réduiſant les frotémens de la puiſſance réglante à très-peu de choſe & preſqu'à rien.

Pour éprouver cette machine, on l'a ſuſpenduë dans une Berline qu'on

a fait aller au trot ſur un chemin pavé environ deux lieuës pendant une heure & demie ; & au retour elle s'eſt trouvée n'avoir varié que d'une ſeconde par rapport à une des Pendules de l'Obſervatoire.

L'Academie a jugé fort favorablement de cet Ouvrage de M. Sully ; après l'avoir examiné à loiſir ; elle y a trouvé du neuf, des recherches ſubtiles, des procedez ſimples, ingénieux, & qui vont au but ; en un mot une exécution qui méritoit qu'on en fît les épreuves ſur Mer, ce qui eſt la derniere pierre de touche qui puiſſe décider de l'entier ſuccès.

Dans la Diſſertation ſur les tentatives qui regardent les longitudes, outre bien d'autres éclairciſſemens ſur cette matiere également propres à animer ceux qui font ces tentatives ſagement & avec connoiſſance de cauſe, & à décourager bien des demi-Sçavans qui s'en mêlent, M. Sully explique fort clairement la liaiſon qu'il y a entre cette recherche & celle d'une Horloge comme la ſienne qui méſure exactement le tems, & qui ſoit à l'épreuve des variations que la diver-

ſité des ſaiſons, des climats, & des mouvemens de la Mer peuvent y cauſer.

M. Sully au reſte fait bien de regarder d'un œil un peu philoſophique & indiférent, pour ne pas dire avec mépris, ce bruyant eſſain de frêlons inutiles qui s'ingérent de dire leur avis ſur toutes les nouvelles découvertes, & qui ne pouvant concevoir ce qu'ils n'ont pû découvrir, n'éludent la ſupériorité qu'un eſprit original prend ſur eux que par des voyes tout à fait dignes de ceux que ni la fécondité du genie, ni la bonté du cœur ne mettent en état d'en prendre des meilleures. Il doit ſuffire à M. de Sully que les perſonnes habiles qui ſont en même tems des gens d'honneur, applaudiſſent au ſuccès de ſon travail, & l'encouragent à le porter à une plus grande perfection, comme il en eſt très-capable.

Observations Critiques sur l'Art. 6. du Journal des Sçavans de Novembre 1725. au sujet du Livre de l'Exist. de Dieu. Par M. Nogués. A Paris, chez Vincent 1726. Brochures in 4° pages 26.

LE métier de Journaliste est un métier difficile à tous égards. La capacité & le discernement sont d'abord deux Préliminaires sans lesquels il est surprenant qu'on ose aux yeux du Public s'ingérer de décider du sort des Ouvrages & des Auteurs. Mais ce n'est pas la seule difficulté ; & M Nogués en fait connoître ici bien d'autres. Il ne nomme point le Journaliste qui fait le sujet de ses Observations Critiques; il prétend cependant qu'on ne peut le méconnoître au portrait qu'il en fait. Les traits en sont bien vifs. « Nôtre Journaliste, dit-il,
» ose décrier un Livre excellent ; au
» lieu d'en rendre un compte fidéle,
» au lieu d'en donner une idée généra-
» le, il fait l'Apologie des Médecins,
» il attaque les Chirurgiens, l'Ouvra-
» ge & le Traducteur : il copie les pre-

„ mieres pages, il ajoûte de tems en „ tems quelques réfléxions qui ne tendent qu'à décréditer l'Auteur ou le „ Traducteur. „

Ce reproche ſur tout de copier un Livre, ſouvent dans ce qu'il a de moins bon, mérite beaucoup d'attention de la part de toutes ſortes de Journaliſtes & ſur tout de ceux que cela regarde ; car rien n'eſt plus directement contraire à l'inſtitution d'un Journal que de copier ainſi quelques pages d'un Livre, & de laiſſer tout le reſte en rapportant ſeulement quelques titres de Livres & de Chapitres, c'eſt à-dire, en copiant encore les tables. Un Extrait dans ſa notion correcte doit donner l'eſprit & la quinte-eſſence encore plus que le corps d'un Ouvrage, le corps encore plus que les membres détachez, le tout plûtôt que les parties. Et c'eſt alors qu'un Journal devient un Ouvrage ſolide pour les Lecteurs, qui avec ce ſecours ſe paſſent facilement de la plûpart des Livres. Le Livre ſur-tout de M. Nieuventiit eſt trop étendu & d'un ſtile trop diffus, pour qu'en quatre ou ſix pages qu'on copie, on puiſſe donner par

là aucune idée de l'Ouvrage entier.

M. Nogués releve le Journaliste sur ce qu'il critique M. Nieuventiit d'avoir suivi par tout la méthode analytique des Géométres qui parviennent à la connoissance d'une chose en la supposant connuë. Il seroit à souhaiter que cette critique du Journaliste fût bien fondée; c'est par analyse en effet que de pareils Ouvrages devroient être mis à la portée de tout le Monde; la synthése est trop seche, & conduit l'esprit d'un Lecteur avec encore plus d'Empire que de succès.

Après bien des apologies mêlées de beaucoup plus de critiques contre son Journaliste M. Nogués rapporte quelques traits assez bien choisis du Livre de M. Nieuventiit pour donner une idée de ce Livre, & servir de supplément au Journal des Sçavans. Le Public nous dispensera de rapporter tout ce que M. Nogués reproche de trop vif à son adversaire, qui est une personne d'un mérite reconnu dans la République des Lettres, & dans la Societé Civile.

ARTICLE LXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE ROME.

MONSIEUR SCARP autrefois Ministre Anglican présentement Catholique zélé va donner l'Histoire des choses qui ont contribué à sa conversion.

DE BOLOGNE.

M. TURDINI a publié la vie du célébre Peintre Charles Cignani. Girardini qui s'est fait connoître en France par de beaux Ouvrages, & qui a peint a fraisque l'Eglise des Jesuites à Nevers & la Bibliothéque de leur Maison Professe de Paris étoit un de ses plus chers éleves. Mais *Cignani* revit dans un fils digne de lui.

L. P. ROVERO Barnabite a traité avec exactitude la partie de la Théologie Morale qui regarde les Reguliers. *Theologia Moralis Regularium Authore D. Thoma Francisco Rotavio.*

L'Ouvrage eſt partagé en trois Tomes,

On eſtime l'Ouvrage de l'Abbé Loüis *Andruzzi* intitulé *Clementina Conſtitutio Unigenitus, Eccleſiæ Traditionum vindex.* In 4°. L'Auteur eſt Profeſſeur de Théologie dans notre Univerſité.

Le Docteur P. C. Medecin celêbre a donné au Public quatre Dialogues ſur la petite verole.

De variolis Tractatus : Authore Cæſare Mareſcotti Medico Bononienſi & Anatomes Profeſſore. In 4°, chez Piſani.

DE FLORENCE.

Homere traduit par M. l'Abbé Salvini en vers *Sciolti* conſerve ſous cette forme ce ſublime & ces images qui l'ont fait admirer de tous les ſiécles. On ſçait que l'Italie n'a preſque point d'Ecrivain égal au Traducteur. Sa reputation n'a pas mis ſon Ouvrage à couvert de la Cenſure : il a été critiqué & défendu.

DE BRESCE.

La Méchanique *des Maladies* fait beaucoup eſtimer M. Mazini ſon Auteur : Il explique dans le premier Tome les principes de cette Méchanique; & dans le ſecond il tire de ces principes de Mécanique, des Régles de pratique. *Meçanice Morborum deſumpta à motu ſanguinis, Authore Joanne-Baptiſta Mazino.* In 4° deux Tomes.

DE FERRARE.

M. Barufaldi donne une Edition complette des Œuvres de Barthelemi *Ricci* qu'il ne faut pas confondre avec le Jeſuite du même nom. Celui dont on nous promet ces Oeuvres eſt un de ces doctes Italiens qui firent renaître dans le ſeiziéme ſiécle les beaux jours de la Langue Latine. *Ricci* eſt principalement connu par ſes trois Livres *de Imitatione.* Ouvrage tant de fois imprimé, & qu'on ne ſçauroit trop lire pour apprendre à former ſon ſtyle ſur celui des meilleurs Ecrivains : les

autres Ecrits de *Ricci* que M. Barufaldi a pû recouvrer sont

Apparatus Latinæ Locutionis.

In quaſdam Andreæ Alciati Latinas voces ab eo malè perceptas defenſio contra Gaſparem Surdum.

Epiſtola ad Herculem Ateſtium de Nomine Ateſtio.

Epiſtolarum familiarium priorum. Libri VIII.

Epiſtolarum familiarium poſteriorum. Libri IV.

Epiſtolarum ad Herculem Ateſtium & ad reliquos Ateſtios Principes. Libri II.

Epiſtola ad Candidum Lectorem.

De Imitatione. Libri III.

De Judicio Dialogus.

De evitandâ atque compeſcendâ iracundiâ.

De Conſilio Principis.

Oratio de Rege abſente.

Oratio contra Turcas.

Oratio pro T. Annio Milone.

Oratio in Archiam Poëtam.

Oratio in Bartholomæi Ferrini funere.

Oratio pro Iſaaco Abravanelio.

Deprecatio pro Joanne Paulo Manfronio.

Gratiarum actio Lucretiæ Manfreniæ Nomine.

L.... Comedia.

Carmina nonnulla.

Le Sçavant Editeur prie les curieux qui auroient quelqu'autre Ouvrage de *Ricci* de ne pas l'envier au Public. Le Recuëil sera partagé en trois Tomes.

D'ALLEMAGNE, DE PRUSSE.

M. BAYER donne un *Traité de l'Origine des Prussiens*. Il les fait venir de *Scythie* ; pays vaste, d'où l'on tire beaucoup de Peuples qu'il ne seroit pas nécessaire de chercher si loin.

DE CASSEL.

Mr. SCHMINKE Bibliothécaire du Landgrave promet une *Histoire de Hesse* complette.

DE STUTGARD.

M. HAUBER a publié une Histoire des Cartes Géographiques de l'Allemagne,

magne, & un Catalogue de toutes les Cartes qui lui ſont connuës : il prie le Curieux de lui faire connoître celles dont il ne parle pas, & de le mettre ainſi en état de donner une Hiſtoire complette de la Géographie & une Notice de toutes les Cartes Générales & Particulieres. Un Ouvrage qui intéreſſe ſi universellement doit être écrit en une Langue que preſque tous les Peuples entendent : en Latin.

DE WITTEMBERG.

Le Traité ſur les Joyaux de l'Empire *Clenodiographia Imperialis* eſt de M. Zanthier.

DE LIPSICK.

On attend de M. *Buneau* une Hiſtoire Générale d'Allemagne : c'eſt un Livre qui manque; & il eſt ſuprenant que ce vaſte pays ſi fertile en Auteurs habiles & laborieux n'en ait point encore porté que cette entrepriſe n'ait effrayé. Il faut pour y réüſſir une lecture preſque immenſe, une grande connoiſſance des Loix Germaniques

anciennes & modernes, un esprit droit & ferme qui tienne la balance entre tant d'intérêts différens & qui ne la laisse pancher que sous le poids de la vérité. M. Buneau à toutes ces qualités ausquelles il pourra ajouter l'impartialité.

DE HELMSTAD.

M. MOSHEIM s'est déclaré pour la Tolerance: c'est l'esprit de nôtre Université. Il a traduit de l'Anglois l'Histoire du Synode de Dordrecht composée par Jean Hales qui n'a pas eû en vûë d'autoriser ce Synode. M. Mosheim dans un discours qu'il joint à la traduction se declare plus ouvertement que son Auteur « Les Decrets » de cette assemblée sont, dit-il, un » grand obstacle à la réünion des » Protestans.» On a prouvé plus d'une fois que l'autorité affectée par les Théologiens de Dordrecht dement les principes du protestantisme, & est un puissant moyen aux Sectateurs de ce Synode pour reconnoître la fausseté de ces principes & un juste motif de se réünir à l'Eglise.

Juillet 1726.

M. LAKEMAKER prépare une nouvelle Edition du Traité de Porphyre sur l'abstinence des viandes.

DE COBURG.

M. HEIMBREICH a commencé un nouveau Journal sous le titre de *Nouvelles Litteraires de Franconie.*

DE MEMMINGE.

IL est vrai que jamais on n'a vû tant d'ouvrages périodiques, & tant de Recuëils Litteraires : Mais aussi ceux qui en paroissent fatiguez devroient faire quelques réfléxions. Par-là combien de piéces voyent le jour qui auroient toûjours été ensevelies dans les tenebres ? Combien de celles qui paroissent, disparoitroient presque en même tems par la legereté du volumes si en les joignant ensemble on ne leur donnoit une consistance & un poids qui les met en état de répresenter dans les Bibliothéques ? Combien de gros Livres reduits à de petits extraits s'y lisent meilleurs qu'ils ne sont, & parcourent le Monde sans

ſortir de chez le Libraire? Ainſi les Recuëils périodiques produiſent ce qui ne paroîtroit point, conſervent ce qui ne ſubſiſteroit point, reduiſent ce qui ne finiroit point. D'ailleurs un Public Sçavant leur fait d'ordinaire bonne juſtice d'autant plus aiſément qu'il ne lui en coûte pour les ſupprimer, que de n'en point faire la dépenſe. Auſſi voit-on vacquer tout-à-coup de grands noms de *France Sçavante*, de *Bibliothéque Françoiſe*, d'*Hiſtoire Litteraire de toute l'Europe*, &c. Celui d'*Aménités Litteraires*, Aménités Allemandes & ſolides eſt donné par M. Jean Georges *Schelborn* au recuëil périodique que commence de publier cet Auteur de pluſieurs Diſſertations de Lipſick.

Amœnitates Litterariæ quibus variæ obſervationes, ſcripta item quædam Anecdota & rariora opuſcula exhibentur Francofurti & Lipſiæ apud Danielem Bartholomæi. 1725. in 8. 2. voll.

DE SUEDE.

M. Benzelius va donner le Recuëil des Hiſtoriens des Gots & de ces au-

très nations Septentrionales qui inonderent & détruiſirent l'Empire Romain dans le quatriéme & dans le cinquiéme ſiécle. Jornandès y paroîtra avec beaucoup de *variantes :* La vie d'*Attila* par *Juveneus Cœlius Calanus* entrera dans ce recueil. Cet Auteur a paſſé pendant quelque tems pour un Auteur du ſixiéme ſiécle; on ne doute plus qu'il n'ait vécu dans le quinziéme.

DE HOLLANDE, D'AMSTERDAM.

Les Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des troubles arrivez en Suiſſe à l'occaſion de la Profeſſion de foy approuvée par le Souverain Conſeil de Zurich le 13. Mars 1675, ſous le nom de *Conſenſus*, ſe publient chez Frideric Bernard.

La *Vie de François Eudes de Mezerai* Hiſtoriographe de France [par M. Larroque.] Chez Pierre Brunet 1726.

DE LA HAYE.

La Vie d'*Olivier Cromwel Lord*

Protecteur de la Republique d'Angleterre d'Ecosse & d'Irlande recueillie des meilleurs Auteurs & de plusieurs excellens Manuscrits traduite de l'Anglois 1725. in 8. 2. voll. a été imprimée chez Jacob de Jongh.

Neaume imprime les Lettres de Madame de Sevigné qui viennent d'être imprimées à Roüen & ailleurs.

On attend le retour de 500. exemplaires des trois premiers Tomes de l'*Histoire Litteraire de l'Europe*, qui n'ont pû penetrer en France.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

La Vie de *Thomas More* Chancelier d'Angleterre sous le regne d'Henri VIII. écrite par son arriere-petit-fils vient d'être imprimée pour la 2ᵉ fois pagg. 336. in 8. 1726.

DE CAMBRIDGE.

Quoique M Bentley paroisse suffisamment occupé de l'étude serieuse de la Théologie dont il est Professeur au College Royal de cette Université;

& de la revision du Texte tant Grec que Latin du Nouveau Testament sur les plus anciens Manuscrits; il est vrai néanmoins que l'on peut compter sur l'Edition de *Terence* qu'il a promise.

D'AVIGNON.

L'Écrit intitulé *Lettre du P. d'Aubenton Jesuite, Assistant du Général, écrite de Rome le 9. Septembre 1713. au P. Croiset aussi Jesuite à Avignon,* n'est autre chose qu'une seconde Edition d'un vil imprimé dont il fut parlé en ces terme dans la *nouvelle Gazette contenant les mensonges des Jansenistes, aux mois d'Octobre & Novembre 1716.* Article premier " Les Jansenistes répandent ici une pretenduë *Lettre du P. d'Aubenton au P. Croiset*, qu'ils disent avoir été interceptée. Ils y font parler le P. d'Aubenton, Assistant des Jesuites de France à Rome de la maniere la plus insensée; s'ils continuoient à *mentir* avec aussi peu de vrai-semblance ils perdroient bien-tôt toute créance dans le Public. "

DE FRANCE, DE PARIS.

M. ANTONINI fait imprimer chez Lottin à l'Enſeigne de la Vérité, un *Traité de la Grammaire Italienne*. Le Sçavant Abbé a diſtribué dans cet Ouvrage les plus curieuſes *remarques* des Auteurs Italiens qui ſont ſans contredit les plus eſtimez, comme de Bembus, de Caſtelvetro, du Cavalier Salviati, &c. Il montre la pratique de chaque *Regle* dans des *exemples* tirez des plus ſûrs modéles, de Dantes, de Petrarque, de Bocace. On voit par ce choix que M. l'Abbé Antonini a eû en vûë de faire connoître les différences du Langage Ancien, Moderne, ou Poëtique, afin que par le ſecours de ce ſeul Ouvrage, on puiſſe facilement entendre tous les Livres qui ont été écrits en Italien. Comme l'Edition ſe fait ſous les yeux & par les ſoins de l'Auteur, on peut eſpérer qu'elle ſera parfaitement correcte. Après la Grammaire nous aurons de la même main l'*Hiſtoire* de la Poëſie Italienne & des Poëtes d'Italie, & enfin un *Dictionnaire* Italien & François qui ſera un Abregé de celui de la Cruſca.

Juillet 1726.

LE TITRE d'un Livre nouveau ſur l'Orthographe n'eſt point un titre trompeur. La méthode que propoſe le ſieur Jaquier eſt véritablement très-aiſée & réduite à des principes qui en rendent l'étude & plus facile & plus ſolide. Il n'a rien paru de plus exact ſur un ſujet que tout le Monde doit apprendre.

Méthode très-aiſée pour apprendre l'Orthographe par principes, par le Sieur Jaquier. Chez Jacques Joſſe ruë St. Jacques; chez le Gras au Palais; chez Piſſot Quai des Auguſtins in 8.

BRIASSON publie une *critique* des Lettres *ſur les Anglois & ſur les François*, avec un Article d'une autre main qui eſt une défenſe plus particuliere de la ſixiéme Satyre de Boileau & du bel-eſprit François contre la Cenſure trop ſevere du Gentilhomme Suiſſe Auteur des *Lettres*.

LES Memoires de la Cour d'Angleterre par Madame *d'Aunoy* 2. voll. in 12. ont été réimprimez par *le Mercier* fils & *Morin*.

LES Avantures de Dom Quichotte viennent d'être augmentées de ſix volumes qui joints aux 4. premiers tra-

duits de l'Espagnol de *Michel Cervantes*; deux autres qu'on ajouta comme une traduction du manuscrit Espagnol de *Cid Hamet Benengeli* & aux deux de M. le Sage traduits de l'Espagnol d'*Avellaneda* font monter l'Ouvrage au nombre de 14. voll.

La Satire *Menippée* nouvellement réimprimée à Bruxelles se vend à Paris chez *Guerin*, avec des remarques qui n'ont point encore paru, un abregé de l'Histoire d'Henri III, par *Manthon*; les portraits du Président *Brisson* & de Bernard de *Montgaillard* Abbé d'Orval, & la figure de la fameuse *Catherine de Medicis* en 3. voll.

M. de Mean Ingenieur Machiniste muni d'un certificat de l'Academie Royale des Sciences publie un nouveau *Planisphére* & *Quartier de Réduction*. Cet instrument qui tient lieu de plusieurs sert à resoudre & à opérer très aisément les principales Questions de l'Arithmetique pratique, de Multiplication & Division, les Régles de trois, directes & indirectes, de Change, de Compagnie & d'Alliage; les Nombres Quarrez, les Cubes & leurs Côtez, les Progressions Arith-

metiques & Géométriques ; & à resoudre celles de Trigonometrie, de Géométrie & d'Astronomie. Il sert de Calendrier pour connoître chaque jour de l'année l'âge de la Lune, le degré du Signe du Zodiaque auquel le Soleil & la Lune correspondent, & la Déclinaison du Soleil à l'égard de l'Equateur, & aussi celle de la Lune à l'égard de l'Ecliptique : Il sert de Cadran Universel, tant Solaire, Lunaire, que Stellaire, Vertical & Horizontal, & à tracer les Cadrans Déclinans & autres ; ensorte que par la connoissance de ces Cadrans, on peut en tout tems & en tous lieux du Monde, connoître facilement l'heure du jour & de la nuit, celle du lever & du coucher des Planetes, leur passage par le Méridien, leurs Amplitudes, la hauteur du Pole sur l'horizon, la variation de la Boussole, & autres questions Astronomiques. On voit que ce Planisphere quoique très-simple & très-utile, tant pour la Navigation que pour le Commerce, l'Architecture Militaire & Civile, l'Arpentage & le Toisé, à lever des Plans & Points de vûë, mésurer toutes sortes de Distan-

ces, Angles & Triangles acceſſibles & inacceſſibles ; de maniere que cet Inſtrument de Mathématique ſert aux uſages de la Théorie & à la pratique de pluſieurs autres Inſtrumens dont on ſe ſert ſur Terre & ſur Mer. Mais de plus l'Auteur prétend expliquer & demontrer par cet Inſtrument la cauſe générale des principaux Phénoménes connus à l'égard du Soleil, & ceux de la Lune, & du flux & reflux des eaux de la Mer ; le tout ſuivant une nouvelle hypotheſe du ſyſtême du monde.

De PASSY près DE PARIS.

Les Eaux qui rendent ce Village ſi celébre ſont de leur nature ferrugineuſes : c'eſt un fait que les Phyſiciens ont conſtaté par des expériences, & les Médecins par des guériſons pendant ſix années.

Les quatre ſources qu'on ne diſtingue que par les noms de premiere, ſeconde, troiſiéme & quatriéme, & qui coulent chacune dans un Baſſin particulier, ne different entre elles, que par le plus ou le moins de force, le plus ou le moins de mineral dont toutes ſont empreintes.

La premiere ſource eſt de la force des Eaux de Spa, la troiſiéme en force eſt au même dégré que la Royale de Forges dans le moment qu'on la puiſe à Forges même; & la quatriéme répond aux *Eaux* de Provins & d'Abecourt.

Outre les ſix proprietés plus générales, d'humecter & rafraîchir; d'attenuer & de depurer le ſang; de lever les embarras & les obſtructions des viſceres, & de faciliter les ſecretions, de fortifier l'eſtomach, & de rétablir les reſſorts des parties affoiblies; *les Eaux de Paſſy* ont une vertu ſpécifique pour guerir les Maladies invéterées, les maux de tête, les affections mélancoliques, les vapeurs, les vertiges, les palpitations de cœur, l'appetit dépravé; la plus grande partie des maladies des reins & de la veſſie, & quantité d'autres qu'il ſeroit difficile de rapporter & pour leſquelles les Médecins connoiſſent l'efficacité de ces Eaux Minerales.

On les employe de toutes les manieres; en boiſſon [& c'eſt l'uſage le plus ordinaire] en gargariſme, en injection, en bains, en ſuffumiga-

tion, en douche, en friction, ou en baſſinant; quelquefois on prend ſeulement les reſidences ferrugineuſes ou leurs ſels ſeparez des Eaux; & quelquefois on a ordonné les Eaux toutes ſeules & ſeparées de leur fer.

Le tems de les prendre eſt celui du beſoin & elles ſont de toutes les ſaiſons, toûjours reſidentes dans la mine de fer, & à couvert des injures de l'air. Elle ſont, ſoit en hyver, ſoit en été également lympides, medicinales, ſalutaires.

On doit cette ſource de guériſons & de ſanté au genie, à la générosité, aux ſoins, au credit, aux pourſuites, aux dépenſes de M. l'Abbé le Pagois qui conſacre une ſi glorieuſe entrepriſe par l'abondante libéralité qu'il fait journellement aux pauvres d'un ſecours ſi précieux.

DE BORDEAUX.

DÉCISIONS *Sommaires du Palais* par ordre Alphabetique, illuſtrées de Notes & de pluſieurs Arrêts de la Cour du Parlement de Bordeaux in *fol.* p. 552. à Bordeaux, chez Simon Boudé, &

Juillet 1726.

chez Charles & Simon la Bottiere. Cet Ouvrage de M. de la Payrere ancien Avocat au Parlement de Bordeaux, étoit encore après la seconde Edition un Ouvrage fort mince de toutes les manieres au gré d'un Ecrivain qui a fait une étude particuliere de la différence de Jurisprudence des Parlements de droit écrit; mais augmenté & corrigé pour la troisiéme Edition sur les Mémoires de MM. De Monjon, du Verdier, du Mivat, de Tortati, & de Constantin Conseillers au Parlement de Bourdeaux & sur ceux de plusieurs Avocats celébres, entr'autres de M. Dudoni éclairci ensuite. La quatriéme Edition faite l'an 1717. par plusieurs exemples, conciliations, corrections, & principalement par des Remarques nouvelles de M. Constantin. Enfin fortifié pour la cinquiéme Edition par les soins du même M. Constantin, de plusieurs Arrêts remarquables du Parlement de Bordeaux rendus depuis 1717. que l'on voit à la fin du volume, mérite, autant que le peut un Livre Alphabétique en matiere de Jurisprudence, l'estime qu'en fait l'Auteur de la nou-

velle Bibliotheque Hiſtorique & Chronologique des Auteurs & des Interpretes du Droit.

DE TREVOUX.

On cherche des Lecteurs en ce pays à un Traité Théologique où l'on *demontre*, dit-on, qui ſont ceux avec qui les *fidéles ne peuvent point communiquer en matiere de Religion.* In 8. 1726. A Nancy, chez Barbier. Ce ſont de fauſſes Enſeignes. Le Compilateur Anonyme n'a point imprimé à Nancy & il ne ſe ſert point de *Barbier.*

FIN.

TABLE

Des Matiéres pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Juillet 1726.

ART. LV. *La Langue Françoiſe expliquée dans un Ordre nouveau ; &c.* Page 1181

ART. LVI. *Eclairciſſement ſur l'Analyſe des infiniment petits par M. Varignon. &c.* 1197

ART. LVII. *La Vie du Cardinal d'Amboiſe, &c.* 1212

ART. LVIII. *La Vie du Cardinal d'Amboiſe.* Tome 2. 1248

ART. LIX. *Voyages de Jean Ovington faits à Surate, &c.* 1264

ART. LX. *Juſti Fontanini de Antiquitatibus Hortæ Coloniæ Etruſcorum libri tres. &c.* 1291

ART. LXI *Relazione di quanto è occorſo nella ſolenne funzione della Benedizione, &c.* 1304

ART. LXII. *A Voyage To the Iſlandi of Madera, Nieves, &c.* 1309

ART. LXIII. *Reflexion Geometrique ſur l'Angle de contingence des cercles.* Par L. P. C. J. 1329

ART. LXIV. *Quæſtio Medica de Tem-*

peramentis. &c. 1330

ART. LXV. *Description abregée d'une Horloge d'une nouvelle invention pour la juste mésure du tems sur Mer, &c.* 1333

ART. LXVI. *Nouvelles Litteraires.*

De Rome. 1340

De Bologne. ibid.

De Florence. 1341

De Bresse. 1342

De Ferrare. ibid.

D'Allemagne, De Prusse. 1344

De Cassel. ibid.

De Stutgard. ibid.

De Wittemberg. 1345

De Lipsick. ibid.

De Helmstadt. 1346

De Coburg. 1347

De Memminge. ibid.

De Suéde. 1348

De Hollande, D'Amsterdam. 1349

De la Haye. ibid.

D'Angleterre, De Londres. 1350

De Cambridge, ibid.

D'Avignon. 1351

De France, De Paris. 1352

De Passy près de Paris. 1356

De Bordeaux. 1358

De Trevoux. 1360

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Mars 1728.

L'Errata du Mois d'Avril est celui qu'on a mis par méprise à la fin du Mois de Mai sous le Titre d'Errata du Mois de Mars.

PAge 416. ligne 26. Schider, *lisez*, Schidrer, même Page, ligne 28. Bianchini, *lisez*, M. Bianchini. Page 428. ligne 6. la, *lisez*, le. Page 430. ligne 6. ses, *lisez*, les. Page 434. ligne 4. CE : GF, *lisez*, BE : CF. Page 436. ligne 26. Cissoyde, *lisez*, Cissoïde. Page 437. ligne 5. extention du Fouër, *lisez*, extension du Foyer. Page 447. ligne 2. auroit, *lisez*, avoit. Page 451. ligne 1. ces, *lisez*, ses. Page 477. ligne 15. la, *lisez*, sa. Page 478. ligne 22. Geneve, *lisez*, Genevre. Page 489. ligne 6. essort, *lisez*, essor. Page 494. ligne 18. mouvement, *lisez*, mouvemens. Page 495. ligne 16. nation, *lisez*, notion. Page 496. ligne 20. contemle, *lisez*, contemple. Page 497. ligne 1. donné, *lisez*, donnée. Page 512. ligne 1. Borrioheus, *lisez*, Borrichius. Page 515. ligne 28. d'élévation, *lisez*, d'élocution. Page 518. ligne 8. l'éducation, *lisez*, l'érudition. Page 525. ligne 10. $\frac{BC \cdot CD}{AC}$, *lisez* $\frac{BC \times CD}{AC}$ Ligne dix-sept $AC^2 (AD) = BC \cdot CD$, *lisez* $AC^2 (AD^2) = BC \times CD$. Page 526. lignes 8, 23, 25. BC DC, *lisez* BC×DC. Page 527. ligne 6. BC . DC, *lisez* BC×DC.

Page 537. ligne 7. le, *lisez*, les. Page 546. ligne 7. l'invocation, *lisez*, l'innovation. Page 568. ligne 27. Modernes, *lisez*, Medecins. Page 571. ligne 21. sont, *lisez*, font. Pag. 587. ligne 2. s'épaisissent, *lisez*, s'épaississent. Page 591. ligne 17. *Franscio Giacomo leti*, lisez, *Gio Giacomo Leti*. Page 592. ligne 15. donnée, *lisez*, donné. Page 593. ligne 12. Seriverius, *lisez*, Scriverius. Page 594. ligne 23. Vallisnicri, *lisez*, Vallisnieri. Page 602. ligne 17. peité, *lisez*, pieté. Page 603. ligne 1. de points en points, *lisez*, de point en point. Page 608. ligne 29. ces trois, de César, *lisez*, ces trois *de*, *de César*, &c. Page 613. ligne 15. pour, *lisez*, par.

Errata du mois de Mai 1726.

PAge 800. ligne 4. plait, *lisez*, lui p'aît, même Page, ligne 15. lut, *lisez*, fallut. Page 806, ligne 17, que fait, *lisez*, qui suit Page 813, ligne 13, vanité, *lisez*, verité. Page 820, ligne 25, de Sçavans, *lisez* des Sçavans. Page 832, ligne 22, prescrit, *lisez*, proscrit Page 837, ligne 21, l'interieure, *lisez*, l'interieur. Page 838, ligne 12, tere, *lisez*, terre. Page 856, ligne 3, sur la parole, *lisez*, sur parole. Page 869, ligne 19, Fleurus, *lisez*, Flerus. Page 870, ligne 4, entre, *lisez*, contre. Page 893, ligne 7, parcoure, *lisez*, parcourt. Page 894, ligne 16, *cumetivores*, lisez, *cunctivores*. Page 902, ligne 3, leurs éludes, *lisez*, de leurs études. Page 914, ligne 21, apparament, *lisez*, apparemment. Page 917, ligne 19, Fruili, *lisez*, Friuli. Page 921, ligne 1, trouve, *lisez*, trouva. Page 926, ligne 25, Frecher, *lisez*, Freher. Page 931, ligne 21, Tormina, *lisez*, Taormina. Page 945, ligne 12. *discurtivus*, lisez, *discursivus*, même Page, ligne 14, *præpositus*, lisez, *propositus*. Page 946, ligne 14 *succinta*, lisez, *succincta*. Page 952, ligne 8, Le premier y étoit, *lisez*, Le premier étoit. Page 953, ligne 27, on, *lisez*, ont, même Page, ligne 28, autres, *lisez*, aux autres Page 954, ligne 9, que les nombres, *lisez*, otez que. Page 958, ligne 29, ce deceler, *lisez*, se deceler. Page 961, ligne 13, lui causent, *lisez*, ils lui causent. Page 963, ligne 1, envoye, *lisez*, en voye. Page 965, ligne 13, *Servius a Sulpitius*, lisez, *Servius Sulpitius*.

Errata du mois de Juin 1726.

PAge 1092, ligne 22. invocation, *lisez*, innovation. Page 1006., ligne 1. *potestatem. S.... Il lisez, potestatem....* il. Page 1043, ligne 7. fournir de matiere, *lisez*, fournir matiere. Page 1052. ligne 9. *rdevables*, lisez, *redevable.* Page 1059., ligne 5. où il cite, *lisez*, on cite ici. Page 1065., ligne 25. qui, *lisez*, que. Page 1068, ligne 22. qu'ils, *lisez*, qu'elles. Page 1078, ligne 22. mnieres, *lisez*, manieres. Page 1102. l. 1. revêtit, *lisez*, revêt. Page 1102. ligne 7, d'excommunication, *lisez*, d'excommunications. Page 1103. ligne 26. indications, *lisez*, inclinations. Page 1104, ligne 4. Hensius, *lisez*, Heinsius. Page 1107, ligne 23. *conservaturus*, lisez, *conservaturum.* Page 1108. ligne 6. Liutprand, *lisez*, Luitprand. Page 1109. ligne 1. la même faute. Page 1110. ligne 28. au, *lisez*, ou. Page 1119. ligne 24. *assimulatus*, lisez, *assimilatus.* Page 1122. ligne 17. *scritus*, lisez, *strictus.* Page 1127. ligne 15. Urbain, *lisez*, Urbin, même Page, ligne 29. *Aimorium*, lisez, *Annonarium.* Page 1128. ligne 17. *Systina*, lisez, Sistina, même Page, ligne 29. Stamporia, *lisez*, Stamperia. Page 1131, ligne 11. quos, *lisez*, quod. Page 1137. ligne 1. Changes, *lisez*, Change. Page 1151. ligne 14. herissez, *lisez*, hérissées.

PAge 1191. ligne 21. matiere, *lisez*, matieres, même Page, ligne 23. meilleurs, *lisez*, meilleur. Page 1192. ligne 13. de, *lisez*, des, même Page, ligne 20. se prononcent, *lisez*, s'écrivent. Page 1195. ligne 1. fini, *lisez*, mis. Page 1196. ligne 17. de, *lisez*, du. Page 1199. ligne 4. courbe, *lisez*, courbes. Page 1200. ligne 12. $\frac{a=a}{mo \quad o}$ *lisez*, $\frac{a}{mo}=\frac{a}{o}$ Page 1202. ligne 28. découvert, *lisez*, découverte. Page 1204. ligne 6. démontre, *lisez*, démontré. Page 1208. ligne 1. 1. $+ \acute{a}\, d x$, *lisez*, $x\, \acute{a}\, dx$, même page, ligne 29. $a = l$, *lisez*, $a = 1$. Page 1209. ligne 9. Physico-Mathematiques, *lisez*, Physico-Mathematique. Page 1213. ligne 4. au, *lisez*, ou. Page 1224. ligne 12. la, *lis.* le. Page 1226. ligne 20. Gonzague, *lisez*, Gonzalve. Page 1231. ligne 1. Pontif, *lisez*, Pontife. Page 1280. ligne 16. Helene, *lisez*, Jeanne. Page 1287. ligne 10. leur, *lisez*, leurs. Page 1292. ligne 24. vrai, *lisez*, vraye. Page 1297. ligne 27. *des*, *lisez*, *de*. Page 1307. ligne 27. d'Urbain, *lisez*, d'Urbin. Page 1309. ligne 3. *Islandi*, *lisez*, *Islaudt*. Page 1320. ligne 24. *Flourers*, *lisez*, *Flouvers*. Page 1325. ligne 12. dix, *lisez*, dire. Page 1340. ligne 14. fraisque, *lisez*, fresque. Page 1341. ligne 9. Docteur P. C. *lisez*, Docteur Marescotti. Page 1342. ligne 1.

Suite de l'Errata du mois de Juillet 1726.

Brefce, *lisez*, Bresse. Page 1355. ligne 24. &, *lisez*, est. Page 1358. ligne 17. Pagois, *lisez*, Ragois. Page 1359. ligne 2. Payrere, *lisez*, Peyrere, même Page, ligne 16. Dudoni éclairci ensuite. La quatriéme, &c. *lisez*, Dudoni; éclairci ensuite pour la quatriéme, &c.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1726.

Tome II.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recuëillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juillet 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
& se vendent à Lyon,
Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	8. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1726.

ARTICLE PREMIER.

OBSERVATIONS POUR rendre les Sermons plus utiles, par MONSIEUR l'ABBÉ DE SAINT PIERRE.

Importance des Sermons.

TOut le monde convient que les hommes ne ſont eſtimables & aimables dans la ſocieté, & agréables à Dieu dans la Religion, qu'à proportion qu'ils ſont juſtes & bien-faiſans; perſonne ne conteſte que l'ob-

servation de la justice, & la pratique de la bien faisance pour plaire à Dieu, ne soient absolument nécessaires, tant pour augmenter le bonheur de la société dans cette vie, que pour éviter l'Enfer, & obtenir le Paradis dans la vie future.

L'homme le plus juste est celui qui remplit le mieux tous ses devoirs, qui paye plus exactement aux autres, soit en travaux, soit en soins, soit en complaisance, soit en deniers, tout ce qu'il leur doit, & qui n'exige jamais d'eux plus qu'il ne lui est dû; qui par conséquent passe sa vie dans l'innocence, sans faire aucun tort, aucun déplaisir à personne, & qui observe le mieux, soit dans ses paroles, soit dans ses actions, la premiere Loi de l'équité naturelle dictée par la Souveraine raison, & même par notre vrai intérêt; *Ne faites jamais contre un autre ce que vous ne voudriez pas qu'il fît contre vous, supposé qu'il fût à vôtre place & que vous fussiez à la sienne.*

L'homme parfaitement bien-faisant est juste & très-juste, il rend à tout le monde tout ce qu'il doit; mais il ne s'en tient pas à la justice, il don-

ne plus qu'il ne doit, plus qu'il ne reçoit. Le plus bienfaiſant eſt celui dont les bienfaits ſont plus grands, & s'étendent à un plus grand nombre de familles, & durent plus long-tems.

Œuvres de juſtice pour ne point déplaire à Dieu, œuvres de bienfaiſance pour lui plaire, *abſtine à malo, fac bonum :* Voilà ce que toutes les Nations appellent bonnes œuvres. Toutes les Religions tant ſoit peu raiſonnables conviennent que nous ſerons, ou punis, ou recompenſez ſelon nos œuvres; elles conviennent toutes que la pratique des bonnes œuvres eſt le culte le plus agréable que nous puiſſions rendre à Dieu, puiſqu'il eſt ſouverainement juſte, & ſouverainement bienfaiſant, & que nous ne ſçaurions l'honorer d'avantage qu'en tâchant de lui reſſembler le plus qu'il eſt en nôtre pouvoir. Et ſi ces bonnes œuvres ſont faites par un homme qui ſoit dans le ſein de la vraye Egliſe, elles ſont méritoires pour la vie éternelle. Voilà ce que nous ſçavons & ce que nous croyons.

Par rapport à la ſocieté : il n'y a perſonne qui ne voye avec évidence

que plus il y auroit de maîtres & de domeſtiques fort juſtes & fort bienfaiſans ; de peres & d'enfans fort juſtes & fort bienfaiſans ; de maris & de femmes , de freres , de ſœurs , de confreres , d'aſſociez, de voiſins , de Magiſtrats fort juſtes & fort bienfaiſans; de Grands , de petits, de pauvres , de riches , de Rois , de Sujets fort juſtes & fort bienfaiſans , moins il y auroit de maux à ſouffrir , & plus il y auroit de biens à goûter dans une pareille ſocieté.

Par rapport à la Religion ,les œuvres de juſtice & de bienfaiſance, ſont recommandées même par les Religions humaines , par le Mahométiſme , & par les ſocietez d'Hérétiques, comme des moyens abſolument néceſſaires pour éviter les malheurs , & pour obtenir les biens de la vie future ; la ſimple raiſon , la ſimple idée de Dieu juſte ſuffit pour ſentir cette néceſſité ; mais la Religion Divine & la Religion Chrétienne nous le dit en une infinité de manieres.

Il y a une autre choſe certaine , c'eſt que les diſcours qui nous inſtruiſent d'un côté de tout ce que nous

devons aux autres, & de tous les bienfaits que nous pourrons leur procurer, & qui de l'autre nous propose avec une éloquence proportionnée des motifs suffisans pour nous déterminer dans le choix de nos actions, sont des moyens tres-propres à nous faire remplir nos devoirs de justice, & à pratiquer des œuvres de bienfaisance.

Il n'y a personne qui ne sçache par expérience le pouvoir de la parole sur les esprits, de sorte que si nous n'avions pas établi parmi nous l'art de la Prédication pour exhorter à la pratique de la vertu, il seroit de la bonne politique & de la bonne Religion, en un mot du bon gouvernement, de l'établir; mais heureusement cet art est déja établi parmi nous; il n'est question que de trouver les moyens de le rendre un jour encore plus utile qu'il n'est aujourd'hui.

Telles sont les considérations qui m'ont porté à faire quelques observations sur la maniere de rendre nos Sermons plus nombreux, plus fréquens, plus instructifs, plus touchans, & par conséquent plus utiles.

OBSERVATION I.

Aſſiſtance au Sermon, pratique que l'on ne ſçauroit trop recommander dans la Diſcipline Eccléſiaſtique.

Entre les pratiques les plus importantes de Religion, celle qui, ſelon les Loix de la Providence ordinaire & non miraculeuſe, eſt plus propre à nous donner plus de reſſemblance à l'Etre parfait du côté de la juſtice, & de la bienfaiſance, doit être reputée plus importante au ſalut, que celles qui demandent des miracles d'une Providence extraordinaire pour opérer en nous pareille reſſemblance.

Or l'aſſiſtance au Sermon, qui contient d'un côté l'inſtruction de nos devoirs, & de l'autre des motifs ſuffiſans pour nous porter à nous en acquitter, eſt de toutes les pratiques de Religion, celle qui, ſelon les Loix de la Providence ordinaire, & non miraculeuſe, eſt la plus propre à nous donner plus de reſſemblance à la ſuprême juſtice, & à la ſuprême bienfaiſance.

Donc l'aſſiſtance au Sermon doit

être regardée comme la pratique de Religion la plus importante au ſalut.

De là je conclurrois que l'aſſiſtance au Sermon n'eſt peut-être pas ſuffiſamment recommandée par nos Paſteurs, comme partie principale des devoirs de Religion : il faudroit même que la lecture d'un Sermon fût ordonnée par l'Egliſe pour le Dimanche, à ceux qui ne peuvent pas y aſſiſter, mais je laiſſe ces concluſions à tirer à ceux qui ſont chargez du Gouvernement Eccléſiaſtique.

Il y a beaucoup de perſonnes qui croyent que nous ſommes aſſez inſtruits de tous nos devoirs ; mais notre conduite pleine de fautes, & toutes nos injuſtices montrent évidemment, ou que les Prédicateurs ne nous en inſtruiſent pas ſuffiſamment, ou que les grands motifs de l'avenir qui pourroient nous corriger, ne ſont pas ni aſſez convenablement ni aſſez fréquemment préſentez à notre eſprit par ces Prédicateurs, ou que nous n'aſſiſtons pas aſſez ſouvent à leurs bons Sermons.

OBSERVATION II.

Sermons proportionnez aux âges & aux lumieres des Auditeurs.

Comme les Fidéles ſont fort differens en âge & en lumieres, il devroit y avoir des diſcours proportionnez aux differens âges ; les diſcours hiſtoriques, le récit des vies des Saints & des Saintes, où l'on faſſe ſur toutes choſes remarquer les actions de juſtice & de bienfaiſance, ſont à la portée de l'intelligence des jeunes perſonnes & du peuple, & ne laiſſent pas d'être très-utiles aux perſonnes d'un âge plus avancé : mais il faut choiſir les vies des Saints & des Saintes, dont les conditions & les actions ont plus de rapport à celles des auditeurs ; & cela me fait penſer que ce ſeroit un travail utile que de diſpoſer quelques vies des Saints pour trois quarts d'heure de lecture pour ſervir de Sermon. C'eſt au bureau général pour la direction des Sermons, à prendre le ſoin de faire bien exécuter un pareil travail, & à le faire per-

fectionner à toutes les nouvelles éditions.

Les diſcours dénuez de faits hiſtoriques ne ſont pas à la portée des jeunes perſonnes & du peuple, & n'attirent pas tant l'attention des autres. Je voudrois donc un peu d'Hiſtoire dans tous les Sermons ou Diſcours de Morale, avec cette difference que dans les Diſcours pour le peuple peu inſtruit, & pour les jeunes gens, ce ne ſeroit, pour ainſi dire, que pure Hiſtoire de la vie & de la conduite de ceux que nous ſçavons certainement avoir ſagement évité l'Enfer par la pratique de la juſtice, & obtenu le Paradis par la pratique de la bienfaiſance; au lieu que dans les Diſcours pour les perſonnes qui ont plus de lumieres, le Compoſiteur s'attacheroit à approfondir chaque devoir avec des exemples de divers Saints ſur cette matiere.

Dans les Diſcours pour le peuple on ſuivroit la perſonne du Saint; mais dans les Diſcours pour les perſonnes plus inſtruites on ſuivroit la matiere. Il faut dans les uns beaucoup de faits ſur divers ſujets, & moins de

reflexions : au lieu que dans les autres il faut beaucoup de reflexions & moins de faits, & toûjours sur les mêmes matieres.

Mais dans tous il faut avoir pour but de donner à l'Auditeur une instruction détaillée de ses devoirs, & de lui fournir des motifs suffisans pour le déterminer à s'en bien acquitter.

Cela me fait penser qu'il devroit y avoir deux Sermons le même Dimanche à diverses heures, ou que l'on devroit prêcher alternativement de deux Dimanches l'un, tantôt selon une de ces méthodes, tantôt selon l'autre.

Non seulement les exemples de ceux qui ont évité l'Enfer & obtenu le Paradis, nous font plus d'impression, que les simples spéculations, mais ils ont l'avantage d'attirer plus nôtre attention, & de nous faire comprendre bien plus facilement les reflexions qui naissent de leur conduite. Quand nous voyons les hommes illustres distinguez, honorez, & recompensez en cette vie pour leurs vertus & pour leurs talens, nous sommes naturellement portez à les imiter, malgré la

peine de l'imitation, pour obtenir les mêmes recompenses : Or à plus forte raison serons-nous portez à imiter les Saints, lorsqu'il s'agit d'éviter comme eux une éternité malheureuse, & d'obtenir comme eux une recompense éternelle.

OBSERVATION III.

Compositeurs, Déclamateurs, Lecteurs de Sermons,

Tous les Prédicateurs qui ont le talent de la prononciation, n'ont pas le talent de la composition ; de même que tous ceux qui ont le talent de la composition n'ont pas le talent de la prononciation. Ces deux talens se rencontrent même rarement dans la même personne ; & le même homme perd peu à peu la facilité de la mémoire ; il ne peut plus à certain âge que composer ou rectifier ses anciennes compositions.

Tout le monde sçait que l'impression que fait sur l'esprit, un Discours bien prononcé, est bien plus grande que celle que fait la simple lecture.

Juillet 1726.

Ainſi il eſt à propos de faire dans les Diſcours de Morale un bon uſage pour l'utilité publique de l'art de la prononciation. Il faut donc & de bons Compoſiteurs, & de bons Déclamateurs qui puiſſent faire valoir par leurs talens les Diſcours bien compoſez.

De-là on voit qu'il ſeroit de la bonne police Eccléſiaſtique & Civile, qu'il fût deffendu de prêcher des Sermons nouveaux, mauvais ou médiocres, tant qu'il y en a de bons qui ſont publics, juſqu'à ce qu'au jugement d'une Academie établie exprès dans la Capitale, le Sermon composé fût approuvé & jugé ou meilleur ou auſſi bon que ceux qui dans une liſte publique ſeront regardez comme les meilleurs, ſoit par rapport à l'inſtruction de nos devoirs, ſoit par rapport aux motifs pour s'en bien acquitter.

Cette Academie auroit auſſi beſoin d'abreger les bons Sermons trop longs, & de les rectifier par rapport à cette méthode en retranchant ce qui ne va pas aſſez droit au but : elle auroit auſſi le ſoin de nommer au Roi ceux qui

le long de l'année auroient ou donné les meilleurs Sermons nouveaux, ou qui auroient donné les anciens imprimez mieux rectifiez. Et si une Academie destinée pour rectifier les pieces de Théatre vers les bonnes mœurs, est un établissement très-nécessaire pour augmenter le bonheur de la Société, comme je l'ai démontré ailleurs: il est aisé de comprendre combien une Académie destinée pour diriger les Sermons, seroit nécessaire pour augmenter le nombre des effets les plus importans de la Religion, c'est-à-dire, le nombre des actions de justice & de bienfaisance dans la vûë de plaire à Dieu.

Il s'en faut beaucoup que nous connoissions tous les effets que peut produire dans l'esprit l'art de la prononciation. Il me semble qu'il devroit y avoir sur ce sujet une Ecole exprès, sur tout dans les Seminaires. Et comme tous les jeunes Ecclésiastiques destinez à être Curez n'ont pas assez de mémoire pour bien réciter & bien déclamer les Sermons; il seroit aussi à propos qu'il y eût une Ecole pour bien lire les beaux Sermons distinctement,

& d'un ton convenable & diversifié selon les différentes parties du discours pour former une demi-déclamation.

Bons Compositeurs, bons Déclamateurs, bons Lecteurs, & il seroit à souhaiter que dans la distribution des Cures, les meilleures fussent données par scrutin entre pareilles, à ceux qui excelleroient dans les talens les plus utiles pour perfectionner les mœurs du peuple.

Cela prouve qu'il faudroit à l'egard des sermons mis dans la liste des bons, qu'il y en eût assez pour le cours de l'année ; que chaque Curé pour une petite somme put en avoir à bon-marché, & qu'ainsi il n'y eut point de privilége exclusif qui en augmentât le prix.

De là il suit qu'il n'y a pas assez de récompenses parmi nous pour ceux qui excellent dans la prédication par rapport au bien de la Societé, ou du-moins qu'ils devroient toûjours être préférez dans la distribution des pensions, & des bénéfices aux Ecclesiastiques moins utiles à l'État & à la Religion, sur-tout après un certain

tems de ſervice actuel, & lorſqu'ils ne détruiſent point par leur conduite les maximes qu'ils prêchent dans leurs ſermons.

OBSERVATION IV.

But du Compoſiteur, moyens d'y parvenir.

Il faut que le compoſiteur ait pour but unique dans ſon diſcours de diminuer le nombre des injuſtices, & d'augmenter le nombre des bienfaiſances du plus grand nombre de ſes Auditeurs; ceſt leur plus grande utilité qu'il cherche, c'eſt la plus grande utilité de la Societé, & la plus grande gloire de Dieu, de cet être ſouverainement juſte & bienfaiſant, qui recommande ſans ceſſe la juſtice, & les œuvres de charité.

Il faut donc 1°. qu'il connoiſſe en detail toutes les injuſtices qu'ils commettent ordinairement, pour les en avertir, & pour les leur faire ſentir comme injuſtices. Il faut demême qu'il leur montre en oppoſition tous les biens qu'ils pourroient faire aux

autres; voilà l'instruction: 2°. Il faut sur-tout que par des motif suffisans & suffisamment démontrez, il leur fasse prendre des resolutions utiles de pratique; & il faut qu'il attaque, pour ainsi-dire, par préférence les espéces d'injustices les plus nombreuses, & les plus importantes; & cela demande une grande connoissance de la conduite domestique, & du commerce de la vie civile. Mais tant qu'il se tiendra dans des généralités, il ne fera faire à ses Auditeurs presqu'aucun progrès dans la pratique.

Le grand progrès pour chaque Auditeur consiste à diminuer le nombre des blessûres, des offenses qu'il fait avec sa langue ou avec ses manieres méprisantes, & ses tons ou aigres, ou imperieux. Communément celui qui n'offense personne par sa langue, ni femme ni enfant ni domestique, ni voisin, soit en présence, soit en absence, ne fait presque aucune injustice: on peut dire qu'il est juste, & il me semble que cette vérité est dans l'Esprit de Saint Jacques. C'est une vérité éternelle que la raison & l'expérience peuvent nous apprendre.

Juillet 1726.

Si celui qui est blessé par la langue d'autrui, souffre en silence sans représailles, & cela pour plaire à Dieu pour obtenir le Paradis, il devient bienfacteur de celui à qui il pardonne l'offense qu'il en a reçûë; car c'est, pour ainsi-dire, une dette qu'il lui remet, & dont il le tient quitte, *Dimitte nobis debita nostra, sicut & nos, tui causâ, dimittimus debitoribus nostris.* Le Compositeur ne sçauroit donner trop d'étenduë à ces offenses journalieres qui regardent tous ses Auditeurs, les uns qui souffrent, les autres qui font souffrir.

Il faut que le discours ne passe pas trois quarts d'heure, parceque c'est la mésure de l'attention du commun des Auditeurs. La brieveté du discours met le Compositeur dans la nécessité de n'attaquer dans chaque sermon qu'un petit nombre d'injustices, pour les mieux répréſenter & pour les attaquer avec plus de succès.

Il est à propos qu'il y ait de la diversité dans les ouvrages; mais il n'y a qu'à laisser faire les Compositeurs. Leurs ouvrages se ressembleront à la vérité, mais il y aura toûjours dans

les ouvrages des hommes différens, plus de diverſité & moins de reſſemblance, que dans leurs viſages. Tous ont les mêmes parties du viſage, & & dans une ſituation aſſez ſemblable; reſſemblance dans le gros, diverſité dans le detail.

Dans un ſermon le Compoſiteur tâchera d'expliquer les ſortes d'injuſtices que cauſe l'avarice, dans un autre, les injuſtices que cauſe, ou l'intempérance, ou la vanité, ou la jalouſie, ou l'ambition, ou l'envie de métier, ou la médiſance &c.

Dans d'autres il expliquera les injuſtices d'une profeſſion; tantôt les iniuſtices ordinaires de telle condition; & pour le contraſte il peindra quelquefois les actions de bienfaiſance oppoſées aux actions d'injuſtice, & ce qu'ont fait les ſaints pour emporter le Ciel avec ardeur, avec peine, avec conſtance.

Comme c'eſt la pratique de nos mœurs que le Compoſiteur a pour but de perfectionner, pour rendre la Societé plus heureuſe, & que cette pratique conſiſte dans un nombre infini de details, il s'enſuit que dans

l'instruction des offenses actives par la langue, & des autres especes d'injustices, on ne sçauroit entrer dans trop de details; mais cependant en conservant le stile noble. On ne sçauroit même trop marquer toutes les peines que l'on a à changer de conduite, & toutes les excuses qu'on apporte, pour justifier la réprésaille pour les injustices que l'on a souffertes de la part des autres.

A l'égard des motifs, le Compositeur ne sçauroit les exposer, ni en trop grand nombre, ni avec trop de force & d'évidence; mais il peut tantôt les mettre au commencement, tantôt au milieu, tantôt à la fin; il peut en jetter ça & là; mais il me semble que leur place naturelle est de les rassembler sous differens termes à la fin du discours, parce que le but du discours est d'emporter la résolution de l'Auditeur, & elle ne s'emporte que par la belle exposition de motifs suffisans.

Dieu pour nous éloigner de l'injustice a menacé de l'Enfer les injustes dans son Evangile, comme nos Loix menacent de la roüe les voleurs de grands chemins; or la crainte d'ê-

tre brûlé est un motif très-humain; ainsi il semble qu'il nous marque par exemple, que nous pouvons nous servir de tous les motifs humains, soit de la crainte de la honte, soit du mépris des honnêtes gens, soit de la peur d'être regardez comme ridicules, soit du désir de l'estime des gens de bien. Ainsi il n'y a aucune considération utile pour nous faire haïr l'injustice, qui ne soit digne d'être employée pour suivre l'exemple du Créateur, lorsqu'il est question de nous détourner des omissions & des actions injustes.

Cette crainte d'un mal éloigné est un sentiment d'autant plus foible qu'il est moins fréquemment exercé, au lieu que la crainte, ou du mépris, ou du ridicule, peut quelquefois faire plus d'impression, à cause que le mal est regardé comme plus présent. Je ne blâme donc pas les Prédicateurs de se servir quelquefois dans leurs exhortations des motifs humains, & des motifs les plus foibles; mais je les blâme de ne se pas servir assez puissamment des motifs les plus puissans & les plus forts.

Ces motifs les plus puissans sont

 qua-

quatre. 1°. Le peu d'années à vivre, & sur tout en comparaison des siécles futurs. 2°. L'incertitude même de l'année & du mois de la mort & du Jugement. 3°. L'éternité des délices du côté de la pratique de la justice & de la bien-faisance. 4°. L'éternité de douleurs effroyables du côté de la pratique des offenses & de l'injustice.

Or il faut avoüer que dans nos meilleurs Sermons on ne trouve pas ces motifs suffisamment exposez, suffisamment peints, suffisamment montrez comme des suites nécessaires de la justice & de la bonté du Créateur.

J'ai fait autrefois une observation en lisant l'Alcoran ; c'est que dans chaque page il est fait mention ou du Paradis ou de l'Enfer, & c'est une des raisons qui fait que la Religion humaine des Turcs, influë tellement sur leurs actions & sur leur conduite, que les Chrétiens eux-mêmes sont étonnez de toute la probité & de toute l'humanité qu'ils trouvent parmi eux.

Je crois bien qu'il est bon qu'il y ait des Sermons qui ne parlent que de la vîtesse dont la vie passe, du peu d'é-

loignement de la mort, & du Jugement; d'autres qui ne parlent que de l'éternité, & des délices du Paradis; d'autres qui ne parlent que de l'éternité, & des malheurs de l'Enfer. Mais il me semble que dans tous les Sermons, il doit toûjours y avoir quelques endroits qui retracent suffisamment ces idées, sur tout lorsque le Prédicateur convient qu'il y a de grandes peines à surmonter pour son Auditeur, comme le pardon des injures, & la resistance à certaines autres passions fortes.

Avec de pareils principes simples & naturels, avec ce but pour la composition, on peut voir combien de Compositeurs, même estimez, s'éloignent du but, ou ne s'en approchent pas assez pour vouloir mener les Auditeurs vers des pratiques, & des actions incomparablement moins importantes, soit pour leur salut, soit pour l'augmentation du bonheur de la societé, que n'est la pratique fréquente de la justice & de la bien-faisance.

Il faut donc que le Compositeur vise à l'instruction très-détaillée de toutes les especes de nos injustices, &

avec une expoſition bien entiere de tous les motifs propres pour nous les faire éviter.

Voilà les regles avec leſquelles on peut faire une critique ſenſée d'une infinité d'endroits de nos meilleurs Sermons : car ſouvent ces Compoſiteurs ou s'écartent du but, ou n'y vont pas par la ligne la plus courte, & par conſéquent n'y arrivent point; c'eſt-à-dire, que leurs Sermons ne font pas la centiéme partie de l'effet qu'ils feroient , s'ils étoient mieux dirigez vers le but unique des Sermons fructueux.

OBSERVATION V.

Augmenter la commodité des Auditeurs.

Si le Sermon eſt une pratique de Religion ſi importante pour procurer les bonnes œuvres, il s'enſuit que l'on doit avoir égard à l'heure des Sermons pour la commodité publique, les uns pour le peuple, les autres pour les riches. Or il me ſemble que ſur cet article nous n'avons point aſſez d'at-

tention; nos mœurs ont fort changé depuis trois cens ans sur l'heure du dîner. On dînoit à dix heures; on pouvoit facilement aller au Sermon à deux heures. Il en faut toûjours revenir à la commodité des Auditeurs, puisque c'est pour eux que l'on prêche.

Originairement nos peres ont eû plus d'attention aux prieres publiques & aux cérémonies qu'aux sermons, & de-là vient que les Eglises n'ont pas été bâties commodément, ni pour le Prédicateur, ni pour les auditeurs; mais peu à peu on peut se rapprocher du principal but.

Peut-être qu'un jour viendra que l'on disposera mieux les Eglises pour les sermons.

OBSERVATION VI.

Sur la force de l'Eloquence.

Il y a Éloquence du Raisonnement & Éloquence des images. L'Éloquence du raisonnement vise à bien démontrer, & n'a besoin que de clarté & d'ordre dans les propositions, &

de conséquence nécessaire dans les conclusions. L'Éloquence des images ne démontre rien, mais elle persuade sans démonstration par la seule vivacité, & par l'arrangement des images. Les images vives des biens & des maux à venir suffisent pour faire désirer les uns & craindre les autres ; elles suffisent pour exciter & fortifier nos inclinations & nos aversions pour certaines personnes & pour certaines actions.

J'ai parlé ailleurs de la force qu'ont les images vives pour persuader les esprits d'imagination, & de la force qu'a le raisonnement juste pour persuader les esprits d'intelligence.

Je m'étois proposé de rapporter ici divers exemples des beaux endroits de nos meilleurs compositeurs par rapport au vrai but des sermons, & de marquer quelques endroits où ils s'en éloignent, & d'autres dans lesquels ils ne s'en approchent pas assez: mais comme d'autres vûës encore plus importantes ont attiré mon attention, & que d'ailleurs des gens de bien, habiles une fois, mis dans le bon chemin par la méthode que j'ai

proposée, peuvent exécuter ce dessein encore mieux que moi, je me suis déterminé à leur en laisser l'exécution. Je me borne à en démontrer le but & à donner une boussole aux Compositeurs qui puisse les guider: c'est à eux d'avancer dans le chemin, & de profiter de génération en génération des progrès les uns des autres.

Je suis de l'avis de ceux qui demandent dans les sermons un stile figuré & orné, pourvû que les figures & les ornemens soient convenables aux sujets, aux lieux, & aux personnes.

Les trois quarts & demi des auditeurs ne se persuadent quasi que par la force & la vivacité des images des maux à craindre & des biens à espérer. Encore faut il que ces images soient rangées convenablement, & qu'elles se prêtent par cet arrangement un secours mutuel pour ébranler l'ame, & pour la déterminer tantôt par des desirs sanctifians, & tantôt par de salutaires craintes.

Il faut au reste qu'au travers de ces images l'auditeur qui a de la justesse dans l'esprit, puisse être ébranlé par

la force du raisonnement ; il faut qu'il y puisse facilement appercevoir de tems en tems des syllogismes, qui doivent faire comme la base & la charpente du discours orné ; mais à dire la vérité, la persuasion qui est le grand effet du sermon pour le gros des auditeurs, viendra presque toûjours non de la force du raisonnement ; mais de la force de la peinture des biens & des maux futurs.

OBSERVATION VII.

En général ce n'est pas s'approcher assez du but du sermon & de la plus grande utilité de l'auditeur, que de discuter des points de Théologie ou de controverse, ou de faire certaines homélies, ou des explications de certains endroits de l'Ecriture qui ne nous ménent pas *par le chemin le plus court* à nous instruire des details de nos devoirs les plus importans de nôtre conduite journaliere, & nous mettre devant les yeux les motifs suffisans pour mieux pratiquer en detail, & jour par jour, la justice & la bien faisance.

Ce n'eſt pas s'approcher aſſez du but, que de ſe tenir dans des maximes générales; *il faut ſe convertir, il faut faire pénitence.* Le Compoſiteur doit expliquer en quoi conſiſte la converſion & la penitence; il doit appuyer ſur la reſtitution des biens, ſur la réparation des injuſtices & des torts; il faut pour cela deſcendre dans tous les details, & faire toutes les applications par rapport aux devoirs des différentes eſpéces d'Auditeurs.

OBSERVATION VIII.

Eſprit d'equité, pardon des injures & ſainteté.

Il faut ſouvent dire aux Auditeurs; *voulez vous ſçavoir ſi telle action, telle omiſſion eſt un mal, eſt une injuſtice? voyez ſi vous ne ſouffririez pas ſi d'autres en pareil cas en uſoient de même envers vous; mettez-vous bien ſincérement pour un moment à la place de tel & de tel; vous verez bien-tôt les choſes que vous devez leur pardonner par celles que vous voudriez qu'on vous pardonnât en pareil cas; mettez-vous*

pour un moment à la place de ceux qui ſouffrent, & vous ſerez bien-tôt portez à leur apporter quelque conſolation, quelque diminution dans leurs ſoufrances.

Si un homme qui a le bonheur d'être dans la vraie Egliſe du Redempteur, pardonne une injure très-ſenſible lorſqu'il pourroit s'en venger, & impunément, & avec un plaiſir très-ſenſible, & cela dans la vûë de plaire à Dieu qui le commande, & d'obtenir le Paradis qu'il nous promet, c'eſt une œuvre de grande bienfaiſance; c'eſt une bonne œuvre de Religion très-méritoire, & du nombre de celles, auſquelles Dieu plein de bonté, en conſidération des mérites du Redempteur, a attaché une vie remplie de delices & d'une durée infinie.

Il entre dans ce pardon les trois conditions néceſſaires pour rendre un œuvre très-méritoire 1°. la grande bonté des motifs; c'eſt pour plaire à Dieu, & pour obtenir le Paradis, dans lequel le plus grand plaiſir eſt l'amour de l'être infiniment binfaiſant, & l'admiration perpétuelle des ouvra-

ges de ce même être infiniment ſage & puiſſant. 2°. Il en revient une grande utilité au prochain, c'eſt-à-dire, à l'offenſeur ; puiſqu'on lui ſauve de grands déplaiſirs, qu'il s'étoit attiré par ſa faute. 3°. il ſe trouve dans cette action une grande difficulté ſurmontée ; car il eſt très-difficile de pardonner en pareilles circonſtances, & cette grande difficulté ſurmontée prouve le haut dégré d'amour de Dieu, ou de deſir de lui plaire.

Tels ſont les moyens qui conduiſent ſeurement les hommes à la plus haute fortune qu'ils puiſſent jamais imaginer, c'eſt-à-dire à une vie éternelle, exempte de maux & remplie des plus grandes joies. Or telles ſont les inſtructions générales dont les ſermons doivent être remplis ; mais il n'en faut pas demeurer à ces généralités ; il faut encore des applications particulieres & détaillées, dans leſquelles chacun des Auditeurs puiſſe dire, *Voilà ce qui me regarde, voilà ce que je puis faire dès aujourd'hui*, ou bien, *lorſqu'on m'offenſera, je me tairai, & je pardonnerai.* C'eſt dans les details de toutes les eſpéces d'in-

justice, & de toutes les sortes de bonnes œuvres, que l'excellent Compositeur doit entrer pour l'instruction de l'Auditeur; & c'est de la belle exposition des grands motifs qu'il doit attendre les bonnes résolutions particulieres qui operent peu à peu de grands changemens dans la conduite, & qui de personnes insupportables dans de certains commerces, en font des personnes très-aimables & très-desirables; qui de personnes très-injustes, en font des justes, des hommes très-bien-faisans, en un mot de vrais Saints.

La sainteté est l'état d'un homme beaucoup plus juste & beaucoup plus bien-faisant que les autres, & le grand Saint est celui qui, non seulement est juste envers tout le monde, mais qui, ou par son talent, ou par son crédit, & sur tout par ses grands travaux & ses grandes peines, procure au plus grand nombre de personnes & de familles des biens très-considérables, & très-durables: & voilà pourquoi les Moines & les Solitaires qui ne pêchent point & qui n'écrivent rien d'excellent, peuvent devenir des Saints in-

nocens; mais faute de procurer, ou aux hommes en général, ou à leur patrie en particulier de grands bien-faits, ne ſçauroient jamais devenir ni grands hommes, ni grands Saints; comme ceux qui à juſtice égale, à amour de Dieu égal, ont encore pardeſſus le mérite de reſſembler davantage à la Divinité, par la grandeur & la multitude de leurs bien-faits.

OBSERVATION IX.

Je n'ai pas écrit ceci pour les vieux Compoſiteurs, qui ſans un examen ſérieux du but qu'ils devoient ſe propoſer, ont imité leurs Prédéceſſeurs, & ont pris des méthodes très-différentes de celles que je propoſe.

Je n'écris pas ceci non plus pour ces eſprits qui, à l'imitation de Quaquers d'Angleterre, veulent que le Prédicateur ne ſe prépare point, & ne compoſe point; mais qu'il diſe tout ce qu'il croira utile, & tout ce qui lui viendra ſur le champ à l'eſprit, en s'imaginant bonnement, que c'eſt Dieu même qui par un miracle de ſa Providence extraordinaire, leur

inſpirent ce qu'ils ont à dire. Tout ce qui ſent la raiſon & la méthode de la Providence ordinaire déplait à ceux à qui le Fanatiſme plait ; ils veulent des miracles par tout, & il y a plus de ces caracteres, qu'on ne croit.

Mais j'écris pour les Compoſiteurs ſages, qui n'étant pas encore entiérement aſſujettis aux préjugez vulgaires, ſe rendent ſans peine à quiconque leur montre la raiſon ; c'eſt-à-dire, les voyes de la Providence ordinaire. Je crois même que ſi on fait eſſai de cette méthode, l'on verra qu'à génie égal, à talens égaux, ceux qui la ſuivront, l'emporteront de beaucoup par le ſuccès ſur ceux qui ſuivent des routes qui s'éloignent du véritable but, c'eſt-à-dire, de la plus grande utilité de l'Auditeur.

Au reſte je conviens que je n'en ai pas aſſez dit pour diſſuader les uns de leurs méthodes moins utiles ; mais il me ſuffit d'en avoir aſſez dit pour perſuader aux autres que celle que je propoſe, ſeroit de beaucoup la plus utile : *& c'eſt le but que je me ſuis propoſé.*

ARTICLE II.

SECONDE PARTIE DU Mémoire de Mr l'Abbé de Saint Pierre sur les Sermons.

OBJECTION I.

NOs Prédicateurs ſuivent déja votre plan dans leurs Sermons, car ils inſtruiſent des injuſtices dont il faut s'abſtenir pour éviter l'Enfer, & des bonnes œuvres qu'il faut faire pour obtenir le Paradis; ce qu'ils diſent ne tend qu'à ce but, ainſi votre plan n'a rien de nouveau qui ſoit utile.

REPONSE.

1°. Si c'eſt le plan qu'ils veulent ſuivre ils le ſuivent mal; car enfin le but de celui qui prêche, eſt que chacun de ſes Auditeurs ſorte du Sermon, ayant plus de peur de l'Enfer; & plus de déſir du Paradis qu'il n'avoit en y entrant. Il faut qu'il y apprenne que telle action ou telle omiſſion eſt une injuſtice qu'il faut éviter, & que telle

bonne œuvre peut beaucoup ſervir à acquerir le Paradis. Il faut que chacun ſorte bien réſolu de changer telle ou telle choſe à ſa conduite. Tous les Auditeurs ſortent-ils dans de pareilles réſolutions ?

2°. L'eſpace de demie-heure ou de trois quarts d'heure d'audience eſt court pour dire à chacun quelque choſe de ſuffiſamment inſtructif, & de ſuffiſamment touchant, & intéreſſant: & pour peu que le Compoſiteur s'écarte de la ligne droite qui mene à ce but, il perd un tems précieux qui rend ſon diſcours infructueux, ou beaucoup moins utile qu'il n'auroit été, s'il ne s'étoit point un peu écarté de la ligne la plus courte.

3°. Si le Sermon n'attaque qu'un genre ou qu'une eſpece d'injuſtice, & qu'elle ne regarde que la centiéme partie des Auditeurs, par exemple, le luxe des Grands; & qu'il ne marque point que chacun dans ſa condition a ſon luxe, qu'il a du ſuperflu, & qu'au lieu d'en faire un bon uſage en faveur des pauvres, chacun cherche dans la magnificence de ſa condition, une gloire vaine dans ſa dépenſe; ſon diſcours

ne ſera preſque point utile à ſon Auditoire.

4°. De même s'il parle des devoirs des Domeſtiques envers les Maîtres, ſans parler des devoirs des Maîtres, ſon diſcours ne ſervira aux uns qu'à accuſer & à condamner les autres; mais ſi chacun ſent qu'il peut faire encore mieux qu'il ne faiſoit, tous ſortiront du Sermon avec profit, & chacun ſe reſſentira du changement de ſon voiſin.

5°. Il faut donc que le Compoſiteur ſe faſſe une idée juſte de toutes les différentes conditions de ſes Auditeurs, afin qu'il puiſſe mieux les inſtruire de leurs devoirs, & faire plus d'attention aux devoirs du plus grand nombre, qu'aux devoirs du plus petit. Par exemple, s'il prêche à des Religieuſes, la partie inſtructive de ſon diſcours doit expliquer en détail les devoirs mutuels des Religieuſes; & la partie où il expoſe les motifs ne laiſſera pas d'édifier les autres Auditeurs, & leur inſpirer plus de Religion, c'eſt-à-dire, plus de crainte de déplaire à Dieu, & d'être jetté au feu éternel, plus de déſirs d'ob-

tenir le Paradis & de plaire à Dieu.

6°. Il eſt vrai que chacun des Auditeurs convient que l'injuſte ſera damné ; il convient auſſi que quiconque fait contre un autre ce qu'il ne voudroit pas qu'on fît contre lui, commet une injuſtice ; mais il ne fait pas aſſez d'applications de cette regle à tous ſes devoirs, & c'eſt au Prédicateur à les lui faire faire.

7°. Il eſt vrai que le Prédicateur peut compter que tous ceux qui viennent à ſon Sermon craignent la mort ; il eſt vrai qu'ils ſçavent que la vie eſt fort courte en comparaiſon de l'éternité ; qu'ils ſçavent que l'heure de la mort & du Jugement particulier eſt très-incertaine ; il eſt vrai qu'ils craignent l'Enfer, & qu'ils déſirent le Paradis ; car ſans ces diſpoſitions de leur eſprit, ils ne viendroient pas au Sermon ; mais il n'eſt pas moins vrai que le Prédicateur peut par ſon diſcours augmenter de beaucoup la crainte des uns & le déſir des autres, ſi au lieu d'images foibles & mal rangées, il employe l'audience qu'on lui donne à préſenter les images les plus vives & ſi bien ordonnées, que leur

arrangement ſerve à en augmenter la force.

Or revenons à la plûpart de nos Sermons ; ſont-ils compoſez uniquement pour fortifier nos craintes & nos eſpérances ſur la vie future par les motifs les plus efficaces, & pour nous montrer par les diſcours les plus courts, pluſieurs injuſtices que nous n'appercevons pas dans notre conduite, & qui nous menent cependant en Enfer, & pour nous indiquer les œuvres de bien faiſance, comme la douceur, la politeſſe, la patience, l'indulgence, les prévenances, les aumônes, &c. Bien-faits qui ſont en notre pouvoir & auſquels nous ne faiſons pas aſſez d'attention, & ſans leſquels cependant nous n'obtiendrons point le Paradis.

8°. Comme les mêmes objets des ſens répetent continuellement leurs efforts pour nous faire commettre continuellement des injuſtices; c'eſt aux Prédicateurs à nous remettre auſſi continuellement devant les yeux, & à nous répéter perpétuellement les ſeuls motifs ſuffiſans pour nous ſoutenir dans la pratique de la juſtice & de la bien-

faiſance, & à nous rendre ces motifs ſi familiers, qu'ils nous reviennent d'eux-même à toute heure à l'eſprit; c'eſt à eux à diverſifier les manieres dont ils nous les repréſentent : mais il ne faut jamais qu'ils les abandonnent, s'ils deſirent non de petits ſuccès apparens, mais de grands ſuccès effectifs, de leurs Sermons.

9°. Que peut ſervir à l'Auditeur un Sermon où le Prédicateur lui a inſpiré une grande crainte de faire une injuſtice, un grand éloignement de cauſer du déplaiſir, ou quelque tort à ſon prochain, en lui montrant une éternité de douleurs extrêmes pour les injuſtices, ſi ce Prédicateur ne lui fait pas remarquer en détail qu'en tel & tel cas il cauſe du déplaiſir, & commet telles & telles injuſtices? Ainſi cette crainte ſalutaire s'évanoüit au ſortir du Sermon, & n'opere aucune diminution des chagrins, des peines que cauſe l'Auditeur, & des injuſtices, ſoit petites, ſoit grandes qu'il commet tous les jours.

De même, quelle utilité tireroit l'Auditeur d'une longue énumération des peines & des déplaiſirs qu'il cauſe à

diverſes perſonnes, & des autres ſortes d'injuſtices qu'il commet tous les jours envers eux, ſi le Prédicateur ne lui inſpiroit pas en même tems une grande crainte de retomber dans les mêmes injuſtices?

Que ſert d'inſpirer à l'Auditeur un grand déſir de faire du bien aux autres, pour obtenir bien tôt une vie éternelle remplie de délices, qui doivent durer toûjours, ſi le Prédicateur ne lui montre pas en même tems en détail combien de bien-faits il peut faire, & procurer chaque jour dans ſa famille & à ſon prochain par ſes manieres, par ſa liberalité, par ſes ſervices? Il eſt évident que ſes bons ſentimens s'évanoüiront au ſortir du Sermon, & il rentrera dans ſon indolence & dans ſon amour propre ordinaire; il ne changera rien à ſes mœurs. Et le Sermon faute d'être fait ſur un plan raiſonnable, ne produira rien, ou preſque rien en comparaiſon de ce qu'il eût produit naturellement ſelon les loix de la Providence ordinaire; s'il n'eût point donné des inſtructions ſans motifs ſuffiſans, ni des motifs ſans inſtructions ſuffiſantes. Et il faut ſçavoir que les

inſtructions ne ſont point ſuffiſantes, & ne ſont réellement utiles qu'à proportion qu'elles ſont détaillées, & appropriées dans la pratique à chaque Auditeur.

10°. Je ne dis pas que la plûpart des Prédicateurs n'ayent pour but la grande utilité des Auditeurs : mais je demande aux Auditeurs eux-mêmes ſi la plûpart de ces Prédicateurs vont au but par la voye la plus courte & la plus efficace : car c'eſt le but unique du plan ancien que je propoſe d'une maniere nouvelle.

OBJECTION II.

Les Prédicateurs ont diverſes regles à obſerver. Il faut dans le Carême & dans l'Avent prêcher ſur l'Evangile du jour; il faut faire le panégyrique du Saint: tantôt il faut faire une homelie ſur l'Evangile. Le plus ſouvent il faut prendre un paſſage de l'Ecriture Sainte, & ne s'en point écarter, il faut prêcher ſur la Fête du jour; il faut expliquer le Myſtere du jour. Voilà autant de loix qu'il faut ſuivre, & auſquelles il faut que le Prédicateur

s'aſſujetiſſe : ainſi voilà autant d'aſſujetiſſemens qui empêchent le Compoſiteur de faire un diſcours auſſi utile à toutes les profeſſions, à tous les âges, à toutes les conditions de ſon Auditoire, qu'il le déſireroit.

REPONSE.

1°. Toutes ces regles ſubordonnées, toutes ces loix ſubalternes n'ont été faites que pour mieux obéïr à la premiere loi des Sermons, à la loi fondamentale de la Prédication, qui s'adreſſe, ou au Compoſiteur, ou au Prononciateur. *Soyez* dans votre diſcours le plus utile qu'il vous ſera poſſible au plus grand nombre *de vos Auditeurs :* donc il faut laiſſer dormir celles de ces loix ſubalternes, qui empêcheroient le Prédicateur de marcher vers la plus grande utilité des Auditeurs.

2°. Rien ne ſied mieux au Prédicateur que de citer l'Ecriture, & ſur tout l'Evangile du jour pour autoriſer ſon diſcours: mais ſi l'Evangile du jour ne vient pas à ſon diſcours, il ſuffit qu'il cite l'Evangile de tout autre jour. C'eſt qu'il faut toûjours viſer au plus utile.

Juillet 1726.

3°. Le Prédicateur ne doit pas faire l'éloge du Saint pour faire plaisir au Saint en Paradis. Les Saints méprisent de pareils plaisirs; il ne doit songer qu'à la grande utilité de ses Auditeurs : de sorte que si ce qui est connu de la vie de ce Saint ne suffit pas pour être très-utile à ses Auditeurs, il faut qu'il emprunte les exemples des autres Saints, & qu'il fasse ce que feroit le Saint de la Fête lui-même, s'il revenoit au monde, puisqu'il n'auroit point d'autre but *que la plus grande utilité du plus grand nombre des Auditeurs.* Telle est la loi de la raison suprême sur les Sermons, pour laquelle toutes les autres loix subalternes doivent être faites, & à laquelle toutes les autres loix doivent toûjours être exactement subordonnées.

4°. Les Cathéchismes nous instruisent suffisamment des articles nécessaires *à croire* pour éviter l'Enfer & obtenir le Paradis. Un peu plus de connoissance Théologique du Mystere du jour n'est pas si nécessaire aux Auditeurs pour éviter l'enfer & pour obtenir le Paradis, au lieu qu'un peu plus de connoissance de leurs devoirs

& de leurs injuſtices, un peu plus de crainte de l'Enfer, & un peu plus de déſir du Paradis leur ſont abſolument néceſſaires. Et d'ailleurs, il n'y a perſonne qui ne ſçache que ce n'eſt pas le plus ou le moins de connoiſſance Théologique qui ſauve ou qui damne éternellement; mais que c'eſt le plus ou le moins d'injuſtices, & le plus ou le moins de bien-faits envers ceux avec qui nous avons à paſſer cette vie paſſagere, qui font la déciſion de notre deſtinée éternelle.

Il n'y a perſonne qui ne convienne que le Souverain Juge dans la déciſion de cette deſtinée, mettra en balance nos injuſtces d'un côté, contre nos bien-faits de l'autre, & qu'il ne mettra point dans la balance le plus ou le moins de connoiſſances Théologiques: d'où il eſt aiſé de conclurre, comme ont fait tous les Saints, que nous ſerons ſauvez par la grandeur & par la multitude de nos bien-faits, & non par la multitude & par la grandeur de nos connoiſſances.

OBJECTION III.

Ce que vous demandez ſont des Sermons à la Miſſionnaire ; ils ſont bons, mais de pareils ſermons prêchez toute l'année ne ſeroient que des repetitions, & ennuyroient bien-tôt les Auditeurs. Or qui a-t-il plus a éviter que de les ennuyer ?

RÉPONSE.

I°. Ceux qui viennent au Sermon, veulent éviter l'Enfer par leur innocence, & obtenir le Paradis par leurs bienfaits. S'ils ne craignent point l'Enfer, s'ils ne déſirent point le Paradis, ils ne viennent point au ſermon. Or comment pouvez vous imaginer qu'en ne leur parlant que de leur plus grande affaire & des meilleurs moyens d'y reuſſir, on les ennuyera. Ce qui ennuye c'eſt un long diſcours qui ne va point au but ; c'eſt un diſcours qui n'inſpire ni crainte ni déſir.

2°. Les ſermons à la Miſſionnaire, qui ſont proportionnez aux lumieres

du peuple, ſont très-utiles au peuple, n'ennuyent point le peuple ; ils lui inſpirent une crainte ſalutaire qui fait reſtituer les Auditeurs, qui leur fait reparer leurs injuſtices Anciennes, & qui les empêche d'en commettre de nouvelles ; il augmente dans l'eſprit de ces Auditeurs ignorans le déſir du Paradis. Or il n'y a rien de moins ennuyeux que les diſcours qui perſuadent, & qui font craindre & éſpérér.

3°. Il eſt vrai qu'il faut des diſcours plus polis, mieux écrits pour les perſonnes éclairées; il faut une éloquence proportionnée à leurs lumieres & à leur raiſon; mais il faut toûjours les entretenir uniquement de leur grande affaire, & de leur grande fortune future. Il faut toûjours les mêmes motifs pour les perſuader, que pour perſuader le peuple ; il faut de grandes craintes & de grandes eſpérances. C'eſt qu'il n'y a que ces grands motifs qui ſoient aſſez forts pour leur faire obſerver des devoirs pénibles ; & que ſervent après-tout les ſermons, s'ils ne ſont pas aſſez forts pour faire réparer les injuſtices paſſées, & pour

faire évirer les injuſtices à-venir ? Et qu'y a-t-il de moins ennuyeux qu'une converſation qui nous montre clairement les moyens d'arriver ſûrement à la plus grande fortune où l'homme puiſſe arriver ?

4°. Je conviens qu'il faut diverſifier la maniere de prêcher, mais il ne faut jamais diverſifier le fonds du ſermon, & ce fonds c'eſt d'inſtruire l'Auditeur de tout ce qu'il doit à chacun, & de lui préſenter toûjours devant les yeux des douleurs effroyables à craindre, & des plaiſirs délicieux à eſpérer ; enfin des motifs aſſez forts pour l'encourager à devenir encore plus juſte & bienfaiſant.

5°. Je conviens qu'il y a des perſonnes dont l'eſprit eſt malade, & qui ſe dégoûtent des meilleurs choſes ; mais ceſſera t-on de préſenter du pain & les autres viandes ſaines aux perſonnes qui ont de la ſanté, parce qu'il y a des malades qui en ſont dégoûtés. Il n'y a même ſouvent qu'à attendre la fin de la maladie d'eſprit, la maturité de l'âge, la diminution des illuſions, l'ennuy de la vie ordinaire, l'adverſité, la vieilleſſe, les infirmi-

tés; alors ils goûteront les bons ſermons, & cela prouve qu'il ne faut admettre que les meilleurs, c'eſt-à-dire, ceux qui peuvent le plus contribuer à rendre les hommes plus vertueux.

6°. Les diſcours Anciens qui étoient excellens pour nos ancêtres moins éclairez, ne ſeroient que médiocres pour nous, dont la raiſon eſt plus éclairée, tant par les lumieres de nos ancêtres que par nos réfléxions & par nos expériences. Il faut quelquefois dans les ſermons des images plus juſtes, plus nobles, & plus convenables, que celles dont uſoient les Anciens, parce qu'il faut de la proportion de raiſon entre le diſcours & les Auditeurs. Or les Auditeurs d'aujourd'hui ont une raiſon plus éclairée que la raiſon de nos Anciens; mais nous n'avons dans le fonds que les mêmes motifs, les mêmes reſſorts qu'ils avoient pour engager leurs Auditeurs à pratiquer la vertu.

7°. Il vient un âge où l'enyvrement des paſſions diminuë & peu-à-peu s'anéantit. On trouve des heures, des jours, & des ſemaines où l'on

n'eſt plus ſi enyvré, ſi charmé de la vie préſente, & dans leſquels on ſent naturellement une ſorte de plaiſir à imaginer comme très-poſſible une ſeconde vie beaucoup plus heureuſe & infiniment plus durable que celle-ci.

L'idée de redevenir matiere, ſimples parties de matiere ſans aucun ſentiment, ſans aucun plaiſir, comme nous étions avant nôtre naiſſance, eſt une idée affreuſe. Les os, les veines, les artéres, les muſcles, toutes les peaux deſſechées, les parties aqueuſes, Salines, huileuſes évaporées; l'idée qu'il ne reſtera bien-tôt de nous que les cendres, ou les parties de ſable ou d'argile, qui entroient dans la compoſition de nôtre corps; cette idée que bien tôt il ne reſtera de nous que des ſels, de l'eau, des huiles, de la terre, du ſable, eſt extrémement affligeante pour quiconque à un peu de ſens.

Ainſi l'homme, & ſur tout l'homme d'eſprit, l'homme heureux, l'homme juſte, l'honnête homme cherche naturellement à faire ceſſer une idée ſi déſagréable, ſi triſte & ſi affligeante, Et heureuſement la Religion & même la raiſon éclairée nous

montrent, comme de concert, qu'il est impossible qu'il n'existe un Être infiniment puissant, sage, juste & bienfaisant qui nous a tirez du néant, & de l'état d'insensibilité ; qu'il est impossible que nous ayant donné une vie si courte, il n'en prépare pas une seconde infiniment plus longue & plus heureuse à ceux qui lui ressembleront le plus par des actions de justice & de bienfaisance.

Voila une idée très-sage, très-raisonnable & très-consolante pour ceux qui sont sortis des divers enyvremens de la jeunesse. On accepte alors sans peine la condition de ne blesser personne, de réparer les torts que l'on a causez, & de faire tous les plaisirs que l'on peut dans sa famille, dans sa societé ; ils goûteront alors volontiers les discours propres à fortifier leurs espérances. Ces discours seront toûjours écoutez avec plaisir, non seulement des honnêtes gens, mais du peuple même ignorant, qui s'accoûtumera peu-à-peu à regarder, comme devotion essentielle, l'observation de la justice dans l'acquittement de toutes les espéces de devoirs, & la pratique de la bienfaisance.

Et si l'on voit tant de gens raisonnables négliger les sermons, c'est que communément nos Prédicateurs s'éloignent du plan le plus raisonnable, & ne cherchent pas assez à nous consoler dans nos malheurs par l'augmentation de nos espérances, & par le dénombrement des moyens les plus surs pour y réüssir.

OBJECTION IV.

Pour obtenir le Paradis, il faut rénoncer à soi même; il faut aimer Dieu de toutes ses forces; il faut souffrir les injures avec patience; il faut faire du bien à ceux qui nous font du mal: or vous ne parlez point de tous ces devoirs.

RÉPONSE.

1°. Sous le terme de devoirs j'entends tout ce que l'homme doit & à Dieu & aux hommes; & cela même n'est ce pas rendre justice, observer la justice?

2°. N'en coute t-il pas beaucoup de peines pour observer en tout la

juſtice envers ceux mêmes qui nous déplaiſent ? Ne faut-il pas baucoup de patience pour s'empêcher de répondre avec aigreur à ceux qui nous inſultent avec mépris, & ſur tout pour leur faire du bien ? Or n'eſt ce pas alors renoncer à ſes inclinations malfaiſantes, à l'inclination que l'on auroit de ſe venger ? ne faut-il pas alors une grande patience ;

3°. En uſer ainſi pour plaire à Dieu, n'eſt ce pas aimer Dieu de toutes ſes forces ? Car que peut-on faire qui lui plaiſe plus, & qui ſoit plus difficile à la nature, que de lui ſacrifier ſes plus vifs reſſentimens, & de faire à ſa recommandation du bien à ceux qui nous font du mal ?

4°. Renoncer à ſoi-même, ne ſignifie pas dans l'Evangile rénoncer à ſon vrai bonheur, à ſon vrai intérêt, à ſon plus grand intérêt ; autrement il faudroit renoncer au Paradis ; ce qui ſeroit abſurde à penſer ; mais c'eſt rénoncer aux inclinations injuſtes. Or cela n'eſt-il pas contenu dans l'obſervation de la juſtice ?

OBJECTION V.

Pourquoi vous ſervez vous du terme de bienfaiſance, au lieu du terme de Charité qui ſignifie la même choſe, & même d'une maniere plus étenduë? D'ailleurs, pourquoi ne marquez vous pas que la plus ſolide éloquence des ſermons, ſans la grace du Redempteur, ne ſuffit pas pour nous perſuader d'obtenir la juſtice?

RÉPONSE

1°. Depuis que j'ai vû que parmi les Chrétiens on abuſoit du terme de charité dans la perſécution que l'on faiſoit à ſes ennemis, & que les Hérétiques diſent qu'ils pratiquent la charité Chrétienne en perſécutant d'autres Hérétiques ou les Catholiques même, j'ai cherché un terme qui ne fut point encore devenu équivoque parmi les hommes. Or j'eſpére que d'ici à long-tems on n'oſera dire que c'eſt pour pratiquer la bienfaiſance que l'on fait tout le mal que l'on peut à ceux qui ont le malheur d'être dans l'erreur.

2°. J'ai cherché un terme qui nous rappellât précisément l'idée de faire du bien aux autres & je n'en ai point trouvé de plus propre pour me faire entendre, que le terme de *bienfaisance*, s'en servira qui voudra, mais enfin il me fait entendre, & il n'est pas encore équivoque.

3°. On peut même remarquer que je demande toûjours, que la bienfaisance soit pour plaire à Dieu: & alors ce n'est pas une bienfaisance purement humaine, c'est une bienfaisance Chrétienne, mais toujours bienfaisance & jamais malfaisance, & même j'y aî ajouté, que pour mériter le Paradis, il faut que celui qui la pratique soit dans le sein de la vraie Eglise. Mais ce sont toutes observations qui regardent les opinions spéculatives que nous apprenons dès l'enfance dans nos Catéchismes, aussi bien que les formules de profession de foi. Ces idées spéculatives ne regardent pas le sujet de ce discours.

Il est bien certain que sans la grace du Redempteur nous ne pouvons faire aucune œuvre qui mérite le Paradis; Nous ne sçaurions faire que de

bonnes œuvres purement humaines ; mais ce ſont encore de ces vérités ſpéculatives, que l'on ſuppoſe toûjours que nous trouvons dans nos Catéchiſmes, auſquelles nous nous aſſujetiſſons ſans peine dès nôtre enfance, & qui ne ſervent de rien à l'objet que je me ſuis propoſé, qui eſt de rendre nos Sermons plus utiles, en les dirigeant plus droit vers la plus grande utilité des Auditeurs.

OBJECTION VI.

Je conviens que le Prédicateur n'eſt utile qu'à méſure qu'il fait faire à chacun de ſes Auditeurs l'application des maximes générales à leur conduite particuliere, à leurs devoirs particuliers. Je conviens qu'il doit leur aider à faire ces applications ; mais cela eſt très-difficile, & demande une grande attention à s'exprimer noblement, avec dignité, & à ne pas donner priſe au ridicule. Il faut qu'il y mette toûjours un air d'importance, & qu'il faſſe ſentir que ces minuties ſont bien plus importantes au ſalut, qu'elles ne le paroiſſent. Or qui des

Compoſiteurs voudra s'aſſujetir à entrer dans toutes ces diſcuſſions ?

REPONSE

Je conviens de la grande difficulté ; mais auſſi il n'y a perſonne qui ne voie, & qui ne ſente combien ces ſortes de Sermons produiroient de fruits en comparaiſon de ces diſcours qui ſe tiennent dans les idées générales : & voilà pourquoi je demande une academie exprès pour choiſir les meilleurs Sermons, & même pour marquer en chaque genre les meilleurs d'entre les meilleurs, afin qu'ils puiſſent être regardés comme des modéles, juſqu'à ce qu'il y en ait encore de plus parfaits.

OBJECTION VII.

Vôtre Academie, votre bureau pour la direction des Sermons n'eſt pas praticable. D'ailleurs on s'en eſt bien paſſé juſqu'à préſent, & il n'y en avoit point du tems des Apôtres, & cependant leurs Sermons faiſoient de grands fruits.

REPONSE

1° Le Conſeil de Religion ne peut-il pas nommer trois hommes habiles, & gens de bien pour former cette Académie, avec pouvoir d'en nommer un quatriéme. Ces quatre en nommeront un cinquiéme à la pluralité & par ſcrutin; ces cinq en nommeront un ſixiéme & juſqu'à un nombre ſuffiſant. Qui a t-il d'impraticable?

2°. Les Apôtres ſecourus d'une Providence extraordinaire faiſoient des miracles; nos Prédicateurs n'en font point; ils n'ont pour eux que les moyens que leur fournit la Providence ordinaire pour inſtruire des devoirs & pour bien expoſer les grands motifs. & encore pour que leur éloquence ſoit utile à trente de leurs Auditeurs, & que ces trente aient les diſpoſitions néceſſaires pour ſentir bien la vérité de l'inſtruction, & toute la force des motifs, il faut de bonnes diſpoſitions dans ces trente Auditeurs. Or qui doute que ces heureuſes diſpoſitions ne ſoient des graces de Dieu, ſoit comme agiſſant p r ſa Providence or-

dinaire, ſoit comme agiſſant par ſa Providence extraordinaire & miraculeuſe ? Mais ce ſont là des véritez purement ſpéculatives que l'on ſuppoſe toûjours qui ſont connuës dès l'enfance par ceux qui ſont élevez dans le ſein de l'Egliſe des Fidéles.

OBJECTION VIII.

Il eſt certain que très-ſouvent une vie ſage, laborieuſe & vertueuſe procure une bonne réputation, & que la bonne réputation procure ſouvent une grande augmentation de fortune. Or pourquoi ne propoſez-vous pas que le Compoſiteur ſe ſerve de ces motifs humains pour déterminer à la pratique de la vertu. Parmi les anciens Juifs, les Saducéens n'obſervoient la juſtice que pour éviter les punitions temporelles dont Dieu avoit ménacé les injuſtes: ils ne pratiquoient la bienfaiſance & les cérémonies de la Loi ancienne que pour obtenir de Dieu des biens temporels. Pourquoi ne pas employer ces mêmes ménaces & les mêmes promeſſes temporelles, puiſque ſouvent elles ſont

plus d'effet ſur le peuple groſſier & ſenſuel, que les ménaces des maux, & les promeſſes des biens éternels.

REPONSE.

1°. En parlant des Sermons, je ne parle pas ici des Diſcours de Morale des anciens Juifs ni des Diſcours de Morale purement humains ou politiques. Je ne parle que des diſcours de Morale Chrétienne. Je ne parle que des Sermons où l'on ne doit parler preſque jamais que de ce qui eſt eſſentiel à la Religion. Or ce qui eſt eſſentiel à la Religion, c'eſt ce qui regarde les biens & les maux de la vie future.

2°. Il arrive preſque toûjours que les ſentimens des grands maux ne laiſſent pas de ſenſibilité pour les petits; & il pourroit bien être que là où l'on propoſe les grands motifs, là il ſeroit inutile d'en propoſer de beaucoup plus foibles.

Je ſçai bien qu'il y a parmi les Auditeurs des eſprits qui ne ſont guéres touchez que des biens & des maux de la vie préſente, & qu'il vaut encore

mieux les persuader de faire des actions humainement justes & vertueuses par l'espérance d'une réputation agréable & de l'augmentation de leurs biens temporels, que de les laisser dans la pratique de l'injustice: c'est toûjours leur donner un commencement d'habitude à la régle. Ainsi je ne desapprouve pas que le Compositeur fasse quelquefois usage de ces motifs purement temporels, selon les Auditeurs à qui il parle: mais il faut qu'il ne s'en serve que pour faire valoir d'avantage les motifs éternels, & conclurre par comparaison de la grandeur des recompenses temporelles, à la grandeur des recompenses éternelles.

3°. Si les hommes étoient divisez par classes de trente à quarante aspirans aux mêmes emplois & aux mêmes recompenses; & que nos Loix donnassent des recompenses non seulement à celui qui au jugement du Scrutin excelleroit dans des talens utiles à l'Etat; mais encore à celui qui, au jugement du même Scrutin, seroit jugé par ses pareils le plus juste, le plus bienfaisant dans sa condition,

& le plus zélé pour le bien public. Il est certain que les Prédicateurs pourroient prédire avec bien plus de sûreté, que les plus vertueux seroient recompensez dès cette vie de leur conduite vertueuse; mais par malheur cet établissement n'est pas encore fait.

4°. Si le Prédicateur, après avoir recommandé la patience dans les injures, comme partie de la bienfaisance que Dieu demande pour mériter le Paradis, fait sentir par divers exemples, que ceux qui au lieu de pardonner, cherchent à se venger par représailles & même par des injustices, tombent peu-à-peu dans de grands procès & dans de grands malheurs, il prouvera que les impatiens, les injustes, les malfaisans sont très-rigoureusement punis dès cette vie; & si parcourans les différens malheurs qui arrivent tous les jours aux hommes, sur tout à ceux dont les Auditeurs ont quelque connoissance: il montre évidemment que les sources de ces malheurs viennent de leurs petites & grandes injustices, & sur tout de leur impatience, il est sans doute, qu'il fera une impression encore plus gran-

de ſur un grand nombre de ſes Auditeurs qui ſont moins touchez des biens & des maux de la vie future, que des biens & des maux de la vie préſente. En ce cas, loin de le blâmer de rendre certains Auditeurs humainement juſtes & bienfaiſans, je le loüerai toûjours de diminuer en eux le nombre de leurs impatiences & de leurs injuſtices, & lorſque par la diſpoſition de leur eſprit, il ne peut encore en faire de bons Chrétiens, d'en faire toûjours de bons Citoyens.

Au reſte, ſi j'appuye tant ſur la patience à l'égard des injures & des injuſtices peu importantes, c'eſt qu'il eſt aiſé à démontrer par la raiſon & par l'expérience que ceux qui ont acquis plus d'habitudes à la patience ſont dans toutes les conditions les plus heureux de leur condition, & que c'eſt-là la qualité & l'habitude que l'on doit le plus exercer dans les enfans, quand on veut leur donner une excellente éducation, c'eſt-à-dire, les former de maniere qu'ils ſoient plus diſpoſez à procurer le bonheur de ceux avec qui ils ont à vivre, plus propres à ſe rendre plus heureux que

leurs pareils dans cette vie, & plus dignes d'obtenir le Paradis par les ſacrifices journaliers qu'ils feront à Dieu.

OBJECTION IX.

Il y a quelquefois dans l'Auditoire trois ou quatre Auditeurs ou peu Chrétiens ou preſque Proteſtans; donc il faut quelquefois prouver la Divinité de la Religion, & même prêcher la Controverſe dans les Sermons.

REPONSE.

1°. Un Sermon eſt trop court pour pouvoir contenir les preuves de la Divinité de la Religion dans une étenduë ſuffiſante, & pour répondre ſolidement & dans une étenduë ſuffiſante à toutes les objections des incredules: Or ſi le Prédicateur laiſſe ſes preuves ſans étenduë ſuffiſante, ou s'il laiſſe une ſeule objection ſans réponſe, ou une réponſe ſans une étenduë ſuffiſante, il n'aura aucun ſuccès, l'incrédule n'en ſera que plus affermi dans ſon incrédulité.

De même ſi vous ne donnez pas a-

vec une étenduë suffisante les preuves sur tous les points controversez, & si vous ne répondez pas dans une étenduë suffisante aux objections des Ministres, vous perdez votre tems, & l'Hérétique n'en deviendra que plus opiniâtre; ainsi non seulement le Prédicateur perd son tems, mais il fait pis; il affermit dans l'erreur. Il suffit qu'il renvoye ceux qui doutent à tels & tels Livres pour s'instruire de la vérité, & pour voir toutes leurs objections solidement éclaircies : car prétendre dans une espace de trois quarts d'heure de Discours prononcé, dire tout ce qui seroit nécessaire, & ce que l'on ne peut pas lire en vingt heures de lecture, c'est tenter une chose impossible.

2°. Est-il juste, est-il raisonnable d'employer inutilement ces trois quarts d'heures d'attention dont l'Auditeur est capable, à ne rien faire de suffisant pour trois ou quatre personnes, tandis que le même Prédicateur pourroit instruire quatre cens autres personnes de leurs devoirs, & les exciter suffisamment à s'en acquitter.

3°. Prêchez raisonnablement l'ob-

ſervation de la juſtice, & la pratique de la bienfaiſance devant ces trois ou quatre, ou incrédules, ou hérétiques, expoſez-leur bien des motifs ſuffiſans, ils ſeront très-édifiez de vôtre Sermon, c'eſt qu'ils ſont très-intéreſſez à voir ces vertus pratiquées avec exactitude par tout le monde, & ils ſeront portez naturellement à approuver une Religion ſi ſainte & ſi raiſonnable, ſur tout quand ſur les opinions ſpéculatives ils conviennent que l'erreur de bonne foi jointe aux bonnes œuvres faites dans l'intention de plaire à Dieu, ne ſçauroit damner perſonne, & ne laiſſe pas de mériter le Paradis ſi on a le bonheur & la grace de ſe trouver dans la vraie Egliſe.

OBJECTION X.

Il eſt vrai que ſi les Anditeurs ſe ſouviennent des Articles de leur Catéchiſme pour les Articles de croyance ſpéculative, il ne ſeroit pas néceſſaire de leur prêcher & de leur expliquer la Doctrine de l'Egliſe ſur les Myſteres; mais ſouvent ils ne s'en ſouviennent plus, & ne liſent plus leur Catéchiſme.

REPONSE.

Je ſuppoſe que tous les Auditeurs croyent que tout ce qu'enſeigne la vraye Egliſe, eſt vrai, & en particulier les Articles du *Credo* ou Confeſſion de Foi, telle que l'entend la vraye Egliſe, alors les explications des Myſteres inexplicables leurs ſont entierement inutiles. Il ſera ſauvé dans la Foi de l'Egliſe s'il eſt juſte & bienfaiſant dans la vûë de plaire à Dieu.

OBJECTION XI.

Il ſemble que vous n'attribuez pas autant d'efficacité aux prieres des bons Religieux ſolitaires & des bonnes Religieuſes, que vous en attribuez aux bons Sermons des excellens Prédicateurs. Cependant nous ſçavons que lorſque Moïſe ſur la Montagne levoit les bras, & tandis qu'il les tenoit levez vers le Ciel, Joſué dans la plaine combattoit avec ſuccès, & que lorſque par laſſitude, il ne les levoit plus, les ennemis du Peuple d'Iſraël reprenoient la ſupériorité.

REPONSE.

1°. Ces bons Religieux & ces bonnes Religieuſes ont-ils fait preuve éclatante comme Moïſe, que leurs prieres ſont efficaces & qu'elles operent des Miracles? Ces bonnes ames ont-elles par leurs prieres, changé quelque riviere en ſang, ou fait ſortir quelque ſource d'un rocher aride? Ont-elles marché dans les Mers à pied ſec? Ont-elles fait le plus petit Miracle? Car tout ce qui ſe peut faire par les cauſes naturelles & par les voyes & ſelon les regles de la Providence ordinaire, ne peut s'appeller Miracle. Ainſi pourquoi attribueroit-on plus de vertu, plus d'efficacité à leurs prieres qu'aux bons Sermons des Predicateurs excellens? Pourquoi n'eſtimera-t'on pas incomparablement d'avantage la voye de la Providence ordinaire, qui eſt ſi ſouvent efficace, que les prieres qui ne ſont que des voyes de la Providence extraordinaire & qui ſont ſi rarement efficacaces?

2°. C'eſt notre expérience, c'eſt

notre raiſon, c'eſt l'Ecriture Sainte, c'eſt la ſageſſe même qui a commandé aux Prophêtes & aux Apôtres de prêcher & de faire des Sermons pour rendre les hommes plus juſtes & plus bienfaiſans, ni l'Ecriture, ni la raiſon, ni l'expérience ne mettent point en parallele pour l'efficacité les prieres des Solitaires, pour eſpérer dans les autres hommes l'obſervation de la juſtice, & pour la pratique de la bienfaiſance. C'eſt qu'il ne convient pas de chercher des voyes miraculeuſes, lorſque nous pouvons employer la vertu de la parole qui eſt une voye ſimple, naturelle, & dans l'ordre de la Providence ordinaire.

3°. Je ſçai bien que les hommes & ſur tout les plus ignorans qui ne connoiſſent point l'étenduë, la ſageſſe & l'efficacité des voyes de la Providence ordinaire qui préſide & qui regle tous les effets de la nature, ſont très-portez à ne reconnoître la puiſſance & la Sageſſe de Dieu que dans les miracles & dans les effets extraordinaires: mais les Chrétiens ſages & éclairez n'en uſent pas ainſi, ils croyent qu'il vaut mieux écouter un beau & bon

Sermon pour mieux pratiquer les vertus, que de demander à Dieu la grace de pratiquer les vertus. Ils croyent que les Saints & excellens Prédicateurs font incomparablement plus de fruit que les longues prieres des bons Solitaires. Je sçai bien que ce n'est pas l'opinion des Idolâtres, des Payens, des Quaquers, des autres Fanatiques ignorans qui croyent follement que là où il n'y a point de priere ou mentale ou orale & de vrais miracles en conséquence, là il n'y a point de vraye Religion. Telle est leur impiété qui ne reconnoît point la sagesse, la bonté, la justice de Dieu dans les voyes de sa Providence ordinaire, c'est-à dire, qui ne l'adorent jamais ni comme Créateur, ni comme l'Autheur, ni comme le sage Conservateur des regles de la nature, qui ne sont autres que les regles de sa Sagesse.

4°. Nous avions absolument besoin pour le salut, des miracles de la Rédemption, tant de ceux qui ont précédé que de ceux qui ont accompagné & suivi l'Incarnation & la Prédication de l'Evangile. C'est une Doc-

trine que nous apprenons dans nos Catéchiſmes : mais le Meſſie n'eſt pas venu pour détruire la nature; il n'eſt venu que pour la rectifier ; il neſt pas venu pour renverſer les regles de la Providence ordinaire, mais pour les concilier avec des évenemens conduits & opérez par la Providence extraordinaire & miraculeuſe. C'eſt cette conciliation qui diſtinguera toûjours les vrais Fidéles, qui reconnoiſſent & qui adorent perpétuellement la Providence ordinaire qui gouverne tout, par des volontez générales & éternelles, d'avec les Fanatiques, qui ne reconnoiſſent dans la Religion, qu'une Providence perpetuellement miraculeuſe, & qui ne ſe gouverne que par des volontez journalieres & particulieres : ſorte d'impiété qui fait partie de la Religion des Anthropomorphites, mais qui eſt proportionnée à la grande ignorance des fanatiques.

Au reſte toutes ces difficultez ne tendent qu'à la Doctrine ſpéculative, & doivent être renvoyées aux Catéchiſmes. Il ne s'agit dans ce diſcours que de la pratique des bonnes œuvres.

OBJECTION XII.

Je conviens qu'après le Baptême qui efface le péché originel par la Foi en Jesus-Christ, le point essentiel de la Religion pour éviter l'Enfer & pour obtenir le Paradis, c'est les bonnes œuvres, c'est-à-dire l'observation de la justice envers tout le monde de peur de déplaire à Dieu, & la pratique de la bienfaisance envers le prochain dans la vûë de plaire à Dieu.

Je conviens même que l'augmentation du nombre des bonnes œuvres parmi les Chrétiens, est infiniment désirable pour l'augmentation du bonheur des Citoyens ; mais c'est cette vûë pour l'augmentation du bonheur de la société & de la vie présente, que l'on sent dans votre Ecrit que vous auriez dû cacher, lorsqu'il ne s'agit que d'une affaire de pure Religion telle qu'est la Prédication de la Morale Chrétienne.

Vous rapprochez trop la Morale Chrétienne de la bonne politique & de la Morale purement humaine ; & ce rapprochement diminuë dans l'es-

prit du Lecteur le crédit de la Religion, parce qu'il semble qu'elle n'est faite, que pour agir de concert avec la raison la plus pure & la plus éclairée pour rendre les hommes plus heureux. Enfin vous n'appuyez point assez sur la nécessité & sur l'efficacité de la grace du Rédempteur, pour rendre les œuvres méritoires envers Dieu, & cependant c'est un point essentiel du Christianisme.

RÉPONSE.

1°. Je conviens que la nécessité & l'efficacité de la grace du Redempteur est un point essentiel de la Religion Chrétienne qu'il faut croire pour être sauvé; mais il ne s'agit pas ici d'un Mystere incompréhensible qu'il faut croire, c'est l'affaire du Catéchisme qui nous dicte même les formules de la croyance. Mon intention n'a pas été d'expliquer une chose inexplicable, qui regarde des véritez spéculatives & mystérieuses, pratique la moins difficile; mais de montrer les moyens de rendre les Sermons plus utiles pour la pratique des bonnes œuvres: autre

point eſſentiel pour le ſalut ; pratique très-difficile & cependant très-importante.

2°. Montrer combien les préceptes de la Religion ſont conformes à la raiſon la plus pure & la plus éclairée, & combien ils ſont conformes à la plus excellente politique, ce n'eſt pas rabaiſſer la Religion, parce que la raiſon la plus pure & la plus éclairée nous vient de Dieu même, comme Créateur, comme Auteur de la nature ; & ne diſons-nous pas qu'il eſt lui-même la raiſon ſuprême ? Il eſt vrai que la ſageſſe qui nous vient de la Religion, c'eſt-à-dire, de Dieu, comme Redempteur, & comme Auteur de la grace de la Redemption, a perfectionné, éclairé, purifié la raiſon naturelle : mais eſt-ce un mal que de montrer que ces deux ſortes de ſageſſe vont toutes au même but, qui eſt l'augmentation du bonheur des hommes, ſoit dans cette vie, ſoit dans la vie future ? Et peut-on mieux démontrer la grande bonté de Dieu pour les hommes, qu'en montrant ce concert entre la Religion, & la raiſon la plus éclairée ? Entre la Providence ex-

traordinaire & la Providence ordinaire.

3°. N'est-ce pas au contraire un bien que de montrer à ceux qui gouvernent les Nations, quand même ils seroient Infidéles, qu'ils ne sçauroient être bons politiques, sans favoriser de tout leur pouvoir ceux d'entre les Prédicateurs, qui par leurs talents & par la meilleure méthode porteront d'avantage les Auditeurs à l'observation de la justice & à la pratique de la bienfaisance?

4°. La politique elle-même ne sçauroit être parfaitement bonne, si elle n'est Chrétienne, c'est-à-dire, si non-seulement elle ne vise à diminuer les maux & à augmenter les biens des hommes dans cette vie; mais si elle ne vise encore à leur faire éviter les malheurs, & à leur assûrer les délices de la vie future.

5°. Personne ne disconvient que les Mahométans & les Herétiques ont une Religion humaine, & qu'ils ont d'autant plus de Religion qu'ils craignent l'Enfer, & qu'ils espérent le Paradis. Vous convenez que leurs bons Sermons leur sont nécessaires

pour augmenter de beaucoup leur Religion humaine, & par conſéquent leurs bonnes œuvres purement humaines. Vous convenez qu'il ſe fait chez eux par leurs bons Sermons des converſions humaines, c'eſt-à-dire, des changemens de mœurs vicieuſes & injuſtes dans une conduite humainement juſte & bienfaiſante. Pourquoi donc ne conviendrez-vous pas que nos bons Sermons nous ſont également néceſſaires pour augmenter en nous notre Religion divine, c'eſt-à-dire notre crainte & notre eſpérance, & par conſéquent pour multiplier nos bonnes œuvres méritoires.

6°. Faire du bien aux hommes par reconnoiſſance des bienfaits que nous avons reçûs de Dieu, leur pardonner leurs offenſes, rendre juſtice & ſervice à ceux qui nous perſécutent, avoir avec tout le monde des manieres humbles & modeſtes pour plaire à Dieu, ce ſont des parties de la bienfaiſance. Si dans les Mahométans & les Proteſtans ces bonnes œuvres ne méritent pas le Paradis, c'eſt qu'ils ont le malheur de n'avoir pas la vraye Foi en Jeſus-Chriſt que nous avons;

mais la Foi ſans les bonnes œuvres ne ſervent de rien; & pour multiplier les bonnes œuvres il ſaut multiplier les bons Sermons. On a beau être dans la vraye Foi, on n'entrera point dans le Royaume de Dieu ſans les œuvres de juſtice, & de bienfaiſance, bonnes œuvres eſſentielles, faites pour plaire à Dieu. C'eſt ce que J. C. nous fait entendre par ces mots; celui qui dit Seigneur, Seigneur, n'entrera point dans le Royaume, mais celui qui fait la volonté de mon Pere. Or quelle eſt cette volonté? Juſtice & bienfaiſance dans le ſein & dans la Foi de la vraye Egliſe.

7°. On voit par ces conſidérations que l'on ne ſçauroit trop montrer combien la Religion Chrétienne eſt raiſonnable, & combien ſes pratiques les plus eſſentielles pour la vie future ſont utiles pour augmenter les biens de la vie préſente. Je conviens que c'eſt aux ſages maximes de la Religion Chrétienne que nous devons le grand progrès que la raiſon humaine a fait dans ſa bonne Morale: mais cette raiſon éclairée n'en eſt que plus reſpectable. Et que pouvons-nous dé-

ſirer de plus avantageux pour l'honneur de la Religion Chrétienne, ſinon que l'on ne puiſſe plus penſer raiſonnablemenr ſans penſer Chrétiennement.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite par un Religieux d'un grand eſprit & d'un grand ſçavoir ſur la méthode pour rendre les Sermons plus utiles.

J'approuve fort ce que vous propoſez. 1°. Sur l'heure du Sermon. 2°. Sur l'excluſion des Sermons nouveaux, juſqu'à ce qu'ils ayent été approuvez. 3°. Sur la diſtinction des Compoſiteurs, des Déclamateurs, & ſur la Lecture publique des bons Sermons, quand on manqueroit de bons Déclamateurs.

Le Pere Bourdalouë a, ce me ſemble, approché de fort près de votre méthode; il ne lui manque que l'uſage des exemples.

J'ai connu d'habiles Miſſionnaires qui en ſuivant exactement cette méthode, ont fait des fruits infinis.

Saint Chriſoſtome eſt admirable

pour le détail des devoirs, & il en revient toûjours à combattre l'injustice, & à établir la nécessité de la bénéficence.

Les Sermons de Saint Vincent Ferrier, qui ont autrefois converti une grande partie de l'Europe, écrits d'un stile barbare, sont composez selon votre projet ; il rapprochoit les grands motifs de la briéveté de la vie, de l'incertitude de la mort, du Jugement, du Paradis & de l'Enfer ; il les rapprochoit, dis-je, de tous les sujets qu'il traitoit.

ARTICLE III.

PRÆLECTIONES THEOLOGICæ de Ecclesiâ Christi quas in Scholis Sorbonicis habuit Honoratus Tournely Sacræ Facult. Paris. Doctor, Socius Sorbon. Regius & emeritus Professor, Sacro-Sanctæ Capellæ Regii Palatii Paris. Canonicus. *C'est-à-dire; Traité de l'Eglise dicté en Sorbonne par Monsieur l'Abbé Tournely. Deux Volumes in 8°. pagg. 696. & 670. A Paris chez La Veuve de Raymond Mazieres & chez J. B. Garnier, ruë Saint Jacques, à la Providence* 1726.

C'Est une entreprise délicate que de tirer du sein des Ecoles un Traité de l'Eglise, pour l'exposer au jugement de tant de personnes, accoutumées de naissance, ou intéressées par état, à penser fort diversement sur cet important sujet. Un Théologien François en particulier, s'il n'étoit qu'excellent Théologien, hazarderoit encore beaucoup. Il ne suffiroit pas même qu'avec la connoissance du

Dogme décidé de la discipline générale, il fut instruit des maximes de la nation touchant l'étenduë & les bornes de l'autorité Ecclésiastique ; il doit sçavoir renfermer ces maximes dans leur juste district ; & les démêler d'une infinité de faux principes, de statuts informes, d'actes provisionnels, qu'on a quelquefois la témérité de citer sans choix & sans examen, comme autant de loix irréfragables dans la Jurisprudence Gallicane ; mais sur lesquels des esprits plus ardens qu'éclairez, qui ont pris leur parti, ne souffrent pas bien patiemment qu'on les desabuse.

Tout ce Traité se reduit à cinq questions capitales : ce que c'est que l'Eglise ; ses caracteres ; son autorité ; ses Membres & son Chef. Monsieur l'Abbé Tournely a parfaitement bien senti de quelle conséquence il étoit d'en donner d'abord une définition exacte. La plus simple & la plus commune lui a paru la mieux établie. Il définit l'Eglise, « une societé de personnes « liées entre elles par la profession « d'une seule & même foi Chrétien- « ne ; & par la Communion des mê- «

mes Sacremens, ſous le gouverne- «
ment des mêmes Paſteurs légitimes «
& principalement du Pontife Ro- «
main ».

Ces dernieres paroles n'étoient point du goût de feu Monſieur de Launoy; *le gouvernement des Paſteurs*, ſelon lui, ne devant être conſidéré quecomme uneproprieté relative à l'état préſent de l'Egliſe, & non point comme une choſe qui appartienne à ſon eſſence. Mais y a-t'il rien de plus eſſentiel à l'Egliſe, que la ſubordination & la dépendance néceſſaire à toute ſocieté bien réglée? N'eſt-ce pas ce que renferment expreſſément les idées figuratives de *Ville*, de *famille*, de *troupeau*, de *Royaume*, qui en ſont dans l'Evangile les types les plus ordinaires? N'eſt-pas ce qui la diſtingue des ſocietez Hérétiques & Schiſmatiques, qui en empruntent le nom? Monſieur de Launoy fait trop d'honneur à Bellarmin & à Caniſius de les donner pour les premiers Auteurs de cette définition, qui eſt ſi conforme aux célébres paroles de Saint Cyprien: *l'Egliſe eſt l'aſſemblée du Peuple uni au Pontiſe*;

& que l'on verra ici revenir fidélement à ce que les autres Saints Peres en ont conçû. Mais un Traité de l'Eglise est un fond de controverse, où l'on doit s'attendre à trouver souvent l'antiquité la plus respectable ou éludée, ou démentie avec une confiance qui étonne.

C'est une nécessité de le faire pour le maintien des Partis, dans les sociétez séparées de l'Eglise Romaine, sur ce qu'on appelle les *marques* ou les *caracteres* de la vraye Eglise. Aussi en alléguent-elles qu'il est si facile à tout Sectaire de tourner à son avantage comme *la vérité de la Doctrine*, & *le légitime usage des Sacremens*; qu'elles laissent manifestement à chacun la liberté d'en penser ce qu'il lui plaira. Car où est la Secte qui ne leve pas hautement l'étendart de la *vérité* & de la *légitimité?* Rien d'arbitraire, ni que l'on puisse attribuer à la force du préjugé, ou au jeu de l'imagination, dans ce que le Dogme Catholique nous enseigne des caracteres de la vraye Eglise de Jesus-Christ, & que M. T. met ici en un très-beau jour. Ce qu'il y auroit à craindre, c'est qu'au lieu de

de déterminer d'abord les caracteres de la vraye Eglise, pour les appliquer ensuite à l'Eglise Catholique; il ne tirât des principales proprietez de l'Eglise Catholique, de quoi former les caracteres de la vraye Eglise: espece de Sophisme, quelquefois imperceptible à celui même qui l'employe, à cause des jugemens d'habitude & d'éducation. Une méthode aussi correcte que celle de M. T. doit rassurer jusqu'aux Sectaires qu'il combat. A chaque caractere qu'il propose, il commence par établir sur des Principes solides, ce qu'il croit en pouvoir dire de plus raisonnable, sans témoigner plus d'égard pour une societé que pour une autre; puisqu'il en fait à l'Eglise Catholique une application toute simple, qu'on ne peut regarder que comme une conséquence naturelle de l'exposé qui précede; enfin il montre avec la même simplicité, que cette application lui convient exclusivement à toute autre societé qui prend le nom d'Eglise; principalement les societez Protestantes. Il compte sept caracteres de la vraye Eglise; c'est-à-dire, qu'il fait voir,

qu'on la doit non ſeulement reconnoître par les quatre endroits ſi expreſſément ſpécifiez dans le Symbole de Conſtantinople en ce qu'elle eſt une ; Sainte, Catholique & Apoſtolique ; mais encore par le centre de ſa Communion attachée au Siége de Rome, & par les deux qualitez de ſocieté viſible & indéfectible, ou perpétuelle.

Après quelques notions ſur les différentes ſortes d'unité qui conviennent à la vraye Egliſe ; M. Tournely s'arrête particuliérement à l'unité de foi & de doctrine, qui va juſqu'à exclurre de ſon ſein & de toute prétention au Royaume du Ciel, quiconque n'adhére pas à ſes Dogmes, & ne parle pas ſon langage. Que l'on conſulte ceux qui l'ont éclairée ou gouvernée, dans ſes plus beaux jours ; tous ſans exception ſuppoſent, marquent, ſoutiennent conſtamment une oppoſition réelle & abſoluë entre la vraye Egliſe & quelque autre communion ou ſocieté que ce pût être. Bien loin que leurs Ecrits nous découvrent aucun veſtige de la tolérance moderne, ou qu'ils y autoriſent la diſtinction

des Dogmes en articles *fondamentaux* & *non fondamentaux* ; ils n'y présentent au contraire que foudres & anathêmes lancez indifféremment sur tout Partisan d'une doctrine ; qui se fût écarté en quelque sorte de la foi commune. C'étoit la pratique des trois premiers Siécles. Celle du quatriéme nous fournit de plus, des formulaires, qui étoient la plûpart une abjuration générale de tout ce qu'il y avoit jamais eû d'héréfies condamnées. L'obligation d'y souscrire étoit indispensable pour les Hérétiques qui revenoient à l'Eglise ; signe évident que l'Eglise tenoit généralement pour proscrites toutes les Sectes, aussi bien que toutes les erreurs, qui étoient enveloppées dans cette condamnation.

Monsieur Tournely auroit pû laisser au Théologiens séparez de la Communion Catholique, le soin de lui appliquer à elle seule un caractere, dont ils ont fait contre elle le sujèt de tant d'invectives. Ils la représentent comme la plus farouche & la plus impérieuse des societez ; incapable de se relâcher & d'entrer en accommodement sur le moindre article

défini : si jalouse de ses sentimens, qu'on ne les peut contredire ni affoiblir, sans la trouver prête à frapper & à diviser ; n'ayant enfin pour ceux qu'elle traite d'Hérétiques, non plus que l'ancienne Rome pour ses ennemis, que deux voyes de terminer les querelles; *Parcere subjectis & debellare superbos*. Mais que conclurre de ces plaintes bien entenduës, sinon que ce caractere d'unité & d'incompatibilité qui a toûjours distingué la vraye Eglise, appartient à l'Eglise Catholique, & lui appartient a elle seule de l'aveu des autres societez ? Ce n'est point qu'on ne lui reproche d'une autre part de n'être pas toûjours aussi unanime dans ses Dogmes, ni aussi intolérante qu'elle en fait profession. Les mêmes Sectaires alléguent là-dessus la liberté, & la diversité des Ecoles, quoiqu'ils ne puissent ignorer, que cette liberté & cette diversité ne s'étendit jamais jusqu'aux points décidez, en matiere de foi. Le sentiment d'une Ecole, en tant que particulier à cette Ecole, est contesté par une autre, est une opinion, & rien de plus. Si quelques-uns vont plus loin; si à l'om-

bre d'une opinion purement ſcholaſtique, on a quelquefois l'adreſſe d'inſinuer un Dogme condamné : ces voiles même qui le déguiſent montrent bien ce qu'on appréhende, ſi l'on dogmatiſoit à découvert. Telle eſt & ſera toûjours l'Egliſe Catholique; qu'on peut s'élever hautement contre elle ; on peut la déchirer en ſecret; on ne peut ni rompre, ni altérer ſon unité.

De la ſouveraine néceſſité, où l'on eſt pour le ſalut, de demeurer dans l'unité de la vraye Egliſe, il ſuit manifeſtement que le ſchiſme, ſur quelque raiſon qu'on l'appuye, eſt toûjours illicite. C'eſt le grand argument que Saint Auguſtin a tant fait valoir contre les Donatiſtes, & nos Théologiens contre les Proteſtans. On aura ſur ce point dans Monſieur Tournely un ſçavant & ſolide abregé de bien des Volumes.

Il paſſe à la qualité de *Sainte*, qui eſt le ſecond caractere de la vraye Egliſe : Sainte par la pureté de ſes Dogmes & de ſa Morale ; Sainte par les éminentes vertus qui l'ont ſi glorieuſement diſtinguée dès ſa naiſſance &

dans la succession des tems ; Sainte par l'éclat, l'étenduë, la perpétuité d'une puissance miraculeuse, qui à la considérer dans la totalité de ses effets, lui est absolument & uniquement propre. Ici les Protestans font deux choses : 1°. Faute de trouver des titres de Sainteté suffisans dans les Auteurs & dans les Partisans de la Réformation, ils prennent pour eux tout ce que les Prémices du Christianisme ont de plus signalé ; 2°. Ce partage ainsi fait, ils ne laissent plus aux Catholiques que la corruption prétenduë des traditions humaines introduites selon eux dans l'Eglise, avec la dépravation des mœurs, la supestition, la fraude, la tyrannie. M. Tournely fait changer de face à la These ; & les preuves en main, il remet hautement les Catholiques dans tous leurs droits. Comme il insiste beaucoup sur les Miracles, & comme les Sectaires en alléguent quelquefois qui embarrassent, sans que l'on puisse honnêtement ne les en pas croire ; voici ce qu'il pense qu'on en peut juger. Il n'a point de peine à reconnoître quelques vrais miracles parmi les Hérétiques ; mais

en quel cas ? Lorſque le Sectaire devenu Thaumaturge, a occaſion de confirmer à cette vûë un point de foi qui lui eſt commun avec les Catholiques, tel que ſeroit un Luthérien qui entreprendroit de convertir un Socinien ſur la Divinité de Jeſus-Chriſt : ce qui ne doit nullement tirer à conſéquence pour autoriſer l'Héréſie particuliere du Luthérien ſur l'Euchariſtie & ſur la Grace. Le Miracle attribué par Socrate à un Evêque Novatien eſt de ce genre. Il s'agiſſoit de réïterer le Baptême à un Juif qui ſe joüoit de ce Sacrement. Dieu permit que deux fois de ſuite les eaux diſparuſſent du Baptiſtere, au moment même qu'on alloit y plonger l'Impoſteur. Il n'y a rien en cela dont le parti Novatien dût ſe prévaloir. Quoique Socrate, Novatien lui-même, joigne à ce recit un grand éloge de l'Evêque, il a la diſcretion de n'en rien conclurre pour la juſtification de ſa Secte ; modération qu'on pourroit preſque admirer comme une autre ſorte de prodige dans un homme de parti. Mais il ſçavoit que les vrais Fidéles n'en ſeroient pas la dupe. auſſi ne liſons-

nous pas qu'aucun Orthodoxe en ait été ébranlé.

La qualité d'*Universelle*, ou de *Catholique*, fait le troisiéme caractere de la vraye Eglise; ce qu'il faut étendre à l'universalité de lieu, de doctrine, de tems & de condition. Vossius s'est trompé, en ne donnant d'antiquité au nom de *Catholique*, qu'environ le milieu du III. siecle; dans la pensée que ce fut le Schisme des Novatiens qui le fit alors ajoûter au Symbole des Apôtres. On le trouve en usage dès l'année 107. dans une Lettre du Martyr Saint Ignace à l'Eglise de Smyrne; & soixante ans après, dans celle que les Chrétiens de cette même Ville écrivirent sur la mort de Saint Polycarpe. Monsieur Tournely fait voir que cet illustre tître si conforme aux prédictions des Prophêtes, & aux promesses du Sauveur, a toûjours été depuis, un tître particulier & distinct, qu'aucune Societé séparée de l'Eglise de Rome n'a jamais eû le crédit de s'approprier. Le Corps des Eglises uni au Siége de Rome se l'est approprié lui-même avec assurance, pour se distinguer par-là des Communions qu'il

rejette. Eſt-ce complaiſance, eſt-ce foibleſſe, qui a fait que ces différentes ſocietez, dans le tems où elles ont le plus oſé, & le plus entrepris, n'en ſont jamais venues juſqu'au point de l'endépoüiller? Le nom de *Catholique* ſeroit néanmoins un leger avantage pour la ſocieté qui le conſerve, ſi elle n'en rempliſſoit l'étenduë. Et c'eſt ici que les Théologiens de l'Egliſe Romaine ont beſoin d'expoſer bien nettement ce qu'on doit entendre par l'*univerſalité* dont ils ſe prévalent, pour l'accorder avec la ſituation préſente des Peuples de la terre ſur le fait de la Religion. Ils n'y ſeront pas au reſte plus embarraſſez, ſelon M. Tournely, que l'ont été autrefois Saint Irenée, Saint Cyprien, Saint Jerôme, Saint Auguſtin, Saint Pacien, Saint Optat, & les autres Saints Peres, leſquels ont tous attaché le caractere d'*univerſalité* au Corps des Egliſes, qui étoient unies au Siége de Rome. On pouvoit, comme aujourd'hui, les rappeller aux Cartes de Géographie, & de climat en climat tirer autant de concluſions fâcheuſes contre la Theſe générale de l'*univerſalité*; qu'on y auroit décou-

vert de Nations, qui ignoroient ou qui blaſphêmoient l'Evangile. Monſieur Tournely repond donc ce que ces Saints Docteurs lui ont appris à répondre ; & il diſtingue trois ſortes d'*extenſions* ou de propagations dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. La premiere eſt une *extenſion* ſucceſſive, qui fait que la vraye foi répanduë d'un païs à un autre ſuivant l'ordre des tems que Dieu a reglé, acquiert de jour en jour de nouveaux accroiſſemens. La ſeconde peut être conſidérée à notre égard comme fixe & permanente, en ce que nous en avons les fruits ſous nos yeux, & que nous voyons une grande partie des Nations appellées à l'Egliſe, perſéverer actuellement dans la ſoumiſſion. La troiſiéme ne différeroit point de la ſeconde, ſi ce n'eſt qu'aux Enfans de l'Egliſe, qui lui demeurent viſiblement attachez, elle en ajoûte une infinité d'autres, privez de la liberté de profeſſer publiquement le vrai culte dans les païs d'Infidelité & d'Héréſie, mais toûjours fidéles. Or il eſt certain en examinant les choſes par ces trois endroits, que l'Egliſe Romaine a ſur les autres So-

cietez une ſupériorité d'avantage tout à fait deciſive. Il ne faut point incidenter ſur la converſion de quelques Cantons des Indes par des Prêtres Neſtoriens ; ni ſur les Miſſions des Grecs Schiſmatiques dans la Moſcovie, déja Chrétienne du tems de Saint Athanaſe : c'eſt inconteſtablement du Siége de Rome, ou du Corps des Egliſes unies au Siége de Rome, que ſont ſorties d'âge en âge ces troupes nombreuſes des Miniſtres Evangeliques qui ont reculé de plus en plus les frontieres du Royaume de Dieu. C'eſt encore ce même Siége qui eſt actuellement révéré, comme le véritable Siége de la Religion de Jeſus-Chriſt, par une multitude de Peuples incomparablement plus grande, plus variée, & plus étenduë, qu'aucune autre ſocieté Chrétienne. Enfin juſques chez les Nations où la Religion de l'Egliſe Romaine n'eſt pas la Religion dominante, Hérétiques, Mahometans, Payens, on ſçait que ſous le fer même des Perſécuteurs, elle conſerve de précieuſes portions du Troupeau choiſi, qui lui rendent dans les occaſions un témoignage authenti-

que. Un ſimple jugement de comparaiſon ſuffiroit après tout, pour aſſûrer le caractere d'*univerſalité* à l'Egliſe Romaine ; puiſqu'il y a conſtamment dans le monde une ſocieté Catholique, & qu'il n'eſt queſtion que de la diſtinguer cette ſocieté, entre les Communions qui ſe flattent toutes de porter dans leur ſein l'accompliſſement des Prophêties & la plénitude des promeſſes. Le Raiſonnement de M. T. n'en va pas moins à prouver l'*univerſalité* abſoluë ; mais dans un ſens moral, quoique beaucoup plus rigide, que l'Ecriture elle-même ne le prend lors qu'elle parle des Conquêtes de Nabuchodonoſor, & de celles d'Alexandre.

Le Quatriéme Caractére de la vraie Egliſe, c'eſt qu'elle eſt *Apoſtolique* : prérogative qui renferme l'antiquité de ſon origine & de ſa doctrine, avec la Miſſion légitime, & la ſucceſſion non-interrompuë de ſes Paſteurs, en remontant juſqu'au ſiécle & à la perſonne des Apôtres. Pour ce qui eſt de l'antiquité de l'origine, & de la doctrine; il n'eſt pas étonnant que nos derniers Novateurs y prétendent.

C'eſt un point de diſcuſſion, où avec de l'eſprit, de la chicane, & des livres on donnera une lueur de plauſibilité à tout ce qu'on aura la hardieſſe de vouloir prouver. Ils ont été plus timides ſur la Miſſion & la ſucceſſion des Paſteurs. Ils ont conçû que l'intervalle ſeroit un peu long à ſauter entre les tems Apoſtoliques & l'époque de la Réformation. Ils n'ont même oſé diſconvenir, que cette belle ſuite de Pontifs ſi régulierement continuée, & ſi authentiquement prouvée depuis le Prince des Apôtres juſqu'à nos jours, à l'égard du ſiege de Rome, ne fût un exemple unique, & la ſeule chaîne, par-où l'on puiſſe maintenant faire voir quelque liaiſon, ou quelque rapport extérieur avec les fondateurs de la foi. Ainſi en nous laiſſant tout l'avantage de tenir aux Apôtres par voie de ſucceſſion, ils s'en ſont crû ſuffiſamment dédommagez par celui d'une vocation extraordinaire, qui place leurs premiers Docteurs ſur la même ligne que les Apôtres même. Elle ne les y met pas à couvert des objections preſſantes de nos Théologiens; la matiere eſt am-

ple, mais nous ſommes contraints d'abreger.

Nous ne paſſerions pas ſi rapidement ſur le cinquiéme Caractere; *la vraie Egliſe eſt l'Egliſe Romaine:* ſi le ſujet n'en étoit lié avec la grande Queſtion, *du Chef de l'Egliſe*, qui remplit ſeul preſque la moitié du Traité. M. T. dans l'expoſition du ſixiéme, ne ſe borne pas à montrer que le corps de la vraie Egliſe forme *de ſa nature* une ſocieté *viſible:* il n'y a point de ſecte qui n'en diſe autant; du moins pour cette eſpéce de *viſibilité*, qui empêcheroit qu'elle ne diſparût entierement de deſſus la terre. Il montre, qu'il lui eſt eſſentiel de former une ſocieté hautement expoſée à la vûë des nations avec une publicité & un éclat qui la diſtingue par deſſus toutes les autres; diſtinction avoüée à l'égard de l'Egliſe Catholique. Elle a l'hiſtoire de ſes Pontifes, de ſes Aſſemblées, de ſes guerres, de ſes victoires qui apprend ce qu'elle a été depuis ſon établiſſement, & qui eſt un monument ſtable, & une des plus belles parties de l'Hiſtoire univerſelle. D'où il reſulte une ſeptiéme

proprieté ou un ſeptieme caractere de la vraie Egliſe, par tout & en tout la même que l'Egliſe Catholique; c'eſt qu'elle eſt indéfectible, qu'elle ne ſçauroit manquer. Il n'y a plus d'Egliſe; non, il n'y en a plus que parmi nous & nos adhérans, ont dit ſucceſſivement tous les ſectaires. *Rome n'eſt plus dans Rome, elle eſt tout où je ſuis.* Ils l'ont dit, ils le repetent, & on les écoute. Peut-il donc venir dans la penſee, que ces magnifiques promeſſes d'un Héritage éternel, d'un peuple qui ne mourra point, d'un regne qui ne finira point, aboutiſſent enfin, ſinon à l'extinction totale de la Societé qu'elles regardent, du moins à un depériſſement qui rend inutile ou faſſe évanoüir le Miniſtere public, qui le reſſere & qui le concentre dans une petite faction de nouveaux Dogmatiſtes, prétendus ſuſcitez pour le remplir? Car c'eſt principalement par l'incorruptibilité & la conſiſtance ferme du Miniſtere public; que le Corps de la vraie Egliſe ſe maintient. M. T. rapporte là-deſſus un très-beau paſſage de Janſenius d'Ypres, extrait du *Spongia Notarum*, qui eſt une ré-

ponse à Voëtius, Ministre de Bosleduc. Ses propres Disciples ne l'ont pas assurément consulté dans tout ce qu'ils ont dit & imprimé depuis quelques années sur la déplorable Eclipse de l'Episcopat au tems des Ariens & au notre.

La Question qui explique les Caracteres de la vraie Eglise en concerne le corps entier: celle où il est traité de *son autorité dans les choses de Religion*, est plus restrainte: le nom d'Eglise à cet égard étant limité aux seuls Pasteurs qui ont reçu de Jesus-Christ la puissance de gouverner & d'instruire. Saint Augustin trouvoit fort commode que par un acte de soumission à l'autorité du Souverain juge, on pût si heureusement s'épargner les frais & abréger la voie des recherches: *autoritati credere magnum compendium est, nullus labor*. Mais les Sectaires en ce point comme en beaucoup d'autres n'ont point été de son avis. Ils reconnoissent avec nous la nécessité d'un juge ou d'une autorité pour prononcer sur les controverses qui s'élevent; & nous tenons aussi bien qu'eux que la parole de Dieu est la régle qui

doit fonder & diriger les décisions. On convient encore de l'une & de l'autre part, que c'est à l'Esprit Saint & non point à l'Esprit de l'Homme, de déterminer le vrai sens de la divine parole. Ce qu'ils prétendent de plus, c'est que l'Esprit Saint interprete du Texte inspiré n'est attaché à aucune Puissance Ecclesiastique, ni à aucun Ordre ministeriel dans l'Eglise; mais que répandu sur tous les particuliers qui la composent, il fait que chacun d'eux sans recourir à d'autre Tribunal que celui de son propre sens peut & doit-être à soi-même son juge, son concile, & son Pape. En cela consiste le point de la controverse entre les Catholiques & les Protestans, comme M. T. le démêle fort clairement; & non point, comme les uns & les autres se sont quelquefois reproché mal-à-propos; en ce que les premiers aiment mieux déferer à la parole des Hommes, qu'à la parole de Dieu; & que les seconds font profession d'en croire leur Esprit particulier, préferablement à l'Esprit Saint. La difference aprés-tout n'est pas grande pour les Protestans. Le Circuit qu'ils pren-

nent les ramene toûjours à la liberté des décisions arbitraires ; pleins de leurs lumieres propres, quand ils se persuaderont sans preuve qu'ils suivent celles du Saint Esprit ; & de là tous les écarts, & tous les excès du fanatisme. Mais le risque est-il moindre pour les Catholiques en attachant à l'Eglise, qui est une societé humaine, une direction infaillible, & une souveraine autorité ? Des Matieres si usées dans les Ecoles laissent peu à l'invention du Théologien qui les manie. M. T. Néanmoins, en disant ce qu'on a dit cent & cent fois, sçait entretenir l'avidité des Lecteurs, & leur fait presque oublier ce qu'ils en avoient deja appris, pour se ranger de nouveau sous la discipline d'un si habile maître.

Cet Article fondamental pour l'autorité de l'Eglise étant établi ; qu'elle est seul *le souverain & infallible juge des controverses dans les choses de Religion* ; il n'est pas moins essentiel de déterminer par quelle voie & de quelle maniere elle exerce son autorité. M. T. n'hésite pas à prononcer qu'elle a plus d'un Oracle pour le faire. ce sont

tantôt les ſeuls Souverains Pontifes, tantôt les Evêques ; & à l'égard de ceux-ci, ils le font non ſeulement réünis en concile ; mais auſſi hors des Aſſemblées conciliaires, tantôt par leurs lettres, leurs Mandemens, & autres témoignages d'un conſentement exprès ; tantôt par la ſeule aſſûrance d'un conſentement tacite ; par leur ſilence, leur inaction même. L'autorité de l'Egliſe diſperſée, matiere de diſpute toute récente, & qu'un Catholique, avant les troubles du Janſeniſme, n'auroit oſé mettre ſerieuſement en probleme, eſt ici l'endroit le plus étendu. Perſonne en France n'en a paru plus perſuadé que Monſieur l'Abbé de Saint Cyran, l'ami intime de Janſenius; perſonne même n'a pris avec plus de chaleur la défenſe du conſentement purement tacite, ou de la non-réclamation. Il ſe plaignoit en termes très-amers de quelques Théologiens, qui ſembloient ſeulement douter ; que des livres, mis ſur le compte des Jeſuites, & condamnés par une aſſemblée du Clergé de France, ne fuſſent pas cenſez proſcrits, & anathématiſez par

tous les Evêques de l'Univers. Il appuyoit fortement ſur le celébre mot de Saint Auguſtin ; que l'Egliſe *n'approuve & ne ſtatue rien ; qu'elle ne ſe tait même ſur rien au préjudice de la foi & de la bonne vie.* A quoi il ajoutoit ces paroles ſi énergiques ; que les ſuperieurs placés dans les Tribunaux de l'Egliſe approuvent ce qu'ils ne condamnent point, décernent ce qu'ils tolerent & font entendre leur voix juſques dans leur ſilence. *Ergo cum quieſcunt, cum patiuntur, decernunt ; cum tacent, clamant.* C'eſt à ceux qui ont encore pour la memoire de Monſieur de Saint Cyran une veneration ſi profonde, mais qui penſent aujourd'hui ſi differemment, d'accorder le moins mal qu'ils pourront ſes maximes avec les leurs. Celles de l'Egliſe Gallicane là deſſus ſont gravées ſur des monumens venerables. Et ſi l'on ſouhaite d'autres preuves que des Textes ; ſi l'on veut remonter, dit M. T. juſqu'à la premiere raiſon, qui fait que dans les cauſes de foi le ſilence de pluſieurs Evêques doit paſſer pour une approbation légitime ; la voici en peu de mots. C'eſt qu'autant

de fois que les Evêques communiquent, ſoit entre eux, ſoit avec le Pontife Romain, Chef du Sacerdoce, ils ſont réputez ne profeſſer tous qu'une ſeule & même doctrine, & dès là embraſſer tous unanimement une déciſion qui n'auroit été portée que par le ſeul Souverain Pontife, ou par quelques Membres particuliers du Corps Paſtoral ; ſans quoi il ne faudroit plus parler d'*unité* dans la communion Catholique. Toute la force & toute l'indiſſolubilité du nœud qui en lie les parties, conſiſte dans cet accord des Paſteurs, qui ne peut manquer, que la Communion même ne manque. Combien de dogmes ſeroient encore ſujets à réviſion, ſi avec un petit nombre de piéces, la non-réclamation ne tenoit lieu du ſuffrage univerſel des Evêques, où s'il n'y avoit que le concile Général capable d'y mettre le dernier ſceau. *Nous le declarons*, diſoit la Sorbonne dans un acte de 1663. cinquante quatre ans avant le fameux appel de 1717. Le Concile Général n'eſt point abſolument néceſſaire pour l'extirpation *de quelque ſchiſme ou de quelque héréſie*

que ce ſoit. Mais depeur qu'on ne confonde toute ſorte de ſilence dans l'Epiſcopat avec le conſentement tacite, dont M. T. défend & ſoutient ici l'autorité, il exige cinq condions qui ſont autant de principes, pour répondre aux principales objections par-où on l'attaque. Il demande donc 1°. qu'il ſe ſoit écoulé aſſez de tems depuis le jugement porté pour que le Evêques ſoient préſumez en avoir eû connoiſſance: 2°. que ce jugement ſoit en matiere de foi ou de mœurs, & adreſſé à tous les fidéles, comme la loi, & la régle à laquelle ils doivent adhérer: 3°. que les queſtions qui l'ont occaſionné ayent été mûrement & diligemment diſcutées, au moins par les Evêques des lieux où la conteſtation a pris naiſſance, & qu'eux mêmes l'ayent reçû par un conſentement exprés: 4°. qu'il ſoit du devoir des Evêques de réclamer contre l'erreur connuë & declarée, en ſorte que s'ils ne parlent, ils puiſſent paſſer pour en être les fauteurs & les approbateurs: 5°. Enfin que le jugement autoriſé par le ſilence d'un certain nombre d'Evêques ne ſe trouve pas contre-

dit par des Proviences entieres, qui ayent pour Pasteurs une multitude considérable d'autres Evêques d'un rang & d'un mérite capable d'imposer : comme il arriva dans l'affaire de la Rebaptisation.

On voit avec quelle condéscedance M. T. se prete à la foiblesse de ses Adversaires, & combien il prend de précautions pour mettre la soumission des fidéles à couvert de toute méprise. Mais il se mocque de ceux qui énervent l'autorité attachée au silence des Evêques, sur ce que ces Prélats ne se taisent que par des motifs de crainte, de bienséance, de politique, de déference aveugle ; comme s'ils n'étoit pas certain que la régle de l'obéïssance dans la soumission qu'on a pour une loi, ne se prend point du motif qui fait agir le Legislateur ; mais de la loi-même, qu'on doit uniquement envisager. En s'armant de ces vaines défaites, ils ne prétextent rien pour rejetter le consentement tacite, qu'ils ne pussent également prétexter contre l'unanimité des suffrages la plus expresse dans les Conciles Généraux.

Quelques Théologiens renommez

de la Faculté de Paris ne ſe ſont pas toûjours déclarez auſſi affirmativement ſur l'infailibilité de ces ſaintes Aſſemblées, que la Faculté même eſt aujourd'hui en poſſeſſion de le faire. On cite entr'autres le Cardinal d'Ailly, Jean de Courtecuiſſe & Jean Major; juſques-là que le dernier traitoit ſimplement *d'opinion pieuſe* le ſentiment où l'on eſt, & où il étoit auſſi lui-même, que le Concile Général ne peut errer. M. T. leur oppoſe la foule des Théologiens qui en font un dogme de foi. D'un autre côté Almain, Docteur de la même Ecole, bornoit ſi uniquement à l'Egliſe réünie en concile, l'infailibilité du jugement, qu'il refuſoit hors de là à l'Egliſe diſperſée tout exercice de juriſdiction, & tout pouvoir de porter une ſentence definitive. Pour M. T. Il ne ſçait ce que c'eſt que ſubtiliſer ſur un principe auſſi ſimple que cette promeſſe de Jeſus-Chriſt, adreſſée à tout le Corps Paſtoral, *voilà que je ſuis avec vous dans tous les tems.* En quelque état qu'on regarde l'Egliſe; tout lui paroit égal pour le privilége de la double infaillibilité paſſive & active. L'Egliſe

Universelle, quoique dispersée, ne peut errer, parce qu'elle a la promesse, & que la promesse ne met aucune distinction entre tems & tems, état, & état. Les Conciles Œcuméniques, quoique toûjours défectueux pour une Œcumenicité parfaite, ne peuvent errer non plus, parcequ'ils representent l'Eglise Universelle. M. T. touche cet Article avec toute la profondeur & toute la force d'érudition que le demande un point de cette importance. Il propose le premier Concile de Jerusalem, pour le modéle de tout vrai Concile Œcuménique. Il y reconnoît trois sortes d'assistans, outre les Apôtres: des Anciens, *Seniores*; la multitude des fidéles; & quelques Deputez des Cerinthiens. Les Anciens pouvoient être ou des Evêques ou de simples prêtres. S'ils n'avoient que le Caractere de Prêtres, ils ne furent présents au Concile, dit M. T. que comme témoins de la foi qu'ils avoient reçûë des Apôtres, & pour en rendre raison par voye de déliberation seulement; les autres fidéles y prirent aussi leur place, mais comme témoins de ce qu'on devoit définir, sans entrer en

participation de ce qu'on y traitoit; ou y reçut les Cerinthiens même, mais comme des accuſez, admis à produire leurs défenſes, au lieu que les Apôtres, & avec eux, les Evêques, s'il y en avoit, y paroiſſoient en Juges, ſeuls revêtus de l'autorité néceſſaire pour prononcer, ſeuls chargez du ſoin de la déciſion.

La diſtinction entre le vrai & le faux Concile, qui auroient l'un & l'autre titre d'Oecumenique, coûte peu à montrer, quand on défére au témoignage de l'Egliſe diſperſée: non pas, remarque M. T., que l'Egliſe diſperſée, en approuvant & en acceptant le Concile, lui donne le poids & l'autorité; mais parce que ſon approbation & ſon acceptation ſont un ſigne que le Concile eſt légitime, & comme tel doit être reconnu & reçû par tout. Pour ceux qui dédaignent toute autre aſſûrance que celle qui vient du Concile même; il n'eſt pas poſſible, ni à M. T. ni à quelqu'autre Théologien que ce puiſſe être, de leur fournir rien de fixe. Leur zéle outré pour l'autorité des Conciles les jette dans la néceſſité, ou de croire

indifféremment tout ce qui en porte le nom, ou de n'en pouvoir distinguer pas un, par quelque raison de préférence qui satisfasse.

L'opiniâtreté & la subtilité du Parti qui succombe dans les Jugemens de l'Eglise, fait tous les jours tourner en controverse des véritez sensibles, dont plusieurs ne doutent, que parce qu'on ose leur faire entendre, qu'ils peuvent en douter. On demande par exemple, (& c'est un des Articles que M. T. traite le plus au long,) si le plus grand nombre d'Evêques, unis au Souverain Pontife, mais conduits par quelques-uns de leurs Confreres, peut quelquefois errer dans la Foi, & s'il n'a jamais erré en effet. Les Donatistes, les Pélagiens & les Lucifériens, honteux de leur petit nombre, & déterminez à ne se pas rendre au plus grand, ont soutenu hardiment l'un & l'autre par beaucoup d'Ecrits. Ce n'a pas été des armes inutiles à ceux qui ont eu depuis le même intérêt; & le Public est encore fraîchement imbû des maximes bizarres & criantes, avancées là-dessus depuis douze ou treize ans. Il faut cependant conve-

nir que leur prétention auroit quelque chose de spécieux, si la forme que Jesus-Christ a donné à son Eglise en l'instituant, permettoit de raisonner sur son état & sur son autorité, comme on raisonne sur le nombre des Justes comparé au nombre des impies, sur celui des Sages comparé à celui des insensez. Mais conclurre de l'un à l'autre, ce seroit manifestement anéantir les promesses ; qui sont le principal point de vûë, & la regle invariable dont l'on ne doit jamais s'écarter sur ces matieres. L'unité, l'étenduë, la visibilité, l'infaillibilité du jugement promises à l'Eglise, ne compatissent point avec cette inégalité de partage dans le Corps des Pasteurs, qui réduit ce qu'il a d'animé & de vivifiant dans la Doctrine à la plus foible portion ; qui en restraint la puissance & le droit d'enseigner au district le plus limité, qui en cache les principaux Membres à la lumiere, ou les étouffe dans la foule ; qui enfin contre tout ordre naturel suppose l'erreur dans le Tribunal même où doit résider l'infaillibilité, pour ne reconnoître d'infaillibles que la poi-

gnée de particuliers, qui s'en détachent. Quelle idée se fait-on de la Jurisdiction Ecclésiastique, l'ouvrage du Verbe & de la Sagesse même de Dieu, si pour s'assûrer de la saine Doctrine dont le Corps Episcopal est dépositaire, ce n'est point parmi les Evêques, ceux qui approchent le plus de la totalité qu'il faut suivre; mais au contraire ceux qui s'en éloignent d'avantage,& qui s'en éloignent dans l'extrémité la plus reculée?

Soit exactitude & justesse, soit esprit de contention; bien des gens voudroient qu'un Théologien déterminât précisément à quel dégré de supériorité doit monter la pluralité des suffrages dans l'Episcopat, pour faire évanoüir l'autorité du Parti opposant, & former ce qu'on appelle unanimité Morale. Mais le vrai Fidéle ne fait point dépendre la soumission de l'embarras d'un calcul. D'une part il voit le *Souverain Pontife*; il voit *avec lui la multitude des Evêques :* peu importe qu'il apperçoive de l'autre quelque contradiction; dès-là qu'elle n'est pas soutenuë par des *Eglises nombreuses*, & par les *Siéges les plus distinguez du*

Monde Chrétien, il embrasse sans hésiter le parti supérieur, comme étant le parti de l'unanimité. Pour exemple d'un doute raisonnable sur le consentement unanime, M. T. cite encore l'opposition des Rebaptisans, & le fracas qu'ils causerent dans les Provinces de Pont, d'Asie, de Cappadoce, d'Orient, d'Afrique, de Numidie, de Mauritanie. En un pareil soulevement, dit il, l'unanimité morale *manqueroit*; au moins l'unanimité *complette & parfaite* : de sorte qu'il y auroit lieu de s'en remettre à la décision d'un Concile général. Mais la dissention allât elle-même plus loin, il ne suit point de-là, continuë-t'il, que l'Eglise dispersée n'eût pas l'autorité suffisante pour l'appaiser. La ressource du Concile seroit seulement une voye plus commode, un moyen plus proportionné aux circonstances présentes, plus propre à repandre de nouvelles lumieres sur le dogme dont l'on dispute, & à ramener les Opposans à l'Unité par voye de douceur & de conciliation.

Un des plus captieux rafinemens, que les Refractaires aux Decrets de

l'Eglise ayent imaginé pour se maintenir dans la possession tranquille de les éluder : c'est la distinction en l'unanimité morale *antecedente*, & unanimité morale *conséquente* ; l'une anterieure à la décision portée par le Pape & par la pluralité des Evêques, l'autre qui lui est postérieure. Les Auteurs de cette découverte conviennent, que la premiere n'est point nécessaire, ni même moralement possible ; mais ils jugent la seconde d'une nécessité si absoluë, que ceux qui s'élevent contre la décision portée, tant qu'ils ne sont pas excommuniez ; empêchent par-là l'unanimité, & déchargent les Fidéles de l'obligation d'adhérer à la décision. En ce cas, disent-ils, les Opposans que l'Eglise ne rejette pas de son sein, ne sont pas censez lui résister à elle-même, mais seulement à l'avis d'un plus grand nombre de leurs Confreres ; car s'ils résistoient à l'Eglise, comment l'Eglise qui est *Une*, pourroit-elle souffrir, qu'ils demeurassent encore au milieu d'elle ? Or elle le souffre, & les laisse paisiblement joüir des honneurs & des droits de leur rang ; elle ne prend

donc pas leur opposition pour un attentat qui la regarde. Telle est, selon M. T. la chimere récemment éclose, que la passion de soutenir une cause désespérée vient d'introduire dans la Theologie. Il déclare ne pas concevoir pourquoi le défaut d'unanimité, qui n'empêche pas que la pluralité des Evêques ne porte une décision, empêcheroit pourtant que la décision portée n'obligeât. Ou l'on croit que c'est une Loi fixe & arrêtée, & alors le défaut d'unanimité *conséquente*, ne sçauroit faire, qu'elle change de nature; puisque la même autorité qui établit une Loi, la conserve & la maintient sur le pié qu'elle a été établie : où l'on juge qu'elle n'a pas encore le complément d'une Loi invariable ; & alors on avance mal à propos que le défaut d'unanimité *antecédente* n'empêche point qu'elle ne soit validement portée; puisque ce seroit moins une décision, qu'un projet, une ébauche, un essai de décision. Ceux qui soutiennent la distinction de ces deux sortes d'unanimité n'oseroient pas en tant dire. Ce seroit faire entendre que presque tous

les Conciles n'ont porté que des *projets*, des *ébauches*, des *essais* de décision, & nulle décision réelle, n'y en ayant presque point où le Parti condamné n'aît eû ses Protecteurs dans l'Episcopat, & où ceux-ci par la singularité de leurs avis n'ayent fait brêche à l'unanimité *antecédente.*

Mais ce qui touche infiniment M. T. c'est que de l'indulgence & du procédé moderé de l'Eglise à l'égard des Opposans, on en forme contre elle un argument qui ruïne son autorité. Quoi de plus insultant, s'écrie-t'il, que de lui reprocher en face qu'elle ne les ménage, que parce qu'elle les croit autorisez à contredire ses Decrets; qu'elle ne les épargne, que parce qu'elle se croit trop foible sans eux, pour imposer aux consciences une obligation qui les lie? Voici dans le même principe une autre difficulté à dévorer. Faute d'un consentement unanime, on conteste au Pape & à la pluralité des Evêques une autorité compétente pour intimer comme irréfragable la décision qu'ils auroient portée; & cependant on fait gloire de la leur accorder cette même

autorité, au moment qu'ils entreprendront d'exclurre les Opposans de la Communion de l'Eglise. Cela signifie qu'on s'en vante ; mais qu'au fond la différence alléguée n'a rien de sérieux. On changeroit bien de langage apparemment, si la supposition tournoit en réalité ; & peut-être en viendroit-on jusqu'à ne reconnoître d'excommunication légitime dans la circonstance dont il s'agit, que celle qui seroit lancée par un Concile Oecumenique. Le pas seroit hardi ; aussi ne se presse-t'on pas de le hazarder avant qu'il soit tems. *A chaque jour suffit sa peine* ; à chaque attaque, autant de défense qu'il en faut précisément pour ne pas plier.

Nous ne suivrons pas plus loin M. T. sur l'article de l'Unanimité. Il y auroit beaucoup à apprendre sur celui du Gouvernement de l'Eglise, qui suit immédiatement après : mais nous ne croyons pas le devoir séparer de la Question *de la Primauté & de l'autorité du Pape* avec laquelle il est étroitement lié. Ce sera pour un second Extrait.

Nous terminerons l'Extrait du I. *Juillet* 1726. To-

Tome par la Queſtion quatriéme ; *des Membres de l'Egliſe.* Après les diſtinctions ordinaires ſur le plus ou le moins d'union qu'ils peuvent avoir entre eux, M. T. examine ce qui compoſe l'Egliſe ; ou les ſeuls Prédeſtinez, ſelon la prétention de nos derniers Novateurs ; ou les ſeuls Juſtes, ſelon celle des Novatiens ; des Donatiſtes, & de quelques Luthériens ; ou les ſeuls Parfaits, les ſeuls Juſtes exempts des plus legeres taches, ſelon la ſublime & éblouïſſante idée que les Pélagiens s'en étoient faite. La raiſon priſe de la viſibilité de l'Egliſe eſt une des plus fortes pour combattre ces ſentimens, qui rompent abſolument tous les liens de la communication & de la dépendance, dans une Societé où il faut abſolument diſtinguer le frere de l'ennemi, le Paſteur du voleur, les vrais Guides du ſalut, & les vrais diſpenſateurs de la grace de ceux qui n'auroient que l'ombre & le dehors du Miniſtere.

Ce qui a été dit plus haut de l'unité de l'Egliſe conduit à ce qui eſt ici décidé touchant les Hérétiques publics & manifeſtes. On ne prononce pas ſi

unanimement contre les Hérétiques ſecrets, & cachez. Les uns ſe contentent de les regarder comme des Membres ſecs & ſans vie, qui ſont unis au Corps, mais non pas à l'ame de l'Egliſe. Les autres leur refuſent juſqu'à ce triſte avantage; la Foi qui leur manque, étant, diſent-ils, une condition néceſſaire, pour être uni à l'Egliſe par quelque endroit, ne fût ce que par les ſimples nœuds de la Communion viſible. M. T. embraſſe là-deſſus l'opinion moins rigide, qui lui paroît ſauver deux grands inconvéniens; l'un eſt le défaut de juriſdiction, où tombe ſans contredit tout Paſteur ſéparé de l'Egliſe; & en conſéquence l'invalidité de tous les Actes qui émaneroient de la juriſdiction Paſtorale. L'autre eſt l'état de doute & de perpléxité continuelle où l'on ſeroit par rapport à la vraye Egliſe, & qu'il ne ſeroit pas plus poſſible de découvrir, que de lire dans l'intérieur des ames. Sous le nom d'Hérétiques publics & manifeſtes, il ne faut pas toûjours entendre quiconque généralement compoſe le gros d'une Secte. S. Auguſtin ne vouloit pas même y

comprendre „ certaines ames ſimples & pleines de droiture, qui ne « tenoient à une mauvaiſe doctrine, « que par le préjugé de l'éducation, « qui la défendoient ſans aigreur & « ſans opiniâtreté, cherchoient la vé- « rité avec ardeur, & étoient toutes « diſpoſées à la ſuivre, quand ils l'au- « roient découverte. " C'eſt ce que M. T. ne fait pas difficulté d'appliquer auſſi à quantité de Chrétiens engagez par leur naiſſance en des ſocietez Schiſmatiques. Tout véritable Schiſmatique, qui rompt avec l'Egliſe par une ſéparation volontaire, en demeure réellement ſéparé : nul Catholique ne penſe autrement : Mais on doit peſer ces deux mots, une *ſéparation volontaire* ; ils ſervent de réponſe à la plûpart des faits qu'on allégue en objection ; & particuliérement la conduite facile dont en uſent quelquefois au Levant les Miſſionnaires Latins, dans les Dioceſes ſujets au Schiſme.

M. T. ne fait pas plus de grace aux Excommuniez qu'aux Hérétiques publics & aux Schiſmatiques de cœur. Ce qu'il détermine à leur égard dépend néanmoins de quelques princi-

pes qu'il ſuppoſe reçûs & non-conteſtez. 1°. Qu'il y a dans l'Egliſe une véritable autorité d'excommunier; 2°. Que l'excommunication eſt une cenſure ou peine Eccleſiaſtique qui prive les Fidéles des avantages communs aux Membres de l'Egliſe; 3°. qu'elle eſt ordinairement la punition d'une faute très-grieve, qui éclate au dehors, & eſt accompagnée de rebellion & de coutumace: 4°. Que ce n'eſt pas ſeulement l'autorité d'une Egliſe particuliere, mais le conſentement, ſoit exprès, ſoit tacite, de l'Egliſe univerſelle qui rend l'excommunication vraye & juſte; 5°. Qu'un homme frappé d'une excommunication injuſte, ne ceſſe point d'appartenir intérieurement à l'Egliſe.

Nous donnerons le mois qui vient l'Extrait du II. Tome.

ARTICLE IV.

AU SUJET DE TROIS LETTRES adreſſées à Monſieur l'Evêque de Soiſſons contre l'autorité & la perpétuité de l'Egliſe.

Nous finiſſions l'Extrait précédent lorſqu'il nous eſt tombé entre les mains un Imprimé ſous ce titre: *Lettres d'un Ecléſiaſtique de Flandres à M. l'Evêque de Soiſſons: où il lui demande la maniere d'accorder ſes principes ſur ce qui fait la force des déciſions de l'Egliſe avec ce qui eſt prédit dans les Livres du N. T. & annoncé par les SS. Peres par rapport à certaines circonſtances extraordinaires.* M DCCXXVI.

L'Auteur Anonyme date les Lettres de l'extrémité des Païs-bas; mais il ſoutient mal un caractere de candeur & de ſimplicité qui ne lui eſt pas naturel. Il feint de demander conſeil, & il éclate en invectives: il prend le langage d'une ame timorée qui répand ſes peines dans le ſein d'un cha-

ritable Pasteur ; & sous le dévot prétexte des doutes & des scrupules qu'il veut éclaircir , il hazarde des propositions inoüies , qui ne peuvent montrer la justice du Parti pour lequel il parle , qu'elles ne fassent également la justification de tous les Partis soulevez contre l'Eglise, passez & à venir. Le principal sujet de ses inquiétudes, ou plûtôt le point essentiel qu'il entreprend d'attaquer , c'est l'autorité du plus grand nombre des Evêques unis au Pape ; ce qu'il a directement en vûë d'établir , c'est que ce principe est au moins faux dans le cas de la séduction prétenduë universelle , qui doit arriver au tems de l'Ante-Christ : ce qu'il avance indirectement , mais d'une maniere très-intelligible & très-nette , c'est que ce malheureux tems pourroit bien être le tems où nous sommes ; c'est qu'il n'est pas même hors d'apparence, que sans le sçavoir nous nous trouvions dès à présent *tout au beau milieu de la séduction* Antichrétienne ; les preuves qu'il en apporte, ce sont divers passages avec des peintures fortes de l'état des choses , telles qu'il les voit, ou qu'il les

croit avoir dans l'Eglise : & si le dernier but où il tend n'est pas de faire crier généralement aux armes contre le Pape, les Evêques & les Jesuites ; c'est très-certainement d'exposer au mépris & à l'indignation publique tout ce qu'ils décident ou ce qu'ils enseignent, comme l'*abomination de la désolation placée dans le Lieu Saint*, & comme *le signe le plus vraisemblable du Regne*, ou actuellement présent, ou extrêmement prochain *de l'Ante-Christ*.

Voilà donc les Controverses revenuës au même point, où Monsieur Jurieu & les Petits Prophêtes du Dauphiné les laisserent il y a quelques années. Voilà l'Auteur des Lettres, & ceux pour qui il s'intéresse, réduits à chercher des ressources dans le ténébreux chaos des évenemens futurs, après en avoir inutilement cherché dans les monumens clairs & incontestables du passé. Le Fait du Concile de Rimini, celui du Pape Honorius, & quantité d'autres sont devenus la honte des Théologiens qui s'en étoient prévalus : il ne falloit que lire & raisonner pour y démêler le vrai du

faux. On en cite maintenant ou personne ne voit goutte ; on nous transporte à la fin du monde ; ou plûtôt on dispose sans reserve de ces terribles momens, dont le Seigneur s'est fait le Maître ; on les avance, on les approche de nos jours ; on s'efforce de nous persuader que nous y touchons ; on nous parle de l'Ante-Christ, comme d'un ennemi qui nous tient déja dans ses fers ; on travaille à remplir les Peuples de visions & de frayeurs, faute de pouvoir les fixer par le poids des raisons, ou de vouloir souffrir qu'ils cedent à l'autorité. Mr l'Abbé Tournely dans ce qu'il répond aux Protestans sur les caracteres & sur l'infaillibilité de l'Eglise, a repoussé du même coup une partie des attaques de l'Anonyme Flamand. Nous avions coulé légerement sur cet endroit, & nous avions crû le pouvoir faire sans conséquence ; mais nous devions bien compter, qu'avec des Personnes déterminées à tout, & qui font armes de tout, il n'y a point d'objection si mince, ou si souvent refutée, laquelle présentée sous une certaine face ne puisse quelquefois passer pour un ob-

jet important. Nous sommes parfaitement convaincus, que Monsieur l'Evêque de Soissons, dans ses sçavantes Instructions, en a dit de son côté autant qu'il en faut, pour effacer les impressions, que le nouveau Libelle peut produire. Quelque conduite que tienne ce Prélat à l'égard de l'Anonyme, qu'il menera loin, quand il le voudra, ceci n'a rien de commun avec sa Réponse, s'il daigne lui répondre; ce n'est qu'un simple Appendice à l'Extrait du premier Tome de l'*Eglise* de Monsieur l'Abbé Tournely; une petite extension du compte que nous avions à en rendre.

Premiere difficulté proposée dans les Lettres

(1). Il doit un jour arriver une grande séduction, qui mettra les Élûs même en danger d'être induits en erreur. (2). La Foi deviendra si rare, qu'à peine Jesus-Christ en trouvera-t'il sur la terre, quand il y viendra. C'est lui-même qui l'a prédit. Saint Paul nous a appris qu'il y auroit

(1) *Matth.* 24. 24. (2) *Luc.* 18. 8.

une *disceſſion*, une apoſtaſie, que pluſieurs appellent générale ; (1) tous les Habitans de la Terre, dont les noms ne ſont pas écrits dans le Livre de l'Agneau, dit Saint Jean, adore ont la Bête, qui ne peut être que l'erreur (2). On conclut de ces Prédictions, que la ſéduction du Peuple fidelle, & une ſéduction générale arrivera immanquablement ; qu'elle ne peut arriver que par des Prêtres ſéduits ; que la ſeduction des Prêtres ſera un effet de la ſéduction des Evêque & du Pape même ; & qu'ainſi le grand nombre des Evêques unis aux Papes, n'eſt pas toûjours & ſans exception une regle ſûre de créance.

Réponſe.

Nous ne demanderons point ce que devient alors l'appel au futur Concile & l'autorité du Concile, ce ſeroit nous écarter. Un homme aſſez hardi pour étendre la main ſur le Souverain Tribunal de l'Egliſe ; & aſſez autoriſé pour donner au Monde Chrétien une allarme auſſi vive, que le fait

(1) *II. Theſſ.* 2. 3. (2) *Apoc.* 13. 8.

l'Anonyme, devroit au moins ne produire rien par forme de principes, qui ne fût constant & avoüé. L'Anonyme est-il si renfermé dans la lecture des Ecrits du tems, qui l'occupent & le saisissent, *au-delà*, dit-il, *de tout ce qu'on peut croire*; qu'il en ignore, que des quatre Textes qu'il objecte, il n'y en a pas un que les plus habiles Interpretes n'expliquent presque tous en un sens très-opposé au sien? Comment a-t'il la confiance de bâtir là-dessus un systême qui s'écroule dès les fondemens.

Le premier Texte où Jesus-Christ annonce une séduction extrêmement répanduë, regardoit un tems si peu éloigné, que la génération présente ne devoit point passer, sans voir l'accomplissement de sa parole. C'est une opinion reçûë, qu'il s'y agit uniquement de la Judée & des faux Prophêtes qui l'infesterent pendant les Guerres de Vespasien & de Titus. « Jesus Christ parle à ses Apôtres, » dit un Commentateur estimé, « & « en leurs personnes à tous les Fidéles « de leurs tems : dans quel sens & avec « quelle pobabilité pourroit-on pen- «

„ ſer qu'il les exhorte à ne ſe point laiſ-
„ ſer tromper par l'Ante-Chriſt „ ? La partie même du verſet, où il eſt marqué que *les Elûs ſeroient auſſi trompez, s'il étoit poſſible*; va nettement contre l'intention de l'Anonyme; puiſque le nom d'*Elûs* peut fort bien ne déſigner que les ſeuls Fidéles, choiſis de Dieu pour trouver un refuge contre la ſéduction dans l'Egliſe naiſſante, & que l'Evangile oppoſe ici au Corps de la Nation Juive. Monſieur Tournely n'a eû garde de fonder une objection ſur un paſſage auſſi étranger à ſon ſujet.

Il auroit pû ne donner pas plus d'attention au ſecond Texte : il y obſerve cependant ; que Jeſus-Chriſt, quand il ſemble douter, *ſi au jour de ſon avenement, il trouvera de la Foi ſur la Terre*, entend par-là ou une Foi forte capable d'opérer des Miracles, ou une Foi animée par la charité. L'une & l'autre ſouvent exprimée par le ſeul nom de *Foi* peut diminuer dans l'Egliſe ou dans l'Epiſcopat, juſqu'à y devenir très-rare; mais ſans préjudice de la Foi des Dogmes & de l'autorité d'en décider. Cette explication eſt de Saint

Jerôme & de Saint Augustin. D'autres l'entendent d'une foi & d'une espérance assez ferme pour soustraire les Juifs à la vengeance du Seigneur, lorsqu'il viendroit la faire éclater sur la Nation environ trente-cinq ans après. Cela s'ajuste aux paroles qui précedent immédiatement dans le même verset : *il ne tardera pas à tirer vengeance.* Enfin quand on l'entendroit & du dernier avenement de Jesus-Christ & de la Foi des Dogmes ; on aura seulement la liberté d'en conclurre que Jesus-Christ trouvera hors de son Eglise une grande opposition à la Foi, & un grand acharnement à persécuter ceux qui en font profession ; situation bien différente d'une extinction presque totale de la Foi dans son Eglise même.

Pour le troisiéme Texte ; il y a une remarque, qu'il ne convenoit pas à l'Anonyme de laisser faire à d'autres : c'est que Saint Paul y précautionne les Fidéles de Thessalonique contre des conjectures & des imaginations toutes semblables à celles qu'il nous débite. Quelques-uns l'expliquent d'une *révolte* contre les veritez de la

Foi, d'une veritable Apoſtaſie qui doit précéder ou accompagner le regne de l'Ante-Chriſt; & Monſieur Tournely adopte ſans peine ce ſentiment. Mais pourquoi faire dire à l'Apôtre ce qu'il ne dit pas? Il avertit ſimplement qu'*il y aura une révolte*; l'addition, qui détermine ce mot au ſens d'une Apoſtaſie *générale*, n'eſt pas de lui. Tant pis pour les Commentateurs que l'Anonyme a ſuivis; leur gloſe ne porte ſur rien; & l'uſage qu'il en fait contredit même celui d'entre eux qui a donné là-deſſus une explication plus diffuſe: c'eſt Eſtius. Ce Docteur, l'Oracle des Païs-bas, étend fort loin la révolte prédite; mais il l'attache à un ſoulévement contre le Pape, & contre les Puiſſances Eccléſiaſtiques unies au Pape; au lieu que l'Anonyme n'attente rien moins que d'y envelopper le Pape même, & tous ceux qui participent à ſa Communion. Eſtius fixe à la Chaire de Pierre le centre d'unité d'où ſe devoit faire la ſéparation; au lieu que l'Anonyme n'en connoît point d'autre que ce « petit » nombre de gens, que les Jeſuites » appellent Janſeniſtes......gens par

tout étrangement maltraitez, qui « ne trouvent point de protection au- « près des Puissances Ecclésiastiques, « & Séculieres, & qui ne se défendent « que par la raison, & par l'autorité de « l'Ecriture, & de la Tradtion. » Si l'Anonyme vouloit bien s'en rapporter à Saint Jerôme & à beaucoup d'autres; il en apprendroit que Saint Paul a pû n'avoir eû en vûë que la révolte des Peuples soumis à l'Empire Romain; & assez probablement celle des seuls Juifs; Epoque fort éloignée des applications où il se jette.

La Bévûë est plus sensible au sujet du quatriéme Texte que Monsieur Tournely n'a pas dû prévoir davantage que le premier. S. Jean au chap. XIII. de l'Apocalypse nous représente la Bête de la Mer universellement adorée par tous les Peuples; & cette Bête, dit l'Anonyme, ne peut être que l'erreur. L'expression est vague: on lui demandera quelle sorte d'erreur? Une erreur actuellement regnante, le Molinisme sans doute, dans sa pensée? ou une erreur détruite depuis plusieurs Siécles? Peut-il ignorer ce qui est aujourd'hui le sentiment cou-

rant ; que la Bête de la Mer dans l'Apocalypse est la figure du Polythéisme, ou de l'Idolâtrie reçûë & autorisée dans les Etats de la domination Romaine? On varie sur le tems précis désigné par Saint Jean : la différence d'opinions néanmoins ne roule guéres qu'entre le Regne de Trajan, celui de Diocletien & de ses Collegues, & celui de Julien. Voilà où en est l'Anonyme quand on le ramene au vrai sens des passages, qui lui ont causé, si on l'en croit, des inquiétudes si cuisantes. Il peut les calmer; il doit au moins les regler & les modérer, si ce n'est que le danger présent ou le mal à venir qui l'allarme. Les Siécles passez lui sont de bons garans, qu'*il ne sera jamais dit que Jesus-Christ & ses Apôtres ayent été de faux Prophêtes*; puisqu'il n'en cite aucune prédiction, qui au jugement de plusieurs Sçavans hommes & même de plusieurs Saints Peres, n'ait été très-probablement accomplie.

Convint-on cependant avec lui, [ce qu'il ne peut attendre que d'une supposition purement idéale] que ces quatre Textes coucourent tous à nous

dépeindre les ravages & les progrès de l'Ante-Christ dans les derniers tems, il n'en seroit pas encore où il a prétendu. L'unique avantage qu'il puisse en tirer, c'est que la séduction sera grande dans l'étenduë de l'Univers, & que le Corps des Nations séduites sera formé en partie des Nations mêmes que les Séducteurs auront arrachées à l'Eglise; mais que le Corps qui composera alors l'Eglise; que le Chef & la pluralité des Pasteurs qui seront alors chargez du Ministere Saint succombent, & cedent au torrent, jusqu'à ne laisser sur la terre pour y tenir lieu d'Eglise, qu'un petit nombre de Fidéles, les uns épars & presque invisibles, les autres resserrez & *cantonnez* où ils pourront, sans Hiérarchie, ni subordination: ce seroit le cas contradictoirement opposé aux promesses; nous avons vû avec quelle solidité Monsieur Tournely s'en explique. Les quatre Textes alleguez pris en un autre sens, ne sont capables que de fournir des armes au Schisme & à l'Hérésie. Nommera-t'on un seul Sectaire qui n'en ait pû faire la même application qu'en fait

l'Anonyme ? On n'a que trop éprouvé combien des Evêques, *Partisans ou Protecteurs de l'erreur* peuvent aider à la *séduction des Prêtres* : & combien des *Prêtres séduits* peuvent contribuer à la *perversion des Peuples.* Mais autant de fois que ce malheur est arrivé, Peuples, Prêtres, & Evêques, entraînez dans la séduction, en sont venus tôt ou tard à faire Schisme : & l'Eglise dédommagée d'ailleurs de leur perte par la continuité & la perpétuité de ses accroissemens, n'en demeuroit pas moins dépositaire du vrai Dogme, toûjours supérieure par l'union du Souverain Pontife, & de la pluralité des autres Evêques qui lui adhéroient. On doit croire qu'il en sera de même, au tems de la grande séduction, ou pour parler plus juste, au tems de la séduction consommée. Car la dépravation de croyance est de tous les Siécles, depuis la naissance du Christianisme, & dans tous les Siécles elle est l'ouvrage de l'Ante-Christ. Si l'Anonyme s'en tient à son propre Commentaire sur le Texte cité de la II. Epître aux Thessaloniciens, il y reconnoîtra que du vivant

même de Saint Paul, l'Ante-Chriſt *travailloit déja au Myſtere d'iniquité.* Et quel eſt ce *Myſtere d'iniquité* ſinon la ſuite & le débordement *ſucceſſif* de toutes les erreurs, qui ſous le faux nom & l'autorité apparente de Jeſus-Chriſt, ſe ſont élevées d'un Siécle à l'autre, & s'éleveront juſqu'à la fin contre lui ? C'eſt un redoublement d'affliction pour l'Egliſe que beaucoup d'Evêques n'ayent pas reſiſté à la ſéduction avec plus de vigueur que le ſimple Peuple; mais quelque conſidérable que le nombre en ait été, ce nombre ne monte pas bien haut, quand on partage en différens tems la multitude des Paſteurs ſéduits; il n'a groſſi que *ſucceſſivement*, & à meſure qu'une Héréſie a pris la place d'une autre, ce n'a été chaque fois qu'une legere portion détachée du Corps Epiſcopal, une défection particuliere, dont l'intégrité & l'unité du Corps même n'a point ſouffert. Quelque loin qu'on étende la derniere ſéduction de l'Ante-Chriſt, elle a ſon modéle dans les ſéductions antérieures, & n'en ſera qu'une eſpece de complément : il n'y arrivera rien de plus ruïneux à l'Egli-

ſe, ni de plus préjudiciable à l'autorité du grand nombre dans l'Epiſcopat.

Seconde difficulté

Cette penſée, qu'un jour le plus grand nombre des Evêques unis au Pape prendront le parti de l'Erreur, n'eſt pas nouvelle. Saint Cyprien, S. Auguſtin & des grands hommes du XV. & du XVI. Siecle l'ont avancée ſans contradiction de perſonne. Ainſi s'énonce l'Anonyme.

Réponſe.

Ce n'étoit gueres la peine de citer S. Cyprien; pour n'en rapporter que ſon différend ſur la Rébaptiſation; objection cent & cent fois réponduë, & qui n'a aucun rapport à la ſéduction des derniers tems. On ajoute que S. Auguſtin a Loüé S. Cyprien de ſa reſiſtance au Pape & à la pluralité des Evêques. La fauſſeté eſt manifeſte S. Auguſttin n'a pas loüé, il a excuſé S. Cyprien par-où il a pû; tout ce qu'il a fait pour lui de plus favorable a été de ſe retrancher ſur l'abondance de ſa chari-

té, & de chercher dans le mérite de ſa mort de quoi couvrir la griéveté de ſa faute. On allégue de Saint Auguſtin même dans une lettre à Vincent le Rogatiſte; que " la multitude des » ſcandales eſt à l'Egliſe ce que l'épaiſ» ſeur des nuages eſt à la Lune; mais » qu'alors elle ne ceſſe point d'éclairer » le monde dans un petit nombre de » ſes très-fermes Défenſeurs. » Comme le Saint Docteur parle là des troubles de l'Arianiſme ſous Conſtance, nous n'appercevons pas encore comment il à été dans la penſée de l'Anonyme ſur une ſéduction générale de l'Epiſcopat au tems de l'Antechrît. Il ne dit rien même qui prouve que le plus grand nombre des Evêques ait plié du tems des Ariens; ſa réfléxion étant bornée à la ſeule ſituation des dix Provinces de l'Aſie, leſquelles comparées aux autres ſieges du Monde Chétien, n'étoient qu'un fort petit objet. C'eſt la remarque de Monſieur Tournely; toute conforme au jugement qu'en a porté Janſenius, ainſi que nous l'avons dejà obſervé. On cite quelque choſe de plus juſte de la ſeconde lettre à Heſychius, Evêque de

Salone; parce qu'il s'y agit déterminément de ſréſoudre certaines queſtions ſur la fin des ſiécles. L'Anonyme avoüe qu'il n'a pas lû la lettre même; & nous le croyons aiſément; elle auroit dû le guerir pour toûjours de la paſſion des conjectures, contre laquelle Saint Auguſtin déclame avec force, ſe mocquant avec raiſon des recherches de ce bon Evêque, qui s'étudioit à trouver partout des pronoſtics de la fin prochaine du genre humain. Saint Auguſtin cependant pour ne le pas mécontenter entierement, aſſaiſonne ſes reproches de quelques explications morales ſur pluſieurs des derniers ſignes marquez dans l'Evangile; & entr'autres ſur l'obſcurciſſement des Aſtres; qu'il croit pouvoir répréſenter l'obſcurciſſement ou la défaillance de l'Egliſe, dernier effet de la cruauté extraordinaire des Perſécuteurs. Le Paſſage eſt long; & l'anonyme à pris la peine de tranſcrire tout ce qu'on lui en a montré; mais on n'a pas été juſqu'au bout: on en eſt demeuré excluſivement à deux petits mots eſſentiels, qui ne s'accordent pas, il eſt vrai, avec l'idée qu'on vou-

loit donner d'une perverſion générale, & qu'il étoit pour tant de la bonne foi germanique de ne pas omettre : *procedet tribulatio, ut ſequatur quorumdam defectio* ; conclut Saint Auguſtin. Il en ſera donc, ſelon lui, de cette tempête comme de toutes les autres ; le Corps entier de l'Egliſe ſera dans l'agitation ; la *tribulation* pourra même paſſer pour univerſelle ; mais la *défection* ſera limitée : *quelques uns* tomberont ; le mal n'ira pas plus loin.

L'Anonyme a produit deux S S. Peres pour s'authoriſer du ſuffrage de l'ancienne Tradition : il produit pareillement deux Docteurs des Ecoles modernes, pour tenir lieu de tous ces *grands hommes du* XV. *& du* XVI. *ſiecle*, dont il ne fait, dit-il, que copier les ſentimens. Il commence par le Cardinal Cajetan ; il pourroit ſans riſquer beaucoup en citer trois cens autres à un auſſi bon titre que celui-là. On s'attend qu'il en rapportera quelque texte en ſa faveur ; point du tout ; il ſe contente d'en rapporter un, où le Cardinal ne dit préciſément rien qui appuye ou qui combatte la theſe

qu'il ſoutient. C'eſt l'appuyer, ſuivant l'Anonyme, que de ne la pas combattre dans l'endroit qu'il allégue. Cajetant explique le celébre paſſage de S. Mathieu : *Voilà que je ſuis avec vous* &c. & au lieu d'etendre ſon explication ſur la perpetuité de la foi ſubſiſtante dans le grand nombre des Evêques unis au Pape ; comme il ſemble à l'Anonyme, que c'en étoit la place, il ſe borne à dire que la foi *ſubſiſtera dans quelques vrais Diſciples*. Là-deſſus on inſulte à Monſieur l'Evêque de Soiſſons ; & on lui demande ſi ce mot, *quelques vrais Diſciples*, ne lui paroît pas fort étrange. Nous croyons que le Prélat en juge, comme de toute expreſſion qui fait partie d'une note très-courte ſur le texte ſacré, principalement quand le paſſage qui répond à la note eſt abondant ; que la méthode du commentateur eſt d'abreger beaucoup ; & que lui-même doit paſſer d'ailleurs pour très-éloigné des intentions qu'on prendroit de là occaſion de lui attribuer. Cajetan pouvoit dire plus qu'il n'a dit ; ſa propoſition n'a pourtant rien d'excluſif ; elle n'omet rien à quoi les diférens

Traitez qu'il a composés sur l'autorité de l'Eglise, ne puissent aisément suppléer. Une seule citation en fera foi. C'est heureusement une explication du même passage ; *voilà que je suis avec vous* &c. Alemain l'avoit objecte à Cajetan dans les grandes disputes de la supériorité contestée entre le Pape & le Concile. Je reconnois, « répond Cajetan, « que ce texte pris » à la lettre concerne l'Eglise univer- » selle, qui ne manquera jamais ; car » c'est elle qui a succédé aux Apôtres » & aux autres à qui parloit Jesus- » Christ. » *Ad litteram loquitur de Ecclesiâ universali, quæ nunquam deficiet ; hæc enim est quæ succedit Apostolis & aliis quibus Dominus loqueba-* » *tur.* Mais, » continue-t-il, de ce que l'on doit l'appliquer à l'Eglise, ou au Concile répréſentant l'Eglise » [& par là, il marque un peu plus bas, que « c'est le Concile entier, qu'il » entend, le corps avec le Chef ; » » *Concilium integrum, Corpus cum ca-* » *pite*] » Ce n'est pas une conséquen- » ce qu'on en puisse faire l'application » à une assemblée acephale. » *Ab Ecclesiâ autem vel etiam Concilio eam*

repræſentante, ad Concilium Acephalum non valet augmentum. L'Anonyme pourra reflechir ſur ces paroles qu'il trouvera dans l'Apologie de Cajetan *pp.* 27, 28 & 29. Edition de Rome, l'an 1513.

Nous voici enfin parvenus à l'autorité déciſive; celle au moins qui eſt conçûë dans les termes les plus frappans, & qu'on a revêtuë avec plus de ſoin de tous les ornemens du beau ſtile; c'eſt le témoignage du Cardinal de Cuſa, fameux Allemand, diſtingué par ſon Erudition & par ſes emplois ſous les Papes Eugene IV. & Nicolas V., mais plus Philoſophe que Théologien, plus eſtimé par la ſubtilité de ſes recherches, que conſulté & écouté pour la ſolidité de ſes ſentimens. Il y a onze ou douze ans, que ſur la Foi de ce Cardinal, on avoit déja riſqué le teméraire projet de prêcher la fin du monde, & la défection univerſelle de l'Epiſcopat. La prédiction étoit expreſſe. On citoit pour la vérifier l'opuſcule, qui eſt à la fin du II. Tome des Oeuvres de Cuſa, & qu'il a intitulé *Conjectura de noviſſimis diebus.* « Un tems viendra, » dit-

il, « où l'esprit Diabolique de l'An-
» te-christ suscitera une grande persé-
» cution ..... il semblera que l'Eglise
» soit éteinte ..... Le Successeur de S.
» Pierre & ceux des autres Apôtres
» seront ébranlez; tous prendront oc-
» casion de scandale. « Malheureuse-
ment pour nous, il est venu ce tems
déplorable marqué par le Cardinal de
Cusa pour le vrai regne de l'Ante-
christ, toute supputation faite, on
le trouve placé entre les années de l'E-
re Chrétienne 1700. & 1734. S'il y a
là de quoi consterner les personnes
d'une imagination facile à allarmer;
le trouble assûrément doit augmenter
à proportion qu'elles seront plus im-
buës de préjugez desavantageux ou
de maximes injurieuses au Gouverne-
ment présent de l'Eglise. L'Anonyme
n'épargne rien de ce qui peut contri-
buer à remuër les Esprits; mais avec
adresse; il feint même habilement de
ne pas donner dans une foiblesse po-
pulaire, ni vouloir *s'arrêter aux refle-
xions que font là-dessus certaines gens*;
il condescend à en demeurer à un seul
point; c'est qu'il est « bien certain
» que le Cardinal de Cusa a crû, qu'il

» pouvoit arriver, & qu'il arriveroit
» un jour que le Pape & tous les Evê-
» ques du monde abandonneroient
» la vérité ". Ou l'Anonyme s'en est encore fié à une citation frauduleuse; ou il n'a pas pris garde que toutes les parties ont entr'elles une connexion exacte dans le systême de Cusa; que les principes qui lui font fixer la fin du monde au tems où il l'a fixé, sont les mêmes absolument qui le font prévoir la défection de l'Episcopat; & qu'ainsi il n'y a pas moins de foiblesse à le croire sur un Article que sur un autre. Cusa s'étoit laissé éblouir par l'éclat d'un parallele mystérieux, mais arbitraire, entre la vie de Jesus-Christ, & la destinée de l'Eglise; c'est la base de sa prédiction. Grand Algébriste d'ailleurs, & plus entêté de la vertu numérale attachée aux révolutions du Sabat & du Jubilé parmi les Juifs, qu'aucun Pythagoricien ne le fut jamais du nombre de sept, il divisoit la durée de l'Eglise en Jubilez, ou en un certain nombre de périodes de cinquante années, réglant le nombre de ces Jubilez suivant celui des années que Jesus-Christ a vêcu; de

ſorte que Jeſus-Chriſt, ſelon ſon opinion, ayant vêcu trente-quatre ans & quelques mois, l'Egliſe, ſelon ſon calcul, devoit durer trente-quatre Jubilez, c'eſt-à-dire mil-ſept-cens ans & quelque choſe de plus. Mais parce que Jeſus-Chriſt ſur la fin de ſa vie a été renié par S. Pierre & abandonné par les Apôtres, Cuſa pour rendre la ſimilitude complette, préſumoit de-là, que le Pape Succeſſeur de S. Pierre, & les Evêques Succeſſeurs des Apôtres, ne garderoient pas vraiſemblablement plus de fidélité à l'Egliſe; il vouloit qu'un tems fût une image de l'autre, & que la derniere tribulation retraçât dans ſes circonſtances la paſſion du Fils de Dieu: *erit tribulatio ultima, explicatoria Hiſtoriæ Paſſionis Chriſti.* Voilà ce que ce Cardinal *a crû*; & ſur quels fondemens *il eſt certain qu'il l'a crû.* Vérifie qui le pourra, cet alliage de Combinaiſons rabbiniques & de myſticitez abſtraites. Un homme ſenſé en exigera-t'il d'avantage pour rayer le faiſeur de conjectures de la liſte des Auteurs graves? Pour comble de diſgraces, ſans quitter ſon texte, il fournit de

quoi le convaincre évidemment d'illuſion : autant du moins que nos connoiſſances peuvent être la regle de nos jugemens. Il annonce, qu'avant cette grande Apoſtaſie qui doit arriver entre les années 1700. & 1734. Dieu ne permettra pas qu'il y ait un ſeul canton du monde habitable, où Jeſus-Chriſt ne ſoit connu & ſa Foi reçûë ; *non erit habitatio in mundo expers notitiæ Chriſti & Fidei.* Nous touchons de bien près au dernier terme ; que de Regions cependant qui reſtent encore à parcourir & à convertir pour remplir la condition ? Quelqu'un dira qu'on y travaille tous les jours : mais ce ſeroit une œconomie de Providence bien particuliere, que les Jeſuites nez, ſelon l'Anonyme, pour être les Promoteurs & les appuis de l'Empire Antichrétien, euſſent été pendant deux cens ans un des inſtrumens les plus efficaces qu'elle eût employez, pour amener tant de peuples infidéles au culte du vrai Dieu.

Autre inconſéquence : la ſéduction de l'Ante-Chriſt, ſelon Cuſa, doit être courte, puiſqu'elle doit être proportionnée au tems de la Paſſion du Sau-

veur, qui a été très-court par rapport au reste de sa vie. L'Historien sacré n'étend pas même jusqu'à trois jours complets les dernieres souffrances de Jesus-Christ ; ce qui oblige tout au moins à ne pas étendre les derniers maux de l'Eglise au de-là de cent cinquante jours, ou cinq mois : car supposé la rélation que met Cusa entre une année & cinquante années; ce qui donne trois jours à l'égard de Jesus-Christ, en donne cent-cinquante à l'égard de l'Eglise. Mais un tems si borné ne s'ajuste pas aux idées de l'Anonyme, qui regle ses applications sur le pié d'une persécution de quatre-vingt ans de date. « Depuis quatre-» vingts ans, *dit-il*, on voit des Pré-» lats interdits de leurs fonctions, » dépoüillez de leurs Bénéfices, exi-» lez, jettez dans des cachors, des » Docteurs dégradez & privez de » leurs Chaîres ; de Sts. Evêques dé-» posez..... de saints Instituts abolis » &c., si l'on a persécuté des Justes, » pensant punir des impies..... l'on » ne peut s'empêcher de dire que la » séduction fait de grands progrès, » &c. « Quoi qu'il en soit d'une mé-

prise si criante ; ce n'est point ici cette tribulation laquelle *tems pour tems, circonstances pour circonstances* nous doit *retracer l'Histoire de la Passion du Fils de Dieu.*

Peu s'en faut que l'Anonyme ne donne la conjecture de Cusa pour un sentiment approuvé & autorisé à Rome, sur ce qu'on n'y apperçut rien qui blessât ou *la Religion*, ou *l'honneur de l'Episcopat*, lorsqu'*elle y fut publiée en* 1452. *dans un Livre imprimé.* Où a-t'il pris ce petit trait d'érudition ; qu'il ose rappeller jusqu'à trois fois ? L'Art de l'Imprimerie en 1452., ne faisoit encore que de naître en Allemagne ; on ne l'exerça point à Rome avant 1464. & le premier essai qu'on y ait fait de l'Impression, est le Livre *de Civitate Dei* de St. Augustin, donné par Suventhein & Parmatz en 1467. M. Cave parle d'une Edition des Oeuvres de Cusa à Paris en 1514. dans le tems des démêlez de Loüis XII. avec la Cour de Rome. Mais M. du Pin n'en cite point d'autre que celle de Bâle, déja Protestante, en 1565. Il ne seroit donc pas aussi *surprenant* qu'il le paroît à l'Anony-

me, que Rome, ſans approuver la conjecture de Cuſa, ſe fût tû ſur un Ecrit obſcur, enſeveli dans quelques réduits de Bibliotheque; & ce qui mérite attention, imaginé, comme un jeu d'eſprit, par ce Cardinal qui en a reconnu lui-même l'*inutilité*; & avoüé que ſur une matiere ſi *féconde en viſions, ce ſeroit un excès de la Miſericorde divine, s'il avoit eu ſeulement quelque lueur énigmatique.* On trouvera bien d'autres tîtres de récuſation dans un examen ſuivi & détaillé de cette prétenduë Prophétie, imprimé ſous l'année 1715. de ces Mémoires, au mois de Mars, *Art. XXXVIII.*

L'Auteur (1). l'enviſage par tous les endroits; le deſſein de l'ouvrage; la conduite qu'on y garde; les regles qu'on y obſerve; les ſuppoſitions qu'on s'y permet; les autoritez dont l'on s'y appuye, telle par exemple que la Chronologie fabuleuſe de Philon, qui y regne d'un bout à l'autre. Il s'étend juſqu'à marquer le caractere de Cuſa dans ſes autres Ecrits; il le dépeint „ toûjours ſingulier dans ſes

(1). *Le R. P. de Tournemine.*

» ſentimens & dans ſes expreſſions.
» C'étoit, *dit-il*, un de ces Eſprits
» faux, qui dominez par une imagi-
» nation déréglée pouſſent toûjours au
» de-là du vrai, à qui le ſimple, le
» naturel ne peut jamais plaire; dans
» l'explication de l'Ecriture, ils ne
» s'attachent qu'à l'Allégorie. « Le Fevre d'Etaples nous en a laiſſé un portrait un peu plus flatté, mais il avoit ſes raiſons. Le Cardinal Bona a tenu un milieu, qui bien entendu ne différe guéres du premier caractere. Il définit Cuſa, *Virum profundiſſimæ ſcientiæ & ſubtiliſſimâ exercitatione limatæ.*

Troiſiéme difficulté.

Il y a dans l'Egliſe un étrange partage; les uns ou les autres ſont des Séducteurs. Seroit-ce ceux qu'on appelle Janſeniſtes? Cela n'eſt pas facile à perſuader. Mais ſi c'étoit les Jéſuites, il y auroit alors beaucoup à craindre: leur nombre, leur crédit, leur réputation, la multitude infinie de leurs adhérans; tout nous avertit de leur côté, que la Séduction générale

est immanquable. L'Anonyme ne laisse pas long-tems les esprits dans l'incertitude. Il cite les Hexaples, & avec ce seul Livre il tient le procès pour bien & dûment instruit. Il avouë cependant n'en avoir encore lû que les Tables des matieres ; car ce sont sept gros volumes qui demandent du loisir ; mais n'y eût-il de vrai, que le quart de ce qu'on promet d'y prouver; voilà sans hésiter les Jesuites déclarez *Séducteurs , faux Prophêtes , faux Christs , qui prennent le nom de Jesus, pour perdre les ames .... & malheur aux Evêques* qui les employent .... *aux Princes* qui les protegent ..... *à la plûpart des Etats de la Chrétienté* qui les écoutent ..... souffrir qu'ils continuent à regner dans l'Eglise; c'est y *établir le Dogme erroné*; c'est confirmer la *séduction prédite par Jesus-Christ , qui mettra les Elûs même en péril.*

Réponse.

Nous indiquons seulement cet endroit des lettres , pour faire voir que l'Anonyme vrai-semblablement n'en a pas tant pensé qu'il en a dit ; & que

tout ce grand fracas de Prophéties; de conjectures & d'autorité sur une derniere séduction & sur l'accelération du Regne de l'Ante-christ, se termine, comme c'est l'ordinaire par une déclamation pathétique contre les Jesuites qui n'eurent jamais moins besoin d'Apologistes. On se soûtient par où l'on peut dans un désastre : la recrimination calomnieuse est une voye usée, & sujette au démenti ; mais elle remet le parti battu dans une espece d'égalité avec le parti supérieur; elle colore la résistance d'un prétexte de zele & de justice ; elle détourne & divise l'indignation du Public : il étoit fort naturel à l'Anonyme d'y avoir recours. Ce qui doit étonner, c'est qu'il ait crû ne pouvoir assûrer les coups qu'il portoit aux Jesuites ; qu'en bouleversant à son gré tout ce qu'on a de principes sur l'Eglise, & en mettant toute la Chrétienté aux prises avec l'Ante-christ. Cette méthode n'est pas prudente. Peu de gens à ce prix se laisseront inspirer les préventions où il les veut jetter contre les Jesuites ; & dès-là le voilà frustré de la fin essentielle de son travail.

ARTICLE V.

RECHERCHES DES CAUSES Physiques du flux & reflux extraordinaire qui arriva dans le Port de Marseille le 29. Juin 1725. Par le P. Laval de la Compagnie de Jesus, Hydrographe du Roi.

CE fait qui a eu autant de témoins, qu'il y avoit de gens qui se promenoient sur le Quai du Port de Marseille le 29. Juin au soir; or il y en avoit beaucoup, parce que c'étoit un jour de fête, ce fait, dis-je, a été raconté si differemment, qu'il seroit difficile de former des raisonnemens sûrs sur ce sujet, si on faisoit attention aux diverses circonstances qu'on a publiées. Je me tiendrai à ce que M. de Barras Chef d'Escadre Commandant les Galeres m'en écrivit du 18^e^. Juillet 1725. Voici ses paroles.

On ne parle pas moins diversement ici de ce fait, qu'on en parle à Toulon. Tout ce que j'en ai pû apprendre de plus certain est qu'en moins de

trois quarts d'heure les eaux ont baissé deux fois, & sont rentrées de même, l'un & l'autre avec une rapidité extraordinaire, & avec une diminution & augmentation très-sensibles. On m'a assûré que ce mouvement n'avoit pas paru dans la Rade, qu'on s'en étoit pourtant apperçû à l'Estaque. Je ne sçai si un fait aussi diversement raconté mérite la peine d'en chercher la cause; si vous la découvrez, vous me ferez plaisir de m'en faire part.

Voilà ce qu'il y a de certain, & sur quoi uniquement je vás établir mes recherches.

1°. Il est de fait que depuis le 13. Juin la Mer étoit pleine ici à Toulon, [& par conséquent à Marseille] de maniere que le 24. l'eau inondoit une partie du Quai de ce Port-ci, c'est-à-dire, qu'elle étoit haute de 18. pouces plus qu'elle n'est d'ordinaire. Ce qui fait connoître que le vent étoit S. O. au large; car les Mers ne haussent sur nos Côtes que par les vents du large depuis le S. E. jusqu'au S. O. par le Sud, mais sur tout par le vent S. O. parce qu'il nous amene la Mer depuis

le Détroit de Gibraltar ſans interruption ; & les Mers ne baiſſent ſur ces Côtes que par les vents de terre , depuis le N. O. juſqu'au N. E. par le Nord , mais ſurtout par le vent de N. O. qui pouſſe les eaux vers les Côtes d'Italie , & juſqu'en Barbarie.

La Mer diminua le 29. Juin à Toulon , parce qu'il ſe leva le matin un vent très-frais de N. O. , qui dura tout le jour & bien avant dans la nuit ; à Marſeille , il n'y eut pas de vent ce ſoir-là , à ce qu'on m'a aſſûré.

2°. La Côte depuis l'Eſtaque juſqu'au Cap de la Corone qui eſt de treize mille de longueur; court directement Eſt & Oueſt , ainſi lorſque le vent de S. O. ſouffle , les flots ſe preſſans les uns les autres, ſuivant la direction que ce vent leur imprime ; viennent frapper cette côte par un Angle de 45 ᵈ· Or comme l'Angle de réflexion eſt égal à l'Angle d'incidence , il s'enſuit que les mêmes flots ſe réfléchiſſent par le S. E. lequel , comme le S. O., fait avec cette Côte un Angle de 45 ᵈ ; ce qui porte ces flots directement à l'embouchure du Port de

Marſeille, & le long de la Côte juſqu'au Cap de la Croiſette, qui s'avance auſſi à l'O. & termine de ce côté-là le Golphe de Marſeille. Mais comme l'ouverture de l'Avant-Port, nommé le Farot, eſt aſſez étroite, & celle du Port encore plus étroite; il faut que les flots pouſſez par ceux qui les ſuivent, s'élevent, ne pouvant aſſez promptement entrer par ces ouvertures. Selon la direction du reſte de la Côte depuis la tête de More juſqu'au Cap de la Croiſette; les Iſles mêmes de la Rade, s'oppoſant à leur écoulement, la Mer doit encore plus hauſſer; deſorte que par cette Méchanique des liquides, la Mer doit entrer avec rapidité dans le Port de Marſeille, & s'y élever beaucoup. En effet, je l'ai vûë quelquefois inonder le Quai de maniere à n'y pouvoir paſſer.

3°. Si cela n'eſt pas arrivé dans le flux & reflux dont il eſt ici queſtion, c'eſt, comme on l'a dit ci-devant, que le vent très-frais de N. O. qui ſouffloit au-deçà du Cap de la Croiſette, chaſſant les eaux au S. E. ſelon ſa direction a dû faire baiſſer la Mer,

depuis les Isles de Marseille & au S. E., les eaux ont donc accouru avec rapidité vers les lieux où la surface de la Mer étoit plus basse, & c'est ce qui a causé ce prompt reflux, dont la rapidité a été augmentée non seulement par la pente des eaux au S. E., mais aussi par le poids de celles qui étoient entrées. Mais comme d'ailleurs, il ne faisoit pas de vent dans le Golfe de Marseille; le vent de S. O. qu'on suppose toujours souffler au large, continuoit à pousser selon sa direction les flots vers la côte de l'Estaque qui court E. & O., il est clair que les eaux réfléchies par cette Côte, ont encore dû courir au S. E. à l'entrée du Port de Marseille, & d'autant plus vîte, que les eaux venoient d'y baisser par le Reflux dont on vient de parler, occasionné par le vent de N. O., qui souffloit avec force à l'Est de Marseille, elles ont donc dû courir rapidement & hausser de nouveau dans ce Port par la même méchanique. Ce qui a dû durer jusqu'à ce qu'après plusieurs balancemens ou Oscillations, les eaux se trouvant enfin de niveau de toutes parts; elles sont re-

venuës à leur tranquillité ou repos ordinaire.

4°. Ce Niveau & cette tranquillité n'empêchent pas que sur les Côtes de Provence, il n'y ait des courans, qui vont de l'E. à l'O. qui deviennent d'autant plus vifs que les vents sont plus frais au large, sur tout le S. O. & cela même sert à expliquer comment les eaux haussent sur les Côtes, quand il se trouve d'autres courans contraires, qui refoulent les premiers. Seulement les vents changent la direction de ces premiers courans, par la raison, que si un corps en mouvement par une certaine direction en choque un autre aussi en mouvement, mais avec une autre direction; celui-ci prendra une autre direction moyenne proportionnée à la quantité du mouvement qu'avoient les deux corps avant le choq; d'où il résulte, comme l'on voit, un mouvement composé. Aussi ai-je vû souvent de mon Observatoire, dans ce même Golfe de Marseille des fils de courans, porter tantôt au N., tantôt au N. O. suivant que la force du vent de S. O., quoique foible, surpassoit celle du

courant, dont la direction étoit à l'Oüest.

Les fils de courans dans la Mer, & de vent dans l'air [car les mêmes Loix servent pour tous les fluïdes] lesquels quelquefois à côté l'un de l'autre vont en parties contraires, sont fort connus aux Marins qui en font souvent des expériences; & fort peu par ceux qui n'ont jamais vû la Mer; qui s'imaginent que pour des courans, il faut des gouffres & des trous dans son fond. Tel est ce gouffre imaginaire vers l'entrée du Port de Marseille que je ne connoîtrois pas sans le Mercure; quoique j'aye été onze ans Professeur Royal d'Hydrographie dans ce Port.

La situation des côtes, la direction des vents, les plus grandes ou moindres marées de l'Océan, font une grande varieté dans les courans qu'on observe dans la Mer Méditerranée, & en sont, comme l'on voit, les causes Physiques. Nous en avons observé dans le détroit de très-vifs, de l'Est à l'Oüest, & d'autres à côté de ceux-là de l'Oüest à l'Est. Nous avons vû des Tartannes Espagnoles, qui se

trouvoient dans ceux-ci, refouler le vent d'Eſt, avec lequel portant à l'Oüeſt nous faiſions trois lieuës par heure. Dans ce même détroit de Gibraltar nous nous ſommes trouvez, au tems des grandes Marées, le 17. Octobre 1720. dans un courant qui portoit du Cap Trafalgar à Tanger avec tant de rapidité, que, quoique nous fuſſions amarez tribord, il nous fit arriver ſur tribord, de maniere que ſi nous n'y euſſions pas pris garde, le vent auroit donné ſur nos voiles, & nous nous ſerions trouvez dans le lit du courant, qu'il nous falloit traverſer. On ne voyoit qu'écume dans ce fil du courant qui n'avoit pas plus de 20 ou 30. toiſes de large: le bruit de ſes eaux étoit ſi grand, qu'on auroit dit qu'elles hurloient contre des rochers.

Nous entrâmes enſuite dans un courant plus paiſible, mais ſi rapide, que courant à l'Eſt, comme nous, en trois heures de tems, nous nous trouvâmes dans la Méditerranée. Dans cette Mer les courans continuent à courir de l'Oueſt à l'Eſt le long des Côtes de Barbarie juſqu'en Egypte;

de la Syrie par la Gréce & le long des Côtes d'Italie ; de France & d'Espagne, ils courent de l'Eſt à l'Oüeſt. C'eſt ainſi que ſe fait le Commerce des eaux de la Méditerranée avec l'Ocean ; vers le milieu du Canal entre l'Eſpagne & la Barbarie, le courant eſt quelquefois de l'Oüeſt à l'Eſt. Nous l'avons éprouvé en diverſes rencontres. Vers les Iſles de Marjorque & de Minorque un pareil courant nous fît faire douze à quinze lieuës dans une nuit, ſans preſque aucun vent. Nous étions pour lors entre Majorque & la Catalogne plus près de celle-ci.

Si le vent de Nord Oüeſt ſouflant au deça de Marſeille n'eût fait couler les eaux avec rapidité vers le Sud-Eſt, ce flux n'auroit pas été ſuivi d'un reflux ſi prompt ; auſſi quand le vent du Sud-Oüeſt eſt égal le long de la Côte, la Mer hauſſe également & baiſſe à meſure que le vent mollit, ou eſt ſuivi d'un vent de Terre ; mais cela ſe fait lentement. Il faut donc toutes les circonſtances qui ſe ſont rencontrées le 29. Juin pour qu'un pareil flux & reflux arrive, leſquelles ſe trouvent rarement enſemble.

Juillet 1726.

Elles se rencontrerent les mêmes le 10. Août 1665, puisque le même Phénomene fut observé à Marseille par Cesar d'Arcous. Voici l'Extrait que Monsieur de Barras a fait de cet endroit du Livre de cet Auteur imprimé à Bordeaux, que cet habile & sçavant Chef d'Ecadre & Commandant des Galeres a inseré dans un Mémoire dont il m'a fait part.

Le dixiéme jour d'Août de l'année derniere 1665. à 5. heures du Matin par un tems calme & serein, ayant trouvé la Mer décruë d'un grand pied dans le Port [de Marseille] je demeurai fort attentif à regarder du côté de l'entrée, pour voir ce qui arriveroit de ce décroissement si extraordinaire. Fort peu de tems après je vis que la Mer commença à refluer de ce côté-là dans le Port avec tant de rapidité que toutes les Barques & tous les Vaisseaux qui étoient dedans tournerent à ce mouvement, lequel dura un demi quart d'heure, moitié en augmentant, moitié en diminuant, & jusqu'à ce que le Bassin du Port fût tout plein & inondé de toute la hauteur des Quais.

Juillet 1726.

En cet état-là, les eaux demeurerent calmes & ſans mouvement pendant quelques momens, au bout deſquels elles commencerent à fluer & à ſortir par où elles étoient entrées, & avec la même rapidité ..... toute la la Ville accourut pour voir ce flux & reflux qu'on avoit plus vû depuis 14 ans, & qui dura deux heures; chaque reflux ne durant qu'environ un demi quart d'heure, ni chaque flux qu'autant, avec un peu de repos dans leur point de réflexion, comme j'ai dit.

Leur rapidité néanmoins fut plus grande au premier reflux, allant toûjours depuis en diminuant peu à peu tant au flux qu'au reflux, auſſi bien que l'accroiſſement & le décroiſſement des eaux, leſquels devenoient toûjours moindres, comme les allées & les venuës d'une pendule, & juſqu'à ce qu'enfin tous ces mouvemens ceſſerent tout à fait, & laiſſerent les eaux dans leur premier état de repos, &c.

On voit par ce recit la reſſemblance de nos deux Phénomenes après un intervalle de ſoixante ans. Les cauſes Phyſiques que j'ai raportées, ſervent

à les expliquer tous deux, & tous les autres flux; & reflux ſemblables. Car pour de flux & reflux reglez comme dans l'Océan, nous n'en reconnoiſſons point dans la Mer Méditerranée, non pas même dans le fond du Golfe de Veniſe, comme l'a fort bien remarqué Monſieur de Barras contre le ſentiment de Céſar d'Arcous, qui a prétendu prouver qu'il y avoit flux & reflux dans nos Mers, comme dans l'Océan. Mais, malgré ſes preuves, nous n'en connoiſſons d'autre que celui que les vents y cauſent, dont je vas donner encore ici un exemple fort curieux que je viens d'apprendre de M. Peyſonnel, qui revenant de Barbarie, où il avoit été envoyé par le Roi pour la Botanique, & l'Hiſtoire Naturelle, s'eſt débarqué à Toulon.

Il m'a dit qu'au fond du Port de Biſerte, il y avoit du Nord au Sud un Canal long de deux lieuës, où il y avoit beaucoup d'eaux. Ce Canal aboutiſſoit à un Lac de trois lieuës de diametre; au fond de ce Lac aſſez profond, il y avoit un Canal encore de deux lieuës de longueur aboutiſſant à un autre Lac de même grandeur

& profondeur que le premier ; le tout eſt rempli d'eau de la Mer. Lorſque le vent ſoufle de l'Eſt, ces Lacs & Canaux vuident de maniere qu'ils baiſſent d'un pied & demi, & le courant qui porte ces eaux à la Mer eſt fort vif ; au contrai e quand le vent ſoufle de l'Oüeſt, les eaux rentrent dans ces Lacs par les Canaux, & le courant qui les porte eſt fort vif, en ſo te qu'il y entre autant d'eau qu'il en étoit ſorti. Monſieur Peyſonnel m'a ajoûté qu'à l'entrée du premier Canal la ſurface de l'eau de la Mer étoit pour lors plus haute d'un demi pied que dans le Canal. Il m'a auſſi parlé d'un autre Phénomene pareil à celui de Marſeille, qu'il avoit obſervé le 4. Juin 1725. Voici l'Extrait que Monſieur de Barras a mis auſſi dans ſon Mémoire.

Le 4. Juin 1725. le tems fut fort variable ; il plut l'après-midi & les vents ſoufflerent après la pluye au Sud-Oüeſt ; ſur les ſix heures du ſoir il devint calme, & la Mer fort tranquille. Comme j'étois ſur la terraſſe de la maiſon de la Compagnie des Indes [au Baſtion de France] demi-heure

avant le Soleil couché, nous observâmes que les eaux étoient très-pleines & hautes. Il arriva tout d'un coup un courant; les eaux de la Mer dans une minute de tems se retirerent très-promptement & diminuerent de plus de dix pieds. Le rivage de la Mer se trouva à sec plus de 208. pas de ses bornes ordinaires; le courant surprit les poissons qui resterent à sec sur le rivage.... 3. minutes après les eaux entrerent avec la même vivacité qu'elles étoient sorties. J'observai jusqu'à la nuit que de deux en deux minutes les eaux entroient & se retiroient perdant insensiblement leur mouvement, tout comme les ondulations d'un vase plein d'eau, qu'on a secoüé, dont le mouvement cesse peu à peu.

Ces faits & tous autres semblables font voir que, comme on a dit ci-devant, la situation des Côtes, & la direction des vents, font l'unique cause de cette espece de flux & reflux qu'on remarque dans nos Mers; & que ce n'est pas dans le seul Euripe près de Negrepont, ou dans le Phare de Messine qu'on observe de pareils mouvemens: seulement ceux-ci sont

ordinaires & journaliers à cauſe des détroits où les eaux ſe trouvent renfermées.

Tels ſont encore les courans qu'on voit ſur les Plages de Languedoc, dont les Lacs ſe vuident & forment de grands courans au Sud-Eſt quand il vente du Nord-Oüeſt & ſe rempliſſent avec de grands courans contraires, quand il vente du Sud-Eſt. Il ſe peut faire que ce vuidange des Etangs de Languedoc ait contribué au Phénomene arrivé à Marſeille, le Rhône qui étoit gros en ce tems-là peut y avoir eu ſa part; le vent de Sud-Oueſt ſouflant au large a refoulé & pouſſé ces eaux vers la Côte Eſt & Oüeſt entre l'Eſtaque, & le Cap de la Corone, comme on l'a dit ci-devant.

On pourroit faire un gros & curieux ouvrage, ſi on vouloit entreprendre une Hiſtoire générale des courans de la Mer. Mais il n'eſt ici queſtion que du Phénomene arrivé à Marſeille, & ceci me paroît ſuffire pour l'expliquer. On en a parlé & écrit bien diverſement. Je m'étois moi-même fort trompé, en l'attribuant à un tremblement de terre.

ARTICLE VI.

OBSERVATIONS POUR l'Obliquité de L'ecliptique faites à Toulon en 1725. par le R. Pere Laval Hydrographe du Roi.

LE 21 Juin 1725 vraye hauteur du centre du Soleil obſervée avec un quart de cercle de trois pieds de rayon. . . . . . 70^{d} 22′ 0″
Le 21 Decembre 1725 vraye hauteur du centre du Soleil. . . 23^{d} 24 4″
Diſtance des tropiques reſultante de ces obſervations. . . . 46^{d} 57 56″
Moitié qui eſt l'obliquité de l'Ecliptique. . . . . . . 23^{d} 28 58
On n'a point eû égard à la parallaxe du Soleil laquelle étant de 3″ pour 70^{d} & de 9″ à 23 d. ne donnera que 3″ de diminution à l'obliquité de l'Ecliptique qu'on vient d'établir. En voici les raiſons, on ne ſçauroit être ſûr à 10″ près de la refraction au ſolſtice d'hiver, ces 6″ auroient été de trop ; car je ſuppoſe la refraction telle que la donne M. Caſſini de 2′ 18″ pour 23^{d} & je m'en ſuis ſervi le 21 *Juillet* 1726.

Decembre 1725. à cause que par une longue suite d'observations j'ai remarqué que lorsqu'il vente beaucoup sur tout du N. E ou du N. O. comme il faisoit ce jour là le rayon visuel devenant convergeant à l'horizon, la refraction etoit moindre de 20 à 30″ que lorsque l'air est serain & tranquille; mais cette supposition de la réfraction de 2′ 18″ est favorable à ceux qui veulent introduire de la variation dans l'obliquité de l'Ecliptique, puisque par là la distance des tropiques est moindre que si je me servois d'une plus grande réfraction que je n'ai augmenté que des 6″ d'excés de la parallaxe

REFLEXIONS

sur la variation de l'obliquité de l'Ecliptique

Je ne crois pas qu'on ait des preuves assez fortes pour admettre cette variation : Voici mes raisons. J'ai trouvé en 1724. l'obliquité de l'Ecliptique de 23^{d} 28′ 59″. Je l'ai trouvée en 1723. de 23^{d} 28′ 58″ $\frac{1}{2}$ laquel-

le eſt moyenne entre les deux autres.

De plus par une ſuite d'obſervations de plus de vingt ans j'ai trouvé avec le même quart de cercle que cette obliquité ſe maintenoit entre ces termes, & je vois que d'autres Aſtronomes, ſur tout de l'Academie Royale des Sciences, l'établiſſent dans les mêmes bornes par leurs obſervations. Je n'ai donc pas lieu de croire que l'obliquité de l'Ecliptique diminue d'une minute en cent ans ou de 3″ en 5 ans: car outre qu'il n'y a point d'obſervations anciennes ſur leſquelles on puiſſe compter pour prouver cette variation à cauſe que les Anciens ne connoiſſoient pas la réfraction; beaucoup moins la variation de cette réfraction qui n'a été obſervée que depuis peu, ce qui rend tous les calculs inutiles d'années pour le fait, quand ils auroient eû d'auſſi bons inſtrumens que nous: Il ne me paroît pas conforme à la ſageſſe du Créateur que l'obliquité de l'Ecliptique diminue enſorte que le tropique s'approche continuellement de l'Equateur; car quand l'angle de cette obliquité ſera infiniment petit, l'Equateur, l'Ecliptique & le tropique

ſeront infiniment près les uns des autres, c'eſt à-dire, dans le même plan; de ſorte que le Soleil ne décrivant que l'Equateur qui ſera ſon orbite, les ſaiſons ſeront abſolument derangées, ce qui ne paroît pas conforme à la ſageſſe & à la bonté du Créateur; car quoiqu'il ſoit vrai que Dieu, ait tout fait pour lui, il eſt vrai pourtant que ſa ſeconde fin a été l'utilité de l'homme.

On ne peut pas dire que le monde finira avant ce tems là puiſqu'on n'en a pas des preuves; quelques uns des SS. Peres s'y ſont trompez; on peut s'y tromper également, les preuves d'aujour'dhui n'étant pas plus fortes que celles de leur tems.

D'ailleurs la non-variation de la latitude prouvée par l'obſervation de Pytheas, & par celle de M M. Peyreſc & Gaſſendi eſt une preuve de la non-variation de l'Ecliptique & autres cercles de la ſphére. Je crois donc qu'il faut attribuer à la réfraction plus grande au Solſtice d'Hyver qui donne une plus grande hauteur méridienne ce jour là qu'il ne faudroit, ce qu'on attribuë à une approximation des tropiques, ou à la diminution do l'obli-

quité de l'Ecliptique. En effet par un très-grand nombre d'obſervations & par des calculs, j'ai trouvé qu'il faut augmenter la quantité de la réfraction de la Table de Monſieur Caſſini juſqu'à 46^{d}. La variation de la réfraction horizontale que j'ai prouvée par un très-grand nombre d'obſervations, qui ſont le fruit de vingt ans de travail, en eſt une autre preuve.

Il paroît donc par tous les calculs de l'obliquité de l'Ecliptique qu'elle n'a pas varié, & par tout ce qu'on à dit ci devant & plus amplement dans le traité de la variation des réfractions horizontales; que ſi divers Aſtronomes trouvent quelque variation dans l'obliquité de l'Ecliptique, il faut s'en prendre uniquement à la variation continuelle de la réfraction, que je crois prouvée autant qu'aucun phénoméne de Phyſique puiſſe l'être, & même plus; deſorteque quelque préciſion qu'on apporte d'ailleurs, elle ſera toûjours un peu derangée par la variation de quelques ſecondes qui ſe trouvent dans la réfraction au moins juſqu'à 40^{d} qu'on ne peut attribuer qu'à la variation de la conſtitution de

l'air, laquelle s'étend aux gnomons, comme aux autres inſtrumens dont on ſert en aſtronomie.

On dira peut-être que par ces raiſonnemens & par mon travail ſur la réfraction, j'ai indroduit de l'incertitude dans cet élement de l'aſtronomie : il me ſemble que je ne l'ai pas introduite ; ſeulement j'ai profité de l'occaſion & de la commodité que j'ai eûë de la reconnoître ; ce qui peut être utile aux Aſtronomes, ils ne travaillent pas ici-bas dans la matiere Ethérée. Il faut tâcher de reconnoître la puiſſance refractive de l'air qui nous environne ; c'eſt une perfection que nos prédeceſſeurs n'ont pas eû le bonheur de reconnoître, dont leurs obſervations avoient beſoin.

Doit on compter pour rien d'avoir reconnu le défaut & trouvé les moyens de le faire évanoüir autant qu'il eſt poſſible. *L'extrême préciſion & nos ſoins pour y parvenir reſſemblent aux courbes qui ont des aſimptotes*, dit l'Illuſtre ſecretaire de l'Academie des Sciences dans l'Hiſtoire de 1710, page 110, au ſujet d'une obſervation que j'avois envoyée à l'Académie ſur

cette matiere ; faut-il cesser d'employer ces soins & cette précision, parceque nous ne parviendrons jamais à la perfection que nous recherchons ? Où en seroit l'Astronomie si M. Cassini & les autres fameux Astronomes de l'Europe eussent dans ce siécle suivi cette conclusion ? Il faut au contraire continuer ce travail, quoi qu'il ne puisse être promptement fini, parce qu'il roule sur une matiere physique, embarassante par les variations dont elle est susceptible. Je ne plains point le tems que j'y ai employé pendant vingt ans ; j'aurai donné à d'autres, occasion de le pousser plus loin. Plus habiles & plus heureux, ils parviendront peut-être à la perfection d'un travail que je n'aurai qu'ebauché : au moins ils atteindront à cette perfection de plus près.

Emersions du Premier Satellite de Jupiter observées à Toulon cette année 1725.

Le 23. Septembre tems vrai de l'Emersion. . . $6^h\ 56'\ 42''$
Le 16. Octobre. . . $7^h\ 15'\ 17''$
Le 8. Novembre. . . $7^h\ 31'\ 33''$
Le 15. Novembre. . $9^h\ 26'\ 52''$
Le 17. Decembre. [un brouillard delié en l'air]. . . . $5^h\ 56'\ 34''$
Celle-ci est douteuse; on en pouroit retrancher $30''$
Le 24. Decembre. [un vent frais de N. O. agitoit fort la lunette]. . . . . $7^h\ 49'\ 18''$

} Soir.

Je n'ai pû observer l'Eclipse de Lune, le Ciel étant couvert dès le 21. Octobre au matin, il le fut jusqu'au 6. Novembre. Je decouvris ce jour là une tache sur le Soleil, que j'ai suivie jusqu'à la sortie du disque du Soleil que nous voyons. Le 21. Decembre j'ai vû une tache qui paroît être la même qui fait une troisiéme, révolution. Je la suivrai autant que le Ciel me le permettra.

TABLE

Des Matiéres pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Juillet 1726.

ART. I. OBſervations pour rendre les Sermons plus utiles, par M. l'Abbé de S. Pierre. Page 5

ART. II. *Seconde partie du Mémoire de M. l'Abbé de S. Pierre ſur les Sermons.* p. 38

ART. III. Prælectiones Theologicæ de Eccleſiâ Chriſti, quas in Scholis Sorbonicis habuit Honoratus Tournely Sacræ Facult. &c. p. 83

ART. IV. Au ſujet de trois Lettres adreſſées à M. l'Evêque de Soiſſons contre l'autorité & la perpétuité de l'Egliſe. p. 125

ART. V. *Recherches des Cauſes Phyſiques du flux & reflux extraordinaire qui arriva dans le Port de Marſeille le 29. Juin 1725. &c.* p. 157

ART. VI. *Obſervations pour l'Obliquité de l'Ecliptique faites à Toulon en 1725. &c.* p. 182

Fin de la Table du Tome Second des Mémoires de Juillet 1726.

Errata du Second Tome du mois de Juillet 1726.

PAge 9. ligne 2. pourrons *lisez* pourrions Page 24. ligne 2. pour exemple *lisez* par cet exemple Page 29. ligne 28. bien, habiles une fois, mis *lisez* bien habiles, une fois mis. Page 32. ligne 23. *verez lisez*, *verrez*, Page 36. ligne 19. de *lisez*, des Page 43. ligne 3. d'eux même *lisez*, d'eux mêmes Page 61. ligne 10. qui *lisez*, qu'y Page 72. ligne 9. esperer *lisez*, operer Page 80. ligne 2. servent *lisez*, sert. Ligne 27. sa *lisez*, la. Page 84. ligne 1. decidé de la *lisez*, decidé & de la Page 87. ligne 18 puisqu'il *lisez*, puis il. Page 90 ligne 27. est conteste *lisez*, & conteste Page 96. ligne 1. des *lisez*, de. Page 99. ligne 12. Pontifs, *lisez*, Pontifes Page 101. ligne 9. *tout*, lisez, *toute* Ligne 18. rend, *lisez*, rende Page 104. ligne 23. seul, *lisez*, seule Page 108. ligne 11. le, *lisez*, les. Page 112. ligne 2. ou, *lisez*, on Page 115. ligne 22. la, *lisez*, sa. Page 127 ligne 1. avoir *lisez*, voir Page 144 ligne 3. Cajetant, *lisez*, Cajetan Page 145. ligne 6 Alemain, *lisez*, Almain Page 146. ligne 2. *augmentum*, lisez, *argumentum* Page 167. ligne 8. avoit, *lisez*, n'avoit Page 174. ligne 20. inutiles d'années pour, *lisez*, inutiles pour Page 177. ligne 3. ou sert, *lisez*, on se sert Page 178. ligne 14. poit, *lisez*, point

---

L'abondance des Piéces pour les Journaux des Sciences & des beaux Arts, qui nous ont été communiquées pour être transmises au Public, nous a obligez de donner extraordinairement ce second Tome

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 1852